ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

CCAS DE SAINT RENAN - 2021

VILLE DE SAINT RENAN
Centre Communal d'Action Sociale

SOMMAIRE

Edito.....P.3

Première partie : démographie de la population renanaise.....P.5

A l Principales données démographiques.....P.6

B l Les ménages renanais P.11

C l Le handicap et la santé.....P.15

D l Enfance et jeunesse.....P.16

Deuxième partie : revenus, activité économique et emploi.....P.23

A l Les revenus des ménages.....P.24

B l Emploi et chômage à Saint Renan.....P.32

Troisième partie : logement et habitat.....P.41

A l Le profil de l'habitat des Renanais.....P.42

B l Le parc social.....P.48

Quatrième partie : comment bien vieillir à Saint Renan ?.....P.53

A l La place des séniors à Saint Renan.....P.54

B l Activités et revenus des séniors.....P.57

C l Le logement des séniors à Saint Renan.....P.59

D l La problématique du maintien à domicile.....P.61

Les annexes.....P.67

EDITO

Madame, Monsieur,

A Saint Renan, nous avons fait le choix d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont les missions sont larges et, qui ambitionne d'accompagner les Renanais tout au long de leur vie : être présent aux côtés des plus fragiles ; accompagner les Aînés dans leur vie quotidienne tout en contribuant, chaque fois que possible, à leur maintien à domicile ; proposer aux familles renanaises des services de qualité en faveur de leurs enfants.

Réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est l'occasion pour notre CCAS d'étudier les forces et les faiblesses de notre territoire, de rencontrer le plus grand nombre possible de ses acteurs, et de questionner la pertinence des politiques publiques mises en œuvre pour répondre aux attentes des citoyens.

C'est le travail qui a été conduit par Claudie Arzur, 1ère Adjointe et Vice-Présidente du CCAS et son équipe pendant presque une année et dont vous tenez, entre vos mains, le résultat. Il s'agissait de réaliser une étude approfondie afin de mesurer si les services mis en place par les différentes institutions et plus spécifiquement le CCAS et la commune répondaient aux besoins des Renanais.

Les résultats de cette analyse, que vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent, comme ceux issus des entretiens, témoignent d'une bonne adéquation des politiques sociales de la commune avec les attentes de la population. Pour autant, plusieurs axes de travail s'en dégagent et ils guideront l'action de la municipalité au cours des prochaines années.

Après le temps, nécessaire, de l'analyse et de la réflexion vient celui de l'action. C'est avec l'ensemble des acteurs du territoire que la municipalité va s'y engager pour renforcer plus encore la qualité de vie à Saint Renan et permettre à chacun d'y trouver sa place.

Bonne lecture !

Gilles MOUNIER
Maire de Saint Renan
Président du CCAS
Vice-Président du Conseil départemental du Finistère

PREMIÈRE PARTIE : DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION RENANAISE

A | DÉMOGRAPHIE DE SAINT RENAN

L'étude de la démographie de la population permet de connaître ses principales caractéristiques comme la fécondité, la natalité, ou la mortalité et leurs évolutions dans le temps et dans l'espace.

CHIFFRES CLÉS DE LA DÉMOGRAPHIE À SAINT RENAN

Nombre d'habitants en 2018	8 316
Evolution annuelle	1%
La population municipale	97,7%
Superficie	13,3 km²
Densité de la population	610,2 hab./km²

En 2018 la ville de Saint Renan compte 8 316 habitants.
Elle se situe à la 17ème place des communes du Finistère et au 298ème rang sur 1 176 des communes françaises, de 5 000 à 9 999 habitants.

Sa densité est de 610,2 habitants par km², ce qui en fait la 8ème commune la plus dense du département. La densité de la population renanaise a fortement augmenté depuis les années 60 où elle était de 276,7 habitants par km², soit une hausse de 120,5 % en 60 ans.

La population municipale comprend toutes les personnes qui vivent effectivement sur un territoire donné. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logements individuels que les étudiants qui vivent en cité-universitaire, les personnes âgées vivant en maison de retraite ou les personnes en habitat mobile.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune . Elle va relever des catégories suivantes : établissements publics ou privés de santé, maison de retraite, foyers et résidences sociales, communautés religieuses, casernes ou établissements militaires.

La population totale pour une commune, c'est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Le taux de fécondité rapporte le nombre de naissances observées sur le territoire à la population féminine en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) et est proposé en %. Il ne s'agit pas du nombre d'enfants par femme.

1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION DEPUIS 1990

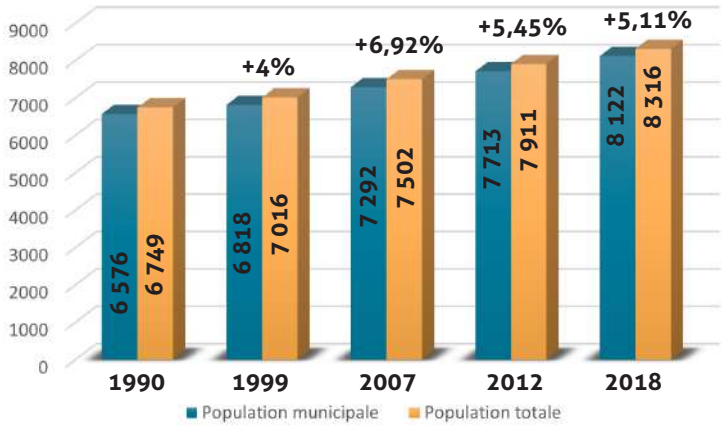

Source, Balises

Depuis 1990, la population de Saint Renan a connu une croissance de 1 567 habitants, soit une hausse de 23,22%. Depuis 1999, le rythme de croissance est supérieur à 5% et a connu un pic entre 2007 et 2012 à presque 7 %.

2 NAISSANCES ET DÉCÈS POUR LA PÉRIODE DE 2014 À 2018

2.2 - EVOLUTION DES NAISSANCES À SAINT RENAN ENTRE 2008 ET 2019

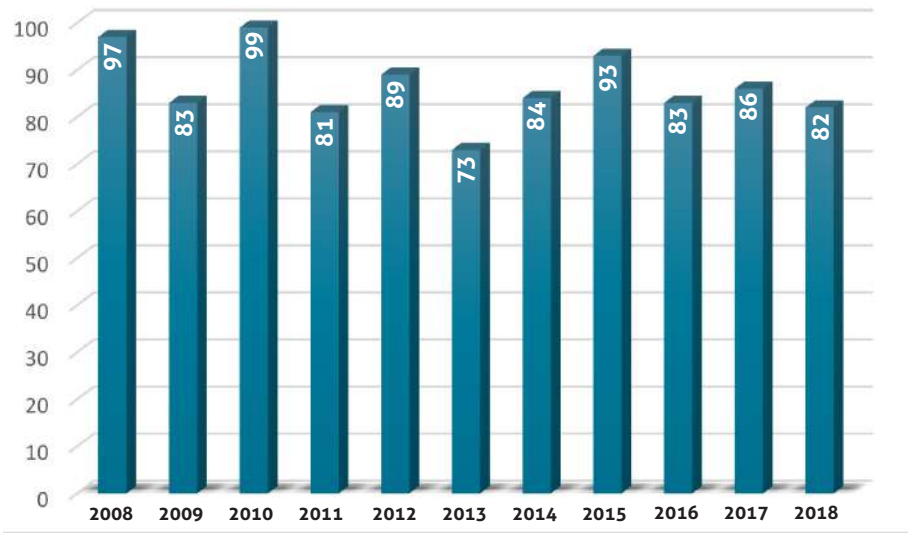

Source, Balises

Sur la période des 11 années observées, le nombre de naissances annuel oscille entre 73 et 99, soit une moyenne de 86,3 naissances par an.
Avec 82 naissances en 2018, Saint Renan se classe en 13ème position des communes finistériennes et en 321ème position au sein des 1 176 communes françaises de 5 000 à 9 999 habitants. A titre de comparaison locale, pour cette même année la commune de Plouarzel compte 31 naissances et celle de Guilers en compte 80.

2.3 - EVOLUTION DU TAUX DE FÉCONDITÉ

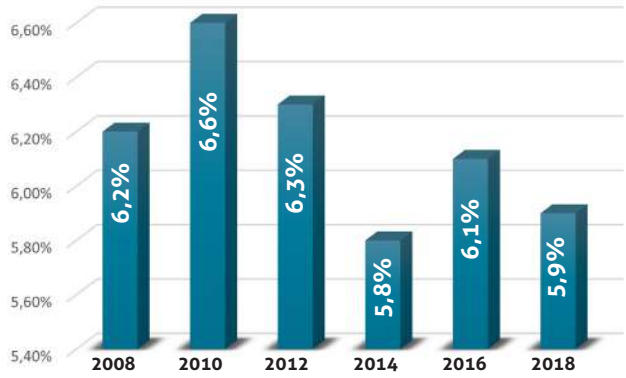

Source, Balises

Entre 2008 et 2018, le taux de fécondité renanais a connu une légère baisse de 0,3 points et de légères variations d'une période de deux années à une autre. Il se situe sous la moyenne nationale qui est de 6,2 % mais au-dessus de celle du département de 5,6 %.

Concernant les communes proches celui de Plouarzel est de 5,7% et celui de Guilers de 5,9%.

2.4 - DÉCÈS DOMICILIÉS À SAINT RENAN

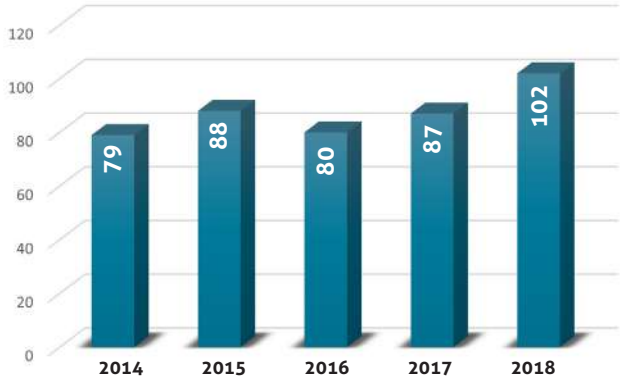

Source, Insee

Le nombre de décès à Saint Renan a connu une croissance importante entre 2014 et 2018, notamment en raison du pic de l'année 2018 qui est de très loin supérieure aux autres années. Lorsque l'on analyse le nombre de décès à Saint Renan il convient d'avoir à l'esprit qu'un certain nombre d'entre eux proviennent des deux EHPAD dans lesquels des personnes âgées, qui peuvent être issues d'autres communes, viennent finir leurs vies. Cela génère donc un nombre de décès supérieur à ce qu'il serait si, seuls, les Renanais étaient pris en compte.

2.5 - TAUX DE NATALITÉ ET DE MORTALITÉ

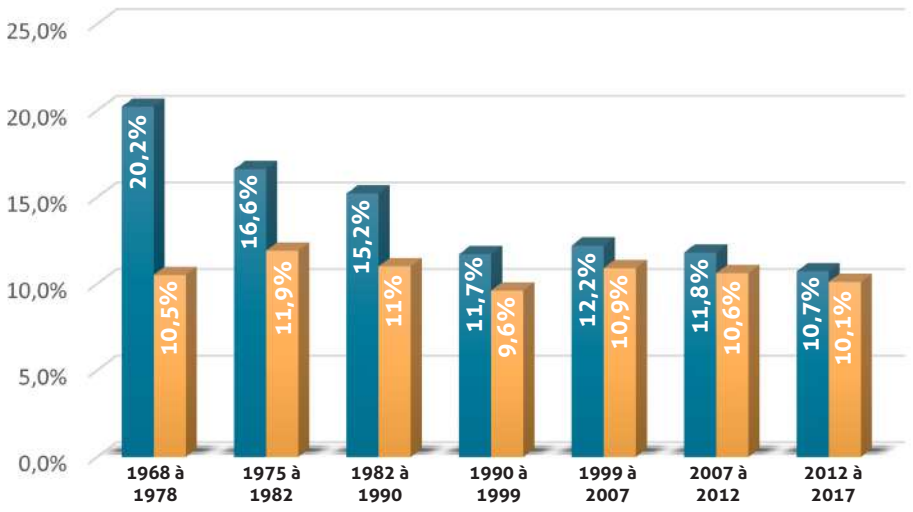

Source, Insee

On observe que le taux de natalité baisse tout au long de la période, conforme à ce que l'on peut observer à l'échelle nationale voire européenne. Le taux de mortalité, lui, reste relativement stable.

2.6 - L'ESPÉRANCE DE VIE

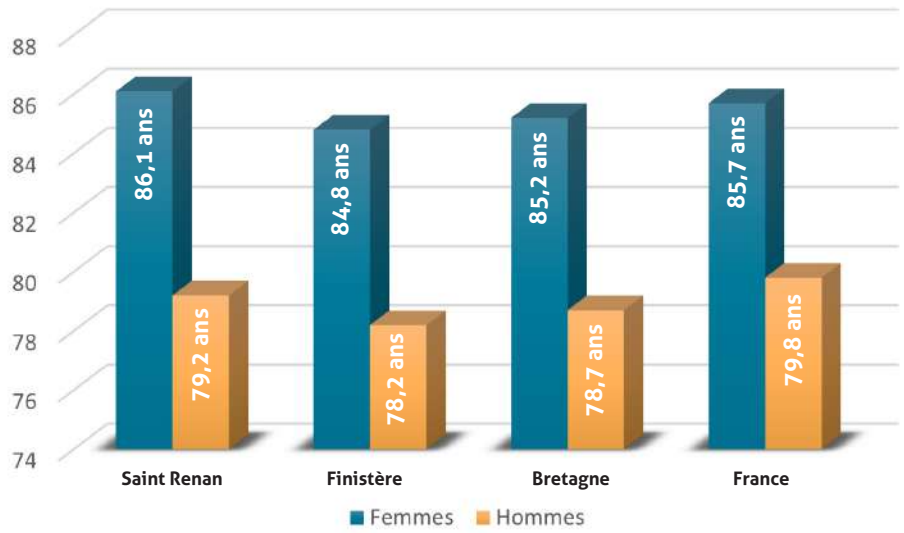

L'espérance de vie des Renanais est supérieure aux moyennes observées dans le département du Finistère et se situe à proximité des moyennes nationales.

3 DYNAMIQUE DE LA POPULATION DE SAINT RENAN

L'évolution du nombre d'habitants d'un territoire s'explique par deux facteurs démographiques : le solde migratoire et le solde naturel.

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur un territoire au cours d'une période donnée.

Le solde naturel intercensitaire est l'évolution du solde naturel entre deux périodes de recensement.

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrant et le nombre de personnes sortant d'un territoire et au cours d'une période donnée.

Sur la période allant de 2012 à 2017, le solde naturel intercensitaire de Saint Renan est de 25 ce qui situe la commune au 731ème rang des 1 176 communes françaises de 5 000 à 9 999 habitants et au 73ème rang des 283 communes du département. Plouarzel dispose d'un solde naturel de 73 tandis que celui de Guilers est de 42.

La commune se situe dans la moyenne avec un taux de 0.3% de solde naturel. La moyenne pour le Finistère est de 1%.

Sur la même période allant de 2012 à 2017 le solde migratoire de Saint Renan est de + 372 arrivées.

Saint Renan se situe 320ème rang parmi les 1 176 communes entre 5 000 et 9 999 habitants et en 14ème position dans le Finistère. Le taux résultant de cette croissance est appelé taux de variation et est de 4,8 % à Saint Renan. Il est de 1,4 % dans le Finistère, de 2,3 % en Bretagne mais de 9,9 % dans le Pays d'Iroise.

En 2017, on estime à 638 le nombre d'habitants venus s'installer à Saint Renan, ce qui représente 8 % de la population totale. La ville de Plouarzel en a accueilli 250 tandis que celle de Guilers 518, ce qui traduit la capacité d'attraction de la commune et explique sa croissance démographique.

Enfin, on observe pour l'année 2017 que 347 habitants ont déménagé tout en restant vivre dans la commune soit 4,3 % de la population. On peut en déduire que les Renanais cherchent, prioritairement à rester dans la commune lorsqu'ils souhaitent changer de logement.

4 STRUCTURATION DE LA POPULATION

Après avoir étudié les dynamiques de la population renanaise, les sources de sa croissance et la manière dont elle évolue depuis une trentaine d'années, il apparaît important de comprendre comment elle se structure.

Pour ce faire, il convient d'utiliser la pyramide des âges qui est un mode de représentation graphique de la structure de la population en la répartissant par âge et par sexe.

4.1 - LA PYRAMIDE DES ÂGES DE SAINT RENAN EN 2017

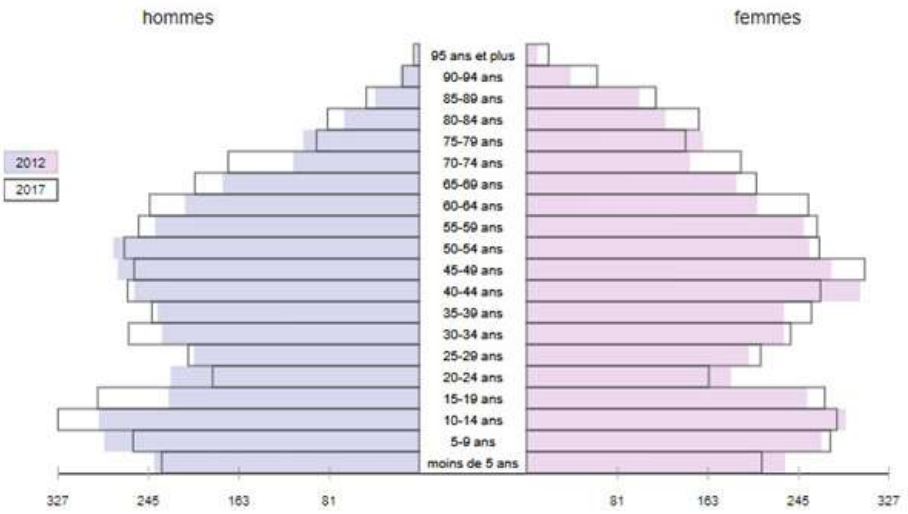

Source, Balises

La pyramide des âges de Saint Renan présente une originalité dans la mesure où les tranches 0-5 ans et 20-24 ans sont particulièrement faibles en comparaison de celles qui suivent et précèdent pour la tranche des jeunes adultes. Si la tranche des 25-29 ans est plus importante que celle des 20-24 ans, elle reste néanmoins beaucoup moins importante que celle des 15-19 ans. On observe une rupture dans l'avancement «naturel» des générations.

Cette observation s'explique par deux facteurs :

- Pour la tranche des 20-24 ans : le fait qu'il n'y a pas de possibilité d'effectuer d'études supérieures sur le territoire communal a pour conséquence que la majorité des jeunes adultes qui poursuivent leur scolarité quittent la commune pour s'installer à proximité de leurs lieux d'étude.

- Pour la tranche des 0-5 ans, l'explication se trouve dans le fait que les jeunes couples s'installent peu à Saint Renan. En effet, le marché de l'immobilier renanais se caractérise par une forte tension : il y a peu de biens à vendre à Saint Renan et encore moins de logements à louer. De ce fait, ils n'ont pas forcément les moyens suffisants pour engager un projet immobilier dans la commune. Par ailleurs, il est courant que les jeunes ménages fassent le choix de vivre dans une métropole car elle propose des services plus en rapport avec leur mode de vie bien que les logements sont plus petits. Passé 30 ans, ayant souvent plus de moyens mais également besoin de plus d'espace, ils choisissent de quitter la métropole pour les communes correspondant au profil de Saint Renan, car répondant à leurs aspirations.

Par ailleurs, l'étude de la pyramide de Saint Renan met en évidence un élargissement de la pointe qui correspond au vieillissement de la population. En effet, dans cette partie de la pyramide, la population renanaise est conforme à ce que l'on peut observer en France et dans de nombreux pays « développés » avec un important vieillissement, particulièrement visible sur la tranche 70-74 ans. Ce phénomène résulte à la fois du « papyboom », les très nombreuses naissances de l'après deuxième guerre mondiale ont toutes atteint la classe d'âge des plus de 60 ans mais également d'une baisse importante de la natalité qui réduit la base des pyramides.

On peut également faire le constat d'un maintien des plus âgés sur le territoire communal, outre le fait que cette population quitte rarement le logement qu'elle a occupé depuis des dizaines d'années, Saint Renan dispose de nombreux atouts pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées :

- Un hôpital, de nombreux médecins généralistes et spécialistes et des activités paramédicales bien présentes sur le territoire,
- Un centre-ville proposant de nombreux commerces de proximité ainsi qu'un marché hebdomadaire de renom,
- Une bonne accessibilité, des transports en commun vers Brest et une centralité au sein du Pays d'Iroise.

4.2 - FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2007 ET 2017

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la population sur une période récente afin de mieux apprécier ses variations.

La population renanaise par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	%
ENSEMBLE	7 292	100	7 713	100	8 110	100
0 À 14 ANS	1 503	20,6	1 609	20,9	1 591	19,6
15 À 29 ANS	1 328	18,2	1 299	16,8	1 337	16,5
30 À 44 ANS	1 519	20,8	1 498	19,4	1 536	18,9
45 À 59 ANS	1 463	20,1	1 575	20,4	1 616	19,9
60 À 74 ANS	938	12,9	1 053	13,7	1 281	15,8
75 ANS OU +	541	7,4	678	8,8	748	9,2

Source, Insee

Le tableau de la page précédente vient corroborer les observations faites avec la pyramide des âges et témoigne du vieillissement. Au sein de la population renanaise, la part de toutes les tranches d'âges diminue, et ce malgré son augmentation globale, à l'exception des deux tranches de plus de 60 ans. Cette augmentation s'explique principalement par l'allongement de l'espérance de vie qui est, à Saint Renan, de 86,1 ans pour les femmes et de 79,2 ans pour les hommes ainsi que par le « papyboom. »

Le vieillissement étant un enjeu majeur pour la collectivité, il fera l'objet d'un chapitre particulier de cette étude.

Après avoir étudié la structure de la population et ses composantes, il paraît nécessaire de comprendre comment elle s'organise en s'intéressant aux ménages et aux familles de Saint Renan.

B PORTRAIT DES MÉNAGES

Un ménage est constitué de l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut ainsi être composé de personnes seules, de couple sans enfant, de famille, de co-locataires…Le nombre de ménages est équivalent au nombre de résidences principales, c'est-à-dire aux logements occupés à titre de résidence habituelle à l'exclusion des habitats mobiles et des logements collectifs.

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein du ménaege, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) qui appartiennent au même ménage; soit d'un adulte avec son ou ses enfants(s)appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Le nombre moyen de personnes par ménage correspond au nombre moyen d'occupants par résidence principale.

Les autres ménages sans familles représentent les personnes isolées avec ou sans liens familiaux.

1 LES MÉNAGES À SAINT RENAN

Dans cette partie, certaines données décrivent des ménages et d'autres des familles. Les définitions permettent de savoir à quoi correspondent chacun de ces termes.

Nombre de ménages	3 362
Nombre moyen de personnes par ménage	2,33
Nombre de ménages composés d'une seule personne	1 068
Nombre de familles nombreuses (au moins 3 enfants)	230
Nombre de familles monoparentales	260

Source, Balises

1.1 - EVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DES ANNÉES 1990 À 2017

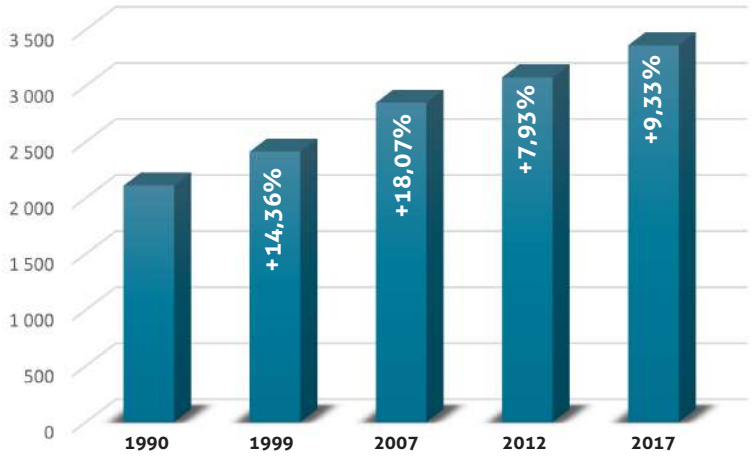

Source, Balises

En 2017, le nombre de ménages recensé à Saint Renan est de 3 362. Au cours de la période 1990-2017, la commune a gagné 1 252 ménages soit une croissance de 59,33 %.

Cette évolution s'explique par la combinaison de deux facteurs, d'abord le dynamisme de la ville qui lui a permis de gagner 1 567 habitants sur la même période mais également par la réduction de la taille des ménages, ce qui a accru le nombre de ménages.

2 EVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES DE SAINT RENAN

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	3,45	3,47	3,28	3,04	2,75	2,46	2,42	2,33

Source, Insee

Le tableau met en évidence une baisse importante de la taille des ménages renanais avec la perte d'un peu plus d'un membre par ménage depuis 1968. Cette baisse n'est pas propre à la commune et s'observe d'une manière générale. Elle est due à la diminution du nombre d'enfants par famille, aux séparations et au vieillissement de la population. Elle est particulièrement forte dans les métropoles, ainsi à Brest la taille moyenne des ménages est de 1,81 personne.
La taille moyenne des ménages renanais est de 2,33 personnes par ménage, contre 2,22 pour la moyenne française, 2,19 pour la moyenne régionale et 2,08 pour la moyenne départementale. Si la moyenne renanaise s'est réduite, elle reste néanmoins supérieure à toutes les moyennes de comparaison. L'explication tient dans la conjonction de deux facteurs, d'abord le nombre d'enfants moyen par famille est plus important à Saint Renan qu'ailleurs, ensuite parce que le nombre de divorces y est moins élevé.
(Cf. les paragraphes ci-dessous traitant de la composition des familles et la situation familiale.)

3 LES CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES RENANAIS

Entre 2012 et 2017, les ménages d'une personne ont augmenté de 3,3 points tandis que ceux composés d'une famille reculaient de 3,4 points. Pour l'essentiel, ce sont les couples avec enfant(s) qui supportent la baisse et cela peut principalement s'expliquer par le vieillissement de la population. C'est également cette même explication qui permet de comprendre la croissance des ménages d'une seule personne qui ont une espérance de vie plus longue.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES RENANAIS			
	2007	2012	2017
Ménage d'une seule personne	28,50%	28,70%	31,80%
Dont hommes seuls	10,70%	11,70%	13,70%
Dont femmes seules	17,80%	17%	18,10%
Autres ménages sans famille	0,70%	0,90%	0,70%
Ménage avec famille	70,90%	70,40%	67,50%
dont couple sans enfant	28,30%	28%	27,90%
dont couple avec enfant(s)	35,60%	34,60%	31,80%
dont famille monoparentale	7%	7,80%	7,70%

Source, Insee

S'il est observé une croissance des familles monoparentales, celle-ci reste très modérée et leur part a même connu une légère baisse sur la période 2012-2017.

1.1 - MÉNAGES SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE EN 2017

	NOMBRE DE MÉNAGES	%
Ensemble	3 360	100
Agriculteurs exploitants	30	0,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	70	2,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	384	11,4
Professions intermédiaires	624	18,6
Employés	564	16,8
Ouvriers	524	15,6
Retraités	1 038	30,9
Autres personnes sans activité professionnelle	125	3,7

Conformément à ce qui a été observé lors des statistiques précédentes, les ménages retraités représentent la première catégorie socio-professionnelle, suivis par les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. On notera qu'à Saint Renan plus d'un ménage sur 10 comprend un cadre ou une profession intellectuelle supérieure.

4 LA COMPOSITION DES FAMILLES À SAINT RENAN

Saint Renan compte 3 360 familles qui se répartissent comme suit :

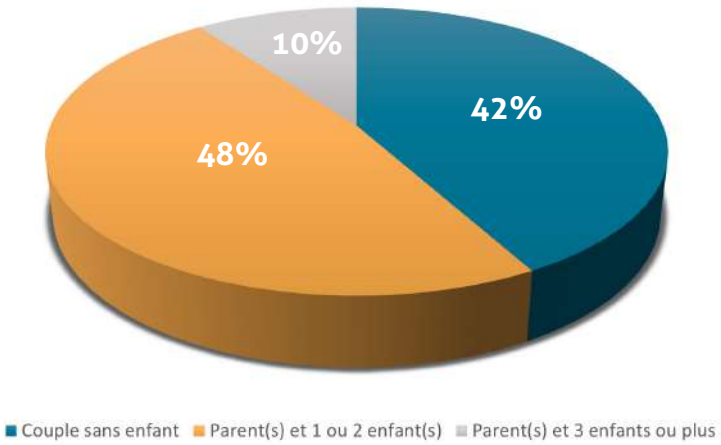

Source, Insee

Le ménage dominant à Saint Renan est un couple avec un ou deux enfants. Cette observation est renforcée du fait qu'au sein des 42% de familles sans enfant, un certain nombre correspondent aux ménages retraités pour lesquels les enfants ont quitté le foyer parental.

Une analyse approfondie des compositions familiales (cf. graphique ci-après) avec enfants vient conforter cette observation. 35 % des familles ont un enfant et 46 % en ont deux. Par ailleurs, le nombre de familles avec deux enfants a fortement augmenté entre 2007 et 2017 passant de 457 à 569 tandis que sur la même période le nombre de familles nombreuses (plus de 3 enfants) passait de 274 à 230.

Composition des familles avec des enfants de moins de 25 ans

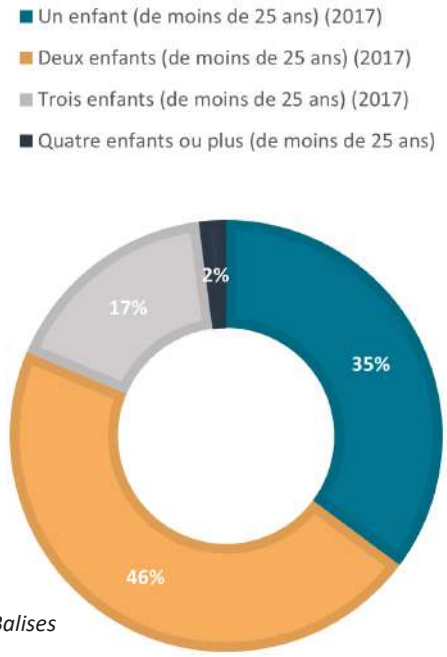

Source, Balises

A titre de comparaison en 2017 :

- Saint Renan compte 434 familles avec 1 enfant, Plouarzel 182, Guilers 440 et Lesneven 370.
- Saint Renan compte 569 familles avec 2 enfants, Plouarzel 283, Guilers 528 et Lesneven 390.
- Saint Renan compte 205 familles avec 3 enfants, Plouarzel 102, Guilers 200 et Lesneven 160.
- Saint Renan compte 25 familles avec 4 enfants, Plouarzel 14, Guilers 29 et Lesneven 30.

5 L'ÉVOLUTION DES FAMILLES MONOPARENTALES À SAINT RENAN

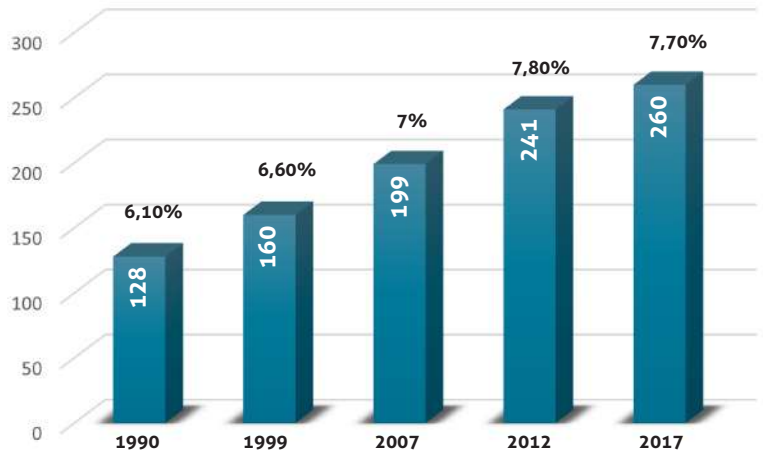

Source, Balises

Si le nombre de familles monoparentales croît tout au long de la période, on observe néanmoins une décélération de cette augmentation puisqu'entre 1990 et 1999 le nombre de familles monoparentales s'est accru de 25 % tandis qu'entre 2012 et 2017, il n'a augmenté que de 7,8 %. Avec 7,7 % Saint Renan est très proche des taux observés dans les communes proches : Plouzané 7,6 %, Guilers 7,5 %, Plouarzel 6,7 %, Lesneven 8 %. Ce taux se situe au même niveau que la région Bretagne 7,6 % ou le département du Finistère 7,8 % mais très en dessous de la moyenne nationale qui est de 9,4 %.

6 L'ÉVOLUTION DES PERSONNES VIVANT SEULES DE 2007 À 2017

LES CLASSES D'ÂGES	2007	2012	2017
15 à 19 ans	1%	0,4%	0,7%
20 à 24 ans	14,2%	15,3%	13,7%
25 à 39 ans	13,4%	13,5%	15,6%
40 à 54 ans	9%	7,9%	11,8%
55 à 64 ans	12,8%	15,3%	17,6%
65 à 79 ans	29,9%	25,7%	25,1%
80 ans et plus	57,7%	58,4%	57,7%

Source, Insee en base 100 pour chaque classe d'âge

Le tableau ci-dessus permet d'appréhender, à l'échelle de la commune de Saint Renan, un certain nombre des évolutions sociétales : départ du foyer familial des jeunes adultes à un âge de plus en plus tardif. 13,7 % des 20-24 ans vivent seuls.

C | LE HANDICAP ET LA SANTÉ

L'A.A.H : L'Allocation Adulte Handicapé, est une prestation versée à toutes les personnes en situation de handicap souffrant d'une incapacité évaluée à au moins 80%. Elle ne peut être attribuée avant l'âge de 20 ans, sauf cas particulier. Elle est soumise à un plafond de ressources.

L'A.A.H. permet de mesurer partiellement le nombre de porteurs de handicap dans une commune. Elle n'est, toutefois, pas un indicateur exhaustif dans la mesure où elle ne prend pas en compte les moins de 20 ans et est attribuée sous condition de ressources. Il n'existe, cependant, pas d'autres indicateurs.

En 2018, les foyers Renanais percevant l'AAH sont 103 et représentent 3,1% du total des ménages. Entre 2009 et 2018, leur nombre a cru de 22 unités passant de 2,4 % à 3,1 % du total des ménages. On observe qu'entre 2012 et 2018 les chiffres sont restés très stables, n'évoluant qu'à la marge en plus ou en moins en fonction des années.

ALLOCATAIRE DE L'A.A.H

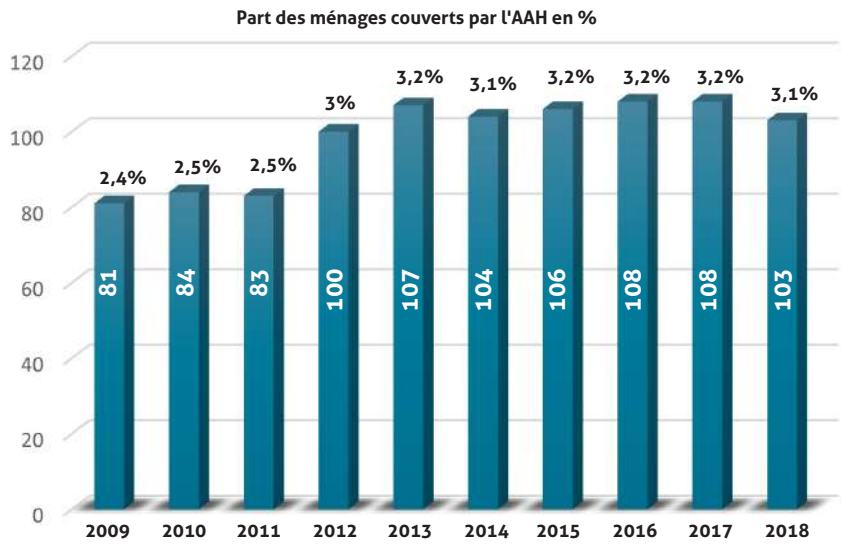

Source, Balises

AMÉNAGEMENT DE LA VILLE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap et répondre aux exigences de la réglementation, la ville de Saint Renan travaille à rendre accessible l'ensemble des bâtiments publics ainsi que les voies de circulation piétonnes. Ainsi du cinéma, en cours de rénovation, qui intègre un accès et des places Personne à Mobilité Réduite (PMR) ou de la réalisation d'un cheminement reliant l'échangeur du Vizac au Jardin du Douric qui est aux normes PMR. Chaque année, de nouveaux bâtiments ou de nouvelles voies sont mises aux normes pour permettre l'inclusion de toutes et tous dans la commune.

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Avec 7 médecins généralistes et 47 médecins spécialistes présents sur le territoire communal, Saint Renan dispose d'une offre tout à fait satisfaisante à laquelle vient s'ajouter la présence de l'hôpital Lejeune. Pour autant, certaines spécialités sont en tension (ophtalmologues) ou n'existent pas à Saint Renan (Gynécologue). De ce fait, la municipalité est attentive à la situation et cherche à encourager d'éventuelles installations.

D | ENFANCE ET JEUNESSE

Indice de jeunesse est le rapport entre la population de moins de 20 ans pour 1 personne de 60 ans et plus.

Avec un indice de jeunesse de 1,1, Saint Renan est une ville jeune comme en témoigne ce rapport du fait qu'il y a plus de Renanais de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.

1 PROFILS DES JEUNES RENANAIS

Lors du recensement de 2017, la ville de Saint Renan compte 2 507 enfants et jeunes de 0 à 24 ans. Le tableau ci-dessous montre une répartition des classes d'âge assez homogène à l'exception de la 3ème tranche (11 - 17 ans).
La classe d'âge des 0 à 5 ans compte 567 enfants soit 22,6 % de cette population (270 enfants de 0 à 3 ans et 297 enfants de 3 à 5 ans), celle des 6-10 ans 541 enfants soit 21,6 %, celle des 11 -17 ans 856 enfants soit 34,1 % et celle des 18-24 ans 543 jeunes adultes soit 21,7 %.
Ces éléments positionnent Saint Renan entre la 14ème et la 16ème place à l'échelle départementale dans chacune des tranches
Comme évoqué à l'occasion de l'analyse de la pyramide des âges, un apport supplémentaire via le solde migratoire peut être identifié sur la tranche d'âge des collégiens. L'existence de deux établissements à Saint Renan explique également la volonté d'une partie des familles de vivre dans la commune où sont scolarisés leurs enfants.

1.1 - EVOLUTION DES JEUNES À SAINT RENAN DE 1990 À 2017

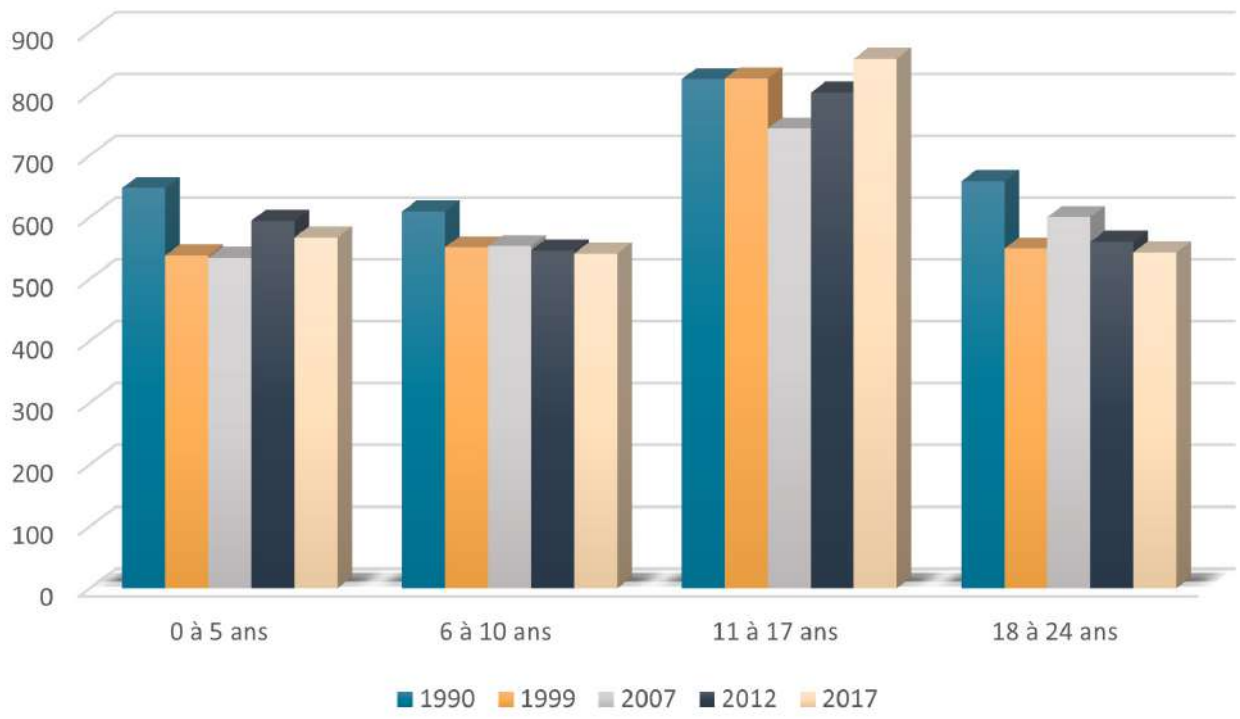

Source, Balises

2 LA SCOLARISATION À SAINT RENAN

Lors de la rentrée du 1er septembre 2020, 2 635 élèves sont scolarisés dans l'un des établissements scolaires de la commune. On compte :

- 374 enfants dans l'une des quatre écoles maternelles,
- 653 dans l'une des quatre écoles élémentaires,
- 1428 collégiens dans les deux collèges,
- 195 jeunes scolarisés à la maison familiale rurale pour différentes formations diplômantes

La position de carrefour de Saint Renan, tout comme le nombre important d'établissements scolaires primaires et secondaires situés sur son territoire, attirent nombre d'enfants et d'adolescents des communes environnantes.

Dans le domaine scolaire, comme dans celui de l'économie ou des services de santé, Saint Renan occupe une position centrale au sein du territoire communautaire mais également au sein d'une aire géographique plus large.

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE RENANAIS À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020	
MATERNELLE	École du Vizac (Publique) : **62 élèves**
	École du Petit Prince (Publique) : **84 élèves**
	École de Diwan (Privée) : **18 élèves**
	École Notre Dame de Liesse (Privée) : **210 élèves**
PRIMAIRE	École du Vizac (Publique) : **130 élèves**
	Kerzouar (Publqiue) : **121 élèves**
	École de Diwan (Privée) : **43 élèves**
	École Notre Dame de Liesse (Privée) : **359 élèves**
COLLÈGE	Kerzouar (Publique) : **456 élèves**
	Saint Stanislas (Privé) : **972 élèves**
MFR (MAISON FAMILIALE RURALE)	**195 élèves**

2.1 - RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE DES PERSONNES SCOLARISÉES

La population scolaire renanaise se répartit en fonction de sa tranche d'âge, donc comme suit :

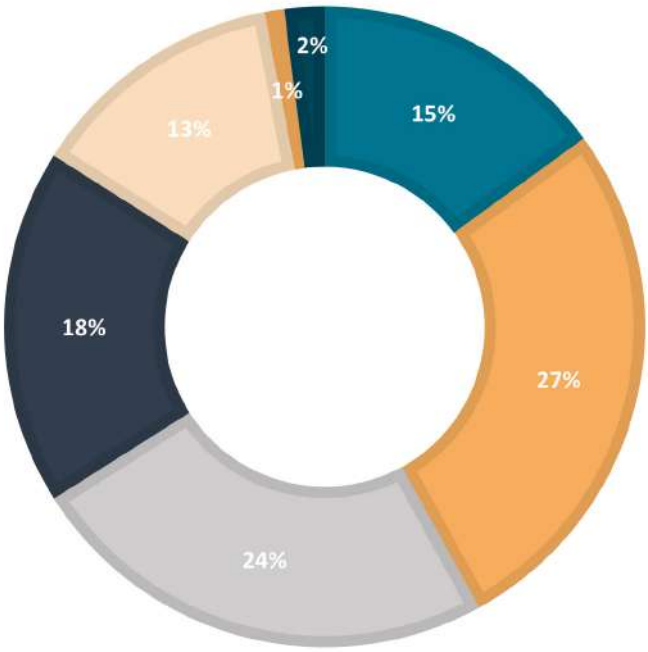

2-5 ans · 6-10 ans · 11-14 ans · 15-17 ans · 18-24 ans · 25-29 ans · 30 ans ou plus

Source, Insee

2.2 - LA SCOLARISATION DES JEUNES PAR ÂGE ET PAR SEXE À SAINT RENAN EN 2017

2-5 ANS		6-10 ANS		11-14 ANS		15-17 ANS		18-24 ANS		25-29 ANS		30 ANS ET +	
H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
77,6	82,7	97,4	98,5	98,8	98,2	97,5	100	42,3	52,5	3,3	8	0,1	1,1

Source, Insee

Lorsque l'on s'intéresse à la scolarisation des jeunes renanais, on observe que dans la tranche d'âge 2-5 ans les filles sont plus nombreuses à fréquenter l'école maternelle. Jusqu'à 16 ans, âge limite de l'obligation scolaire, les taux sont très élevés et proche des 100% aussi bien chez les filles que chez les garçons.
A partir de 18 ans un écart, significatif, existe entre les deux sexes de plus de 10 points, en faveur des filles. C'est un écart qui ne cesse de croître jusqu'à l'issue de la période d'étude. Pour la tranche 25-29 ans, l'écart est supérieur à 41 % tandis que pour la dernière tranche, 30 ans et plus, les filles sont presque 10 fois plus nombreuses que les garçons à être toujours en étude.

Ces observations sont conformes à ce qui est constaté à l'échelle nationale et se retrouvent dans le niveau de diplôme obtenu pour chaque sexe. Les filles sont beaucoup plus diplômées que les garçons ; sauf à bac + 5 et plus.

3 RÉPARTITION DE LA POPULATION RENANAISE EN FONCTION DU DIPLÔME OBTENU

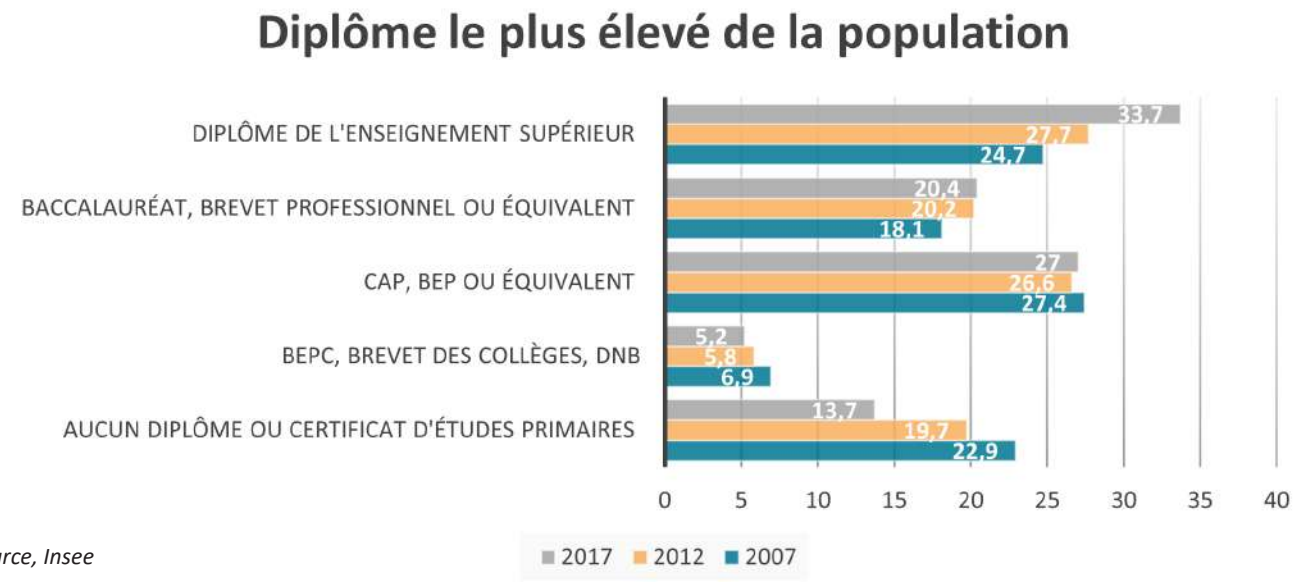

Source, Insee

Le diagramme ci-dessus témoigne d'abord de l'élévation du niveau scolaire des Renanaises et des Renanais. En 10 ans le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a cru de presque 10 points passant de 24,7 % à 33,7 %. En 2017, un tiers de la population renanaise dispose d'un diplôme d'études supérieures. En corollaire, l'autre élément marquant est la très forte baisse de ceux qui ne possèdent aucun diplôme, dont la part recule de 9,2 points sur la période 2007-2017.
Le nombre de bacheliers a augmenté de 2,5 points portant à 20,4 % de la population, les Renanaises et Renanais dont le diplôme le plus élevé est le baccalauréat. En 2007, les titulaires de ce diplôme représentaient la part la plus importante de la population renanaise; en 2017 ce sont les diplômés de l'enseignement supérieur.
Le nombre de personnes dont le diplôme le plus élevé est un CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) ou un BEP (brevet d'études professionnelles) est resté relativement stable (-0,4 points) tandis que celui ayant un brevet ou BEPC (Brevet d'études du premier cycle du second degré) a connu une légère baisse de 1,7 point.

3.1 - LES DIPLÔMES LES PLUS ÉLEVÉS DE LA POPULATION RENANAISE SELON LE SEXE

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Aucun diplôme ou certificat d'étude supérieur	9,4%	17,6%	13,7%
BEPC/ Brevet des collèges	6,2%	4,3%	5,2%
CAP/ BEP/ équivalent	31,3%	23,2%	27,1%
Bac/ Bac professionnel	21,2%	19,6%	20,4%
Bac +2	13,8%	17,2%	15,6%
Bac +3 et Bac +4	8,2%	11%	9,7%
Bac +5 ou doctorat	9,9%	7,2%	8,4%

Le détail des niveaux d'étude en fonction des sexes conforte les observations réalisées au sujet de la scolarisation. Si d'une manière générale, les femmes sont plus diplômées que les hommes, les dépassant dans pratiquement toutes les catégories, il existe néanmoins deux exceptions. D'abord, les femmes sont les plus nombreuses à ne disposer d'aucun diplôme ou du certificat d'étude. Ensuite, au sein de la dernière catégorie Bac+5 ou doctorat, les hommes sont plus nombreux de 1,7 point.

3.2 - RÉUSSITE AU BREVET

En 2017, le collège public de Kerzouar a un taux de réussite de 95,38 % tandis que celui privé de Saint Stanislas est de 99,5 %, la moyenne nationale était de 89% et celui du département de 93.09 %.

3.3 - DISPOSITIF DE SOUTIEN

S'il n'existe pas à Saint Renan d'association d'accompagnement à la scolarité, plusieurs actions contribuent à la réussite des jeunes Renanais.

- Dans les écoles privées, des cours de soutien scolaire sont proposés pour aider les enfants.
- Dans les écoles publiques les activités pédagogiques complémentaires (APC) ainsi que le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) est constitué d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée.
- La ville de Saint Renan organise de l'aide aux devoirs avec un dispositif d'accompagnement porté par la maison de la jeunesse. (14 bénévoles en 2020)
- Des stages d'anglais sont proposés pendant les vacances notamment par le comité de jumelage de Saint Renan-Watchet.

4 ACTIVITÉS DES PARENTS : INDICATEUR PARTIEL DES BESOINS EN MODE DE GARDE

RÉPARTITION DES ENFANTS DE MOINS DE 11 ANS SELON L'ACTIVITÉ DES PARENTS					
Enfants vivants dans des familles	Nombre d'enfants de ...			Total des enfants de moins de 11 ans	Part des différentes situations
	Moins de 3 ans	Nombre d'enfants de 3 - 5 ans	Nombre d'enfants de 6-10 ans		
Monoparental avec 1 actif occupé	15	20	90	125	11,5%
Monoparental sans actif occupé	0	5	0	5	0,5%
Monoparental (total)	**15**	**25**	**90**	**130**	**12%**
Couples avec 2 actifs occupés	190	270	359	819	75,6%
Couples avec 1 seul actif occupé	40	30	45	115	10,6%
Couples sans actif occupé	10	5	5	20	1,8%
Couples parentaux (total)	**50**	**35**	**50**	**953**	**88%**
Total enfants	**65**	**60**	**140**	**1 083**	**100%**

Source, Balises

Ce tableau recense les familles susceptibles d'avoir recours à des besoins de garde pour leurs enfants. Pour ce faire, les enfants de moins de 11 ans sont répartis selon la situation de leurs parents.
L'écrasante majorité des familles compte au moins un actif occupé et pour près de 87 % d'entre elles, le ou les adultes de la famille sont occupés. On constate à la lecture de ces chiffres que la question des modes de gardes des enfants est une problématique centrale pour l'attractivité de la commune et des familles.

Saint Renan possède un large éventail de services permettant de répondre à ce besoin :

- Une crèche municipale de 36 berceaux
  69 assistantes maternelles agréées dont certaines se sont réunies au sein de l'association « Les Canailloux ».
- Dans chaque école maternelle et élémentaire est proposé, par la municipalité, un service de garderie périscolaire, elles sont ouvertes de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h.
- Un centre de loisirs (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) qui propose aux enfants de 3 à 11 ans un temps de loisirs et d'activités le mercredi entre 07h00 et 19h00 ainsi que pendant toutes les vacances scolaires. Il organise également des séjours pendant la période estivale.
- Une maison de la jeunesse qui propose des temps d'activités et de loisirs pour les 11-17 ans à chaque période de vacances, elle organise également des séjours en hiver, au printemps et en été. Il est à noter que cette structure ne correspond pas à un mode de garde.
- Par ailleurs, la scolarisation obligatoire dès 3 ans résultant de la loi *pour une école de la confiance* de juillet 2019 a réduit de manière importante les besoins de garde des familles sur cette tranche d'âge. Les enfants quittant les structures consacrées à la petite enfance (crèche) ou les assistantes maternelles dès 2 ans et demi.

L'ambition du service Enfance-Jeunesse est de proposer des activités pour chaque âge dont le contenu pédagogique contribue au développement de l'enfant et à son accès à l'autonomie.

5 LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE DE SAINT RENAN

La commune de Saint Renan dispose d'un tissu associatif particulièrement riche avec plus de 80 associations actives sur le territoire. Cette grande diversité permet de proposer aux enfants et aux jeunes une palette très diverse d'activités. L'essentiel de l'offre associative en direction des enfants est proposé par les associations sportives. Il existe néanmoins une petite offre faite par les associations culturelles.
Ces activités permettent de développer le lien social et de favoriser le développement personnel de l'enfant ou du jeune. L'implication dans la vie de l'association ou du club au moyen du bénévolat permet de développer le civisme et la citoyenneté de ceux qui y participent.

5.1 - CLUBS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES

Le club de tennis
Entente cycliste renanaise
Dojo du pays de Saint Renan (méditation bouddhiste)
Saint Renan escalade
En avant de Saint Renan (football)
Amicale Laïque Saint Renan
La foulée renanaise (club de course à pied)
Saint Renan Iroise volley
Escalade
Saint Renan tennis de table
Association sportive du collège de Kerzouar
Wado Iroise Saint Renan (Karaté)
Association sportive de Saint Stanislas
CJR Basket
Foot loisir
Aéro GYM
Wing chu Iroise (art martial)
Iroise athlétisme
Pétanque
Rugby club Iroise
Association HEI PUNA (danse tahitienne)
Salle de sport l'orange bleu
Golf de pen ar bed
Wake board Ty colo (sport nautique)
Pêche et protection du milieu aquatique (AAPMA)
Les archers de Ronan (club de tir à l'arc)
Yoga
Saint Renan Handball

POUR RÉSUMER

- Saint Renan est une commune avec un profil démographique original qui s'explique en grande partie par la situation de son marché du logement (achat comme locatif) et par l'absence de lycée comme d'établissement d'études supérieures. Pour l'essentiel la structure familiale dominante est composée d'un couple et de deux enfants.

- Les Renanais sont plutôt diplômés et ont pour leur grande majorité une activité professionnelle.

- La majorité des ménages sont des couples avec enfant(s), les retraités représentent 31 % du total. Le chapitre consacré au bien vieillir à Saint Renan pourra mettre en évidence les enjeux qui en découlent.

- La dynamique démographique de Saint Renan repose principalement sur un solde migratoire très positif qui démontre que la commune est attractive. Les nombreux services qu'elle propose notamment en direction des familles répondent à leurs besoins.

DEUXIÈME PARTIE : REVENUS, ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

De par sa position géographique, sa desserte, son dynamisme démographique et son histoire Saint Renan est un pôle majeur du Pays d'Iroise, c'est également un centre d'activité économique important et attractif qui dispose de nombreux commerces, et qui accueille plus de 250 établissements proposant plus de 2 500 emplois sur le territoire.

En parallèle des questions d'emploi, l'étude de celles liées aux revenus permetta d'affiner le portrait des Renanais.

Le niveau de revenu des ménages est un indicateur de suivi et d'analyse permettant de comparer le niveau de vie des ménages, d'expliquer certaines difficultés socio-économiques et d'objectiver les inégalités économiques.

Unité de consommation (UC) : L'unité de consommation est un outil statistique permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu par le nombre d'unités de consommation (UC). Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

A | LES REVENUS DES MÉNAGES

Rapport interdécile : Il met en évidence le rapport entre le niveau de vie mensuel de l'individu le plus riche parmi les 10 % les plus pauvres et le niveau de vie de l'individu le plus pauvre parmi les 10 % les plus riches.

Niveau de vie au 1e décile : Cet indicateur correspond au niveau de vie mensuel maximum des 10 % des personnes les plus pauvres.

Niveau de vie au 9e décile : Cet indicateur correspond au niveau de vie mensuel maximum des 10 % des personnes les plus riches.

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 - LE REVENU MÉDIAN

Il divise la population en deux parts égales, l'une lui est supérieure tandis que l'autre lui est inférieure. Cet item permet de situer d'une manière générale le niveau de vie des habitants sur un territoire donné.

REVENU MÉDIAN ANNUEL DE SAINT RENAN :
22 812 €

Avec **22 812 euros**, le revenu annuel médian de Saint Renan est supérieur à celui observé à l'échelle nationale qui se situe à **21 468 euros** par an (2017), soit une différence significative de plus de 1 300 €.

NIVEAU DE VIE MÉDIAN ANNUEL :
22 464 €

- **Le niveau de vie annuel médian**

Niveau de vie : le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC).

En Bretagne, le niveau de vie médian des habitants est relativement élevé, en particulier dans les intercommunalités littorales. Avec les Pays de la Loire, la Bretagne est la région française présentant les inégalités de revenus et les taux de pauvreté les plus faibles.
Les habitants de la région Bretagne ont un niveau de vie annuel médian de 21 060 euros. Sur ce critère, la Bretagne se situe au 3e rang des régions françaises derrière l'Île-de-France (23 230 €) et Auvergne-Rhône-Alpes (21 840 €), et devant le Grand Est (21 030 €) et les Pays de la Loire (20 980 €). Le niveau de vie médiane du Finistère se situe à 21 030€ et celui de la CCPI à 22 570 €.
Avec un niveau de vie médian de 22 464 euros, Saint Renan se situe bien au-dessus des moyennes nationales, régionales et départementales.

1.2 - LES INÉGALITÉS DE REVENUS

• Les écarts de niveau de vie des habitants de saint renan en 2018

NIVEAU DE VIE ANNUEL EN EUROS AU 1ER DÉCILE	15 020 €
NIVEAU DE VIE ANNUEL EN EUROS AU 9ÈME DÉCILE	35 590 €
RAPPORT INTERDÉCILE	2,3

Source, Balises

Si le rapport interdécile s'élève à 3,4 pour l'ensemble de la France métropolitaine, c'est-à-dire que le « niveau de vie plancher » des plus aisés est 3,4 fois plus élevé que le « niveau de vie plafond » des plus modestes, il est bien moindre en Bretagne ou il se situe à 2,8 . On retrouve ce résultat se retrouve à l'échelle départementale : avec un rapport interdécile de 2,8 pour le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor qui figurent parmi les sept départements français dont les niveaux de vie des individus sont les plus égalitaires.

A l'échelle de la CCPI (Communauté de Commune du Pays d'Iroise) l'interdécile est de 2,55 tandis qu'à Saint Renan il est de 2,3 ce qui fait de la commune le territoire le plus égalitaire de l'ensemble des éléments de comparaisons. Plouarzel et Plouzané ont un interdécile de 2,5 et Guilers de 2,4.

2 LES SOURCES DE REVENUS

2.1 - LE REVENU DISPONIBLE

Le revenu disponible est la partie qui reste après imposition, c'est donc le revenu réel de l'individu.

Le tableau ci-dessous met en évidence les principaux éléments structurant les revenus des ménages renanais.

• Décomposition des revenus disponibles des ménages renanais et finistériens

	PART EN % 2018	FINISTÈRE EN %
Revenus d'activité	**75,9**	**67,3**
Dont salaires et traitements	66,6	58,1
Dont indemnités de chômage	2,4	2,9
Dont revenus des activités non salariées	6,9	6,3
Pensions, retraites et rentes	**29,3**	**35**
Revenus du patrimoine et autres revenus	**7,9**	**9,1**
Ensemble des prestations sociales	**4,3**	**5,1**
Dont prestations familiales	2,4	2
Dont minima sociaux	1,1	2
Dont prestations logement	**0,8**	**1,1**
Impôts	**-17,4**	**-16,5**
Ensemble	**100**	**100**

Source, Insee

Le tableau met en évidence que la principale source de revenus des Renanais est le travail. Par comparaison avec la structure des revenus des ménages finistériens, les revenus d'activité pèsent pour pratiquement 9 points de plus au sein du revenu global des ménages renanais, tandis que les pensions et retraites pour 6 points de moins.

- **Tableau comparatif en 2017 des revenus fiscaux moyen des ménages**

SAINT RENAN	GUILERS	PLOUZANÉ
1 901 €	1 877 €	1 888 €

Source, Insee

2.2 - ETAT DES MÉNAGES FISCAUX RENANAIS POUR L'ANNÉE 2018

NOMBRE DE MÉNAGES FISCAUX	**3 331 ménages**
NOMBRE DE PERSONNES DANS LES MÉNAGES FISCAUX	**8 095**
PART DES MÉNAGES FISCAUX IMPOSÉS (EN %)	**56%**

Chiffres Insee 2018

L'état des ménages, d'un point de vue fiscal, confirme que les revenus des Renanais les positionne dans la partie la plus riche du pays puisque 56 % d'entre eux sont imposés contre 43% pour la moyenne nationale et 51,5 % pour la moyenne départementale.

- **Médiane du revenu disponible en euros sur d'autre territoire**

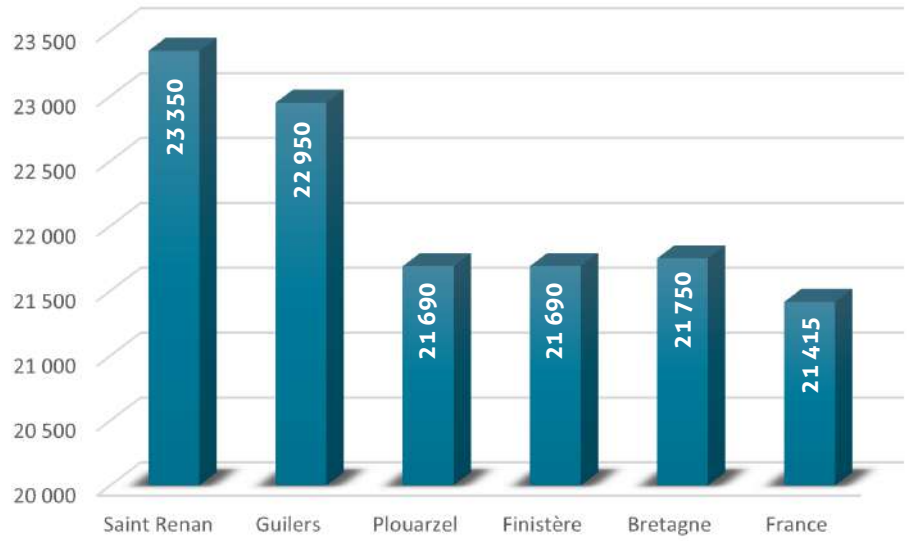

Avec 23 350 €, la médiane du revenu disponible à Saint Renan est supérieure aux autres territoires de comparaison.

2.3 - SALARIAT ET INÉGALITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) sont des catégories utilisées. pour classer une population selon l'activité professionnelle.

- **Salaire net horaire moyen selon la catégorie socioprofessionnelle des renanais en 2017**

	ENSEMBLE	FEMMES	HOMMES
ENSEMBLE	13,7€	12€	14,9€
CADRES	22,9€	19,3€	24,5€
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES	13,9€	13€	14,6€
EMPLOYÉS	10,4€	10,1€	11,3€
OUVRIERS	10,8€	9,6€	10,9€

Source, Insee : chiffres en % des catégories socioprofessionnelles. Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégories socioprofessionnelles du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Lorsque l'on regarde les PCS, cet écart se retrouve dans chaque catégorie, il est particulièrement prononcé chez les cadres ou l'écart est supérieur à 5 euros. Alors que pour les autres PCS, il est beaucoup moins élevé, se situant autour d'un euro.

Cette inégalité n'est, bien évidemment, pas propre au territoire renanais puisqu'elle s'observe plus globalement à l'échelle nationale voire même européenne et mondiale. En France, elle est en moyenne de 23 % mais elle augmente nettement avec le niveau de diplôme : elle s'élève à 29,4 % pour les titulaires d'un Bac + 3 ou plus, contre 15,8 % pour les individus qui n'ont pas le baccalauréat. Les écarts de rémunération liés au sexe sont l'une des principales inégalités en France et plus largement en Europe.

A Saint Renan cela se traduit par un écart de de 2,9 euros sur le salaire net horaire moyen.

Ces écarts s'expliquent à la fois par le fait que les femmes occupent plus souvent des postes à temps non complet mais également par le fait qu'elles rencontrent plus obstacles pour accéder aux postes à responsabilité qui sont les mieux payés.

Une autre source d'inégalité se trouve dans la durée du temps de travail ou dans la forme du contrat de travail. Les salariés à temps partiels ou ceux ayant un contrat précaire sont régulièrement dans des situations socio-économiques défavorables.

- **Evolution des contrats précaires entre 1999 et 2017 sur la commune**

Travailleurs précaires : il s'agit du nombre de salariés de 15 ans et plus, en contrats précaires (CDD, intérim, emploi aidé), en stage rémunéré ou en apprentissage.

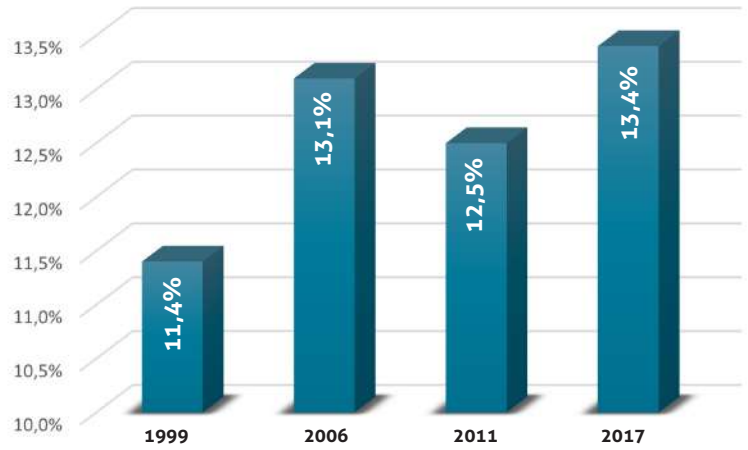

Source, Balises

En 2017, à Saint Renan 13,4 % des habitants sont recensés comme des travailleurs précaires. Ce chiffre a connu une croissance modérée depuis 1999 puisqu'il n'augmente que de deux points. Il est, par ailleurs très inférieur aux moyennes observées dans le Finistère (17,3%), en Bretagne (16,8%) et à l'échelle nationale (15,5 %). Cette donnée vient conforter la perception positive de la relation de la population renanaise au marché du travail. L'évolution des contrats à temps partiel conforte cette analyse avec une baisse de presque 3 points entre 1999 et 2017.

- **Evolution des contrats à temps partiel**

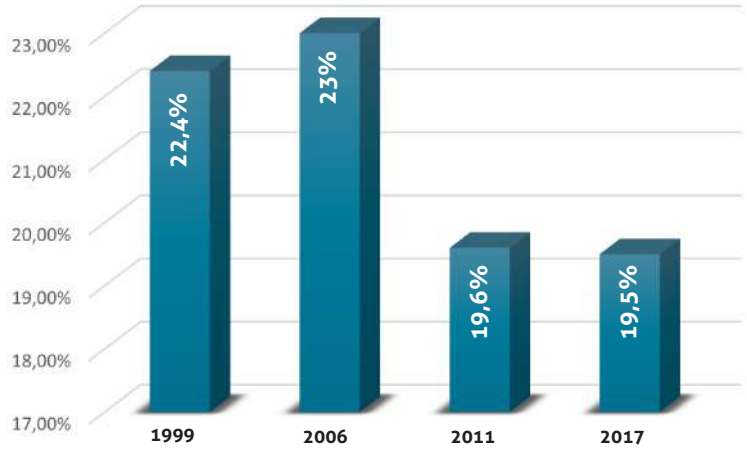

Source, Balises

2.4 - LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie, pour une année donnée, est inférieur à un seuil dénommé seuil de pauvreté et exprimé en euros. L'INSEE comme Eurostats le définissent comme étant inférieur à 60 % du revenu médian.

Le taux de pauvreté témoigne, également, d'une situation favorable à Saint Renan puisqu'en 2017 il est de 5%, contre 10,6 % dans le Finistère, 10,9 % en Bretagne et 14,5 % pour la France hexagonale.
Cet indicateur conjugué aux informations concernant les revenus de la population renanaise ou de sa situation par rapport à l'emploi témoigne que seule une petite frange de la population renanaise souffre de difficultés socio-économiques pour laquelle différents dispositifs ont été mis en place.

2.5 - ACTIONS DU CCAS ET PRÉSTATIONS SOCIALES

Pour répondre aux besoins des Renanais rencontrant des difficultés socio-économiques, le Centre Communal d'Action Sociale propose différents dispositifs d'aide. Ainsi, un système de quotient familial permet aux familles d'accéder aux services publics pour un coût moindre.
Parallèlement, lors de chaque réunion du conseil d'administration le CCAS peut attribuer des d'aides après instruction des dossiers de demandes qui lui sont transmis.

AIDES DIRECTES DU CCAS EN 2020

NATURE DE L'AIDE	MONTANT
Aides facultatives (Compte Adminstratif du CCAS)	4 100 €
Aides aux familles (repas pris à la cantine)	8 014,56 €
Repas enfants personnel soignants	462 €
Aides aux familles "ALSH Ty Colo"	1 684,62 €
Aides convention SDIS 29 (cantine et garderie Périscolaire)	1 222,50 €
Total des aides directes	15 483,68 €

En tant que service porteur des activités en direction des familles (crèche, centre de loisirs), le CCAS contribue à en réduire le coût de manière importante au moyen d'une subvention d'équilibre de la ville, ce qui évite aux usagers d'en avoir à supporter le coût réel.

Aides indirectes du CCAS en 2020

NATURE DE L'AIDE	MONTANT 2020
Subvention d'équilibre au Mac	176 293 €
Subvention d'équilibre à l'ALSH	69 513 €
Total des aides indirectes	245 806 €

Le CCAS joue également un rôle important d'accompagnement aux démarches des usagers. Après un premier accueil permettant d'évaluer la nature de la demande et les questions que celle-ci peut soulever, une orientation est faite en direction des services et institutions compétentes.

Les indicateurs de fragilité socio-économique

La prime d'activité est versée, par la CAF, aux actifs qui perçoivent une rémunération inférieure à un certain plafond et en fonction de la composition du foyer.

Le revenu de solidarité active (RSA) : assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Nombre de foyers allocataires du RSA	49
Part des ménages couverts par le RSA	1,50%
Nombre de foyers allocataires de la prime d'activités	289
Part des ménages couverts par la prime d'activité	8,60%

Source, Balises

En 2018, Saint Renan compte 49 ménages allocataires du RSA, soit 1,5 % des ménages renanais. Ce chiffre est, une fois encore, très inférieur aux autres données de comparaison. De pratiquement un point avec certaines communes limitrophes, de 2,5 points avec la moyenne départementale et de 4,3 points avec la moyenne nationale (cf graphique ci-après).

Cet indicateur vient, à nouveau, souligner le peu de situations socios-économiques difficiles existant sur le territoire renanais et le fait que les réponses proposées par les deux institutions présentes, le CDAS et le CCAS répondent de manière assez satisfaisante aux besoins de cette population.

- **Part des ménages couverts par le RSA**

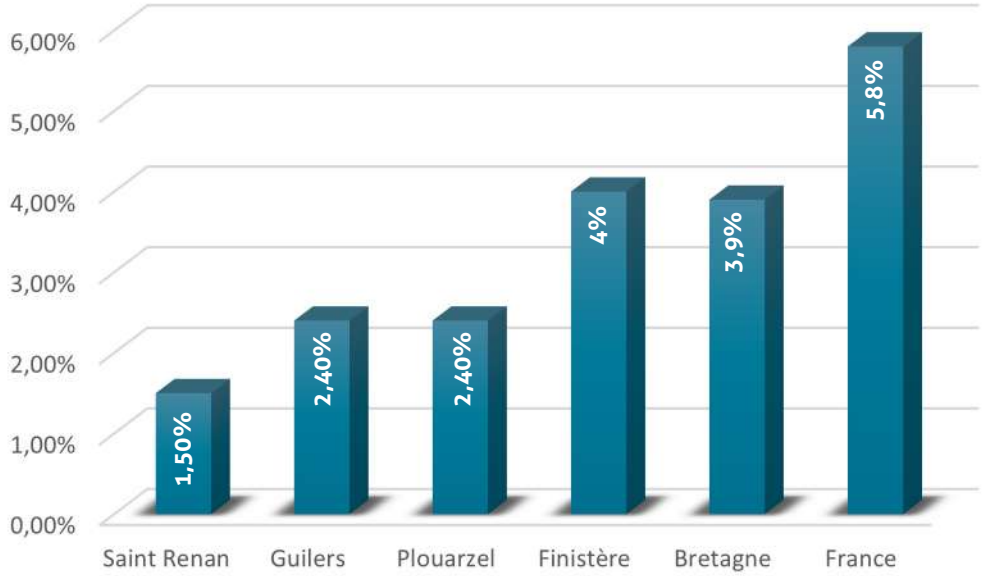

Source, Balises

- **Nombre de foyers allocataires de la prime d'activité**

ANNÉE	2016	2017	2018	2019
Nombre de foyers allocataires	240	228	289	456
Part des foyers allocataires	7,1%	6,8%	8,6%	13,6%

Source, Balises

La prime d'activité existe depuis 2016, elle a remplacé le « RSA activité ». Elle vient compléter les revenus des contrats les plus précaires. Si la croissance du nombre d'allocataires se corrèle au nombre de contrats précaires qui augmente lui aussi, la forte augmentation observée pour 2019 tient, quant à elle, aux critères d'accès modifiés sur décision du président de la République.

- **Tableau comparatif de la part des ménages allocataires de la prime d'activité**

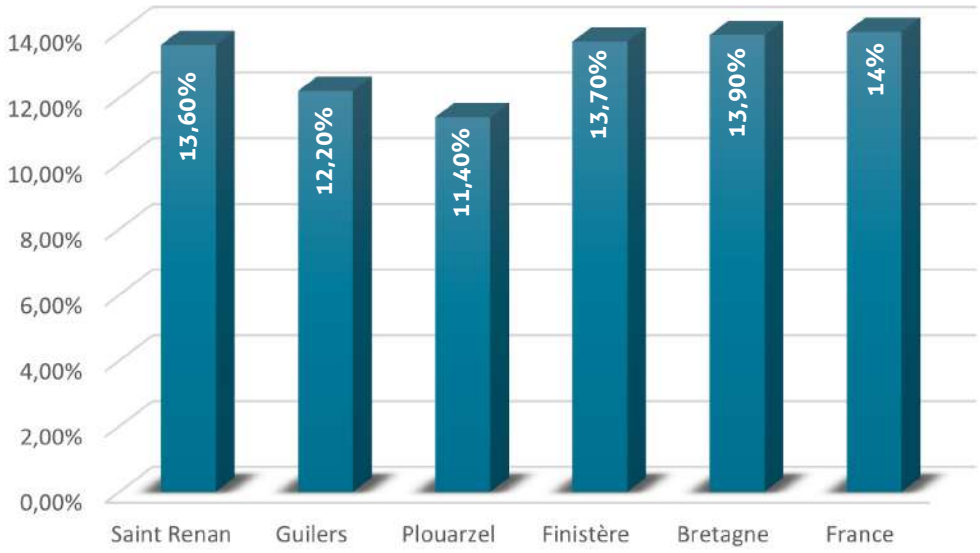

Avec 13,6 % des ménages couverts, Saint Renan est proche des moyennes départementales et nationales.

Les minima sociaux et les prestations sociales

L'étude des foyers dépendants des prestations sociales, pour moitié voire pour totalité de leurs revenus, permet de mieux appréhender la réalité des ménages renanais les plus en difficulté. Ainsi, à l'exception de l'année 2018 marquée par une forte hausse, le nombre de foyers (dont 50 % des revenus sont constitués d'aides sociales) reste relativement stable entre 140 et 160. Cela représente un peu plus de 10 % des foyers allocataires des aides de la CAF et 4,64 % du total des ménages renanais.

Part des allocataires dont le revenu est constitué à 50% ou plus de prestations :

ANNÉE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES	140	156	149	161	154	242	156
PART DES FOYERS ALLOCATAIRES	11,5%	12,5%	11,9%	11,9%	11,6%	18%	10,8%

Source, Balises

Part des allocataires dont le revenu est constitué à 100% de prestations :

ANNÉE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES	81	86	76	84	85	86	86
PART DES FOYERS ALLOCATAIRES	6,6%	6,9%	6,1%	6,2%	6,4%	6,4%	6%

Source, Balises

Il ressort de cette partie consacrée aux revenus des ménages renanais que ceux-ci bénéficient très majoritairement de conditions de vie supérieures aux différents points de comparaison proposé. Le nombre de situations précaires est très faible et le CCAS de Saint Renan a mis en place diverses sortes d'aides qui leur permettent d'accéder aux services publics proposés par la commune améliorant ainsi leur niveau de vie. Cette situation favorable résulte du fait qu'une large partie des ménages renanais travaille et tire ses revenus de l'activité professionnelle. On observe cependant que les situations contractuelles à temps partielles sont en hausse et concernent près d'un cinquième d'entre-elles.

B EMPLOI ET CHÔMAGE À SAINT RENAN

Près de 76 % des revenus des ménages renanais, avant imposition, sont issus de leurs activités professionnelles et 29,4 % proviennent des pensions de retraites qui sont, elles aussi, des revenus différés du travail. La question de l'emploi, de ses formes et du chômage est donc centrale pour l'analyse des besoins sociaux de la population renanaise.

1 PROFILS DES EMPLOIS RENANAIS EN 2018

	NOMBRE	%
Ensemble	2 614	100%
Agriculteurs exploitants	35	1,3%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	146	5,6%
Cadres et professions intellectuelles supérieurs	322	12,3%
Professions intermédiaires	634	24,3%
Employés	913	34,9%
Ouvriers	564	21,6%

Source, Insee

Saint Renan compte 2 614 emplois répartis, selon les critères de l'INSEE, dans 6 catégories distinctes. Ce sont les employés qui sont les plus nombreux, ils représentent plus d'un tiers des emplois existants sur le territoire. Viennent ensuite les professions intermédiaires pour près d'un quart des emplois, les ouvriers pour 1/5e et les cadres avec 12,3%.

1.1 - EVOLUTION DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

EVOLUTION DES PCS(POUVOIR QUALIFIÉ SUPÉRIEUR) ENTRE 2008 ET 2018

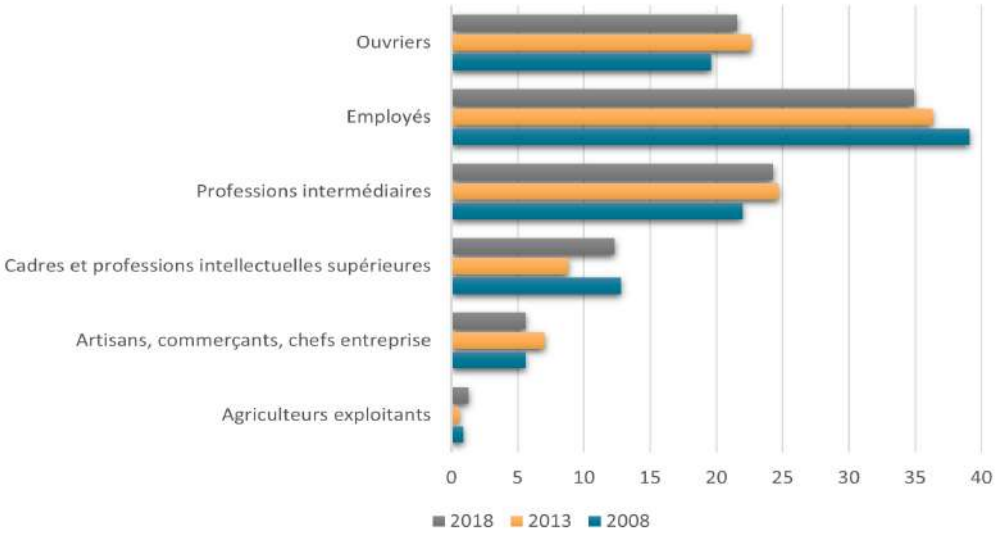

Source, Insee

Le graphique permet d'observer les évolutions des Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) au cours de la période 2008-2018, bien que première catégorie d'emplois sur le territoire le nombre d'employés baisse tout au long de la période, a contrario les professions intermédiaires comme celles d'ouvriers croissent. Les emplois d'agriculteurs et de cadres, quant à eux, après avoir connu une baisse entre 2008 et 2013 connaissent une croissance entre 2013 et 2018 qui les replace au même niveau qu'au début de la période.

1.2 - EVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS ENTRE 2007 ET 2018

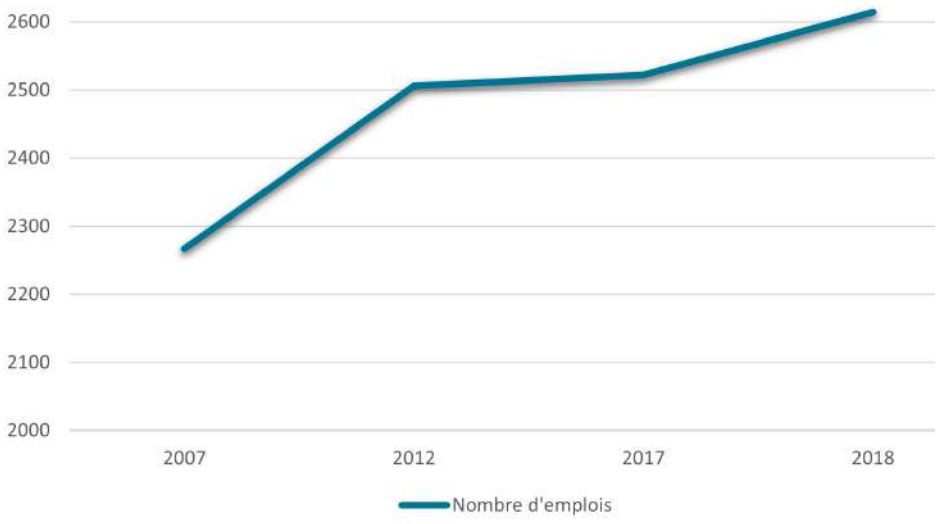

Le graphique témoigne de la dynamique de la commune, de son attractivité et de sa bonne santé économique avec un gain de 347 emplois entre 2007 et 2018, soit une croissance de 15,31 %.

1.3 - EMPLOI SELON LE STATUT PROFESSIONNEL EN 2017

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	2 267	100	2 506	100	2 522	**100**
Salariés	1 991	87,8	2 138	85,3	2 181	**86,5**
Dont femmes	1 173	51,7	1 270	50,7	1 323	**52,5**
Dont temps partiel	572	25,2	586	23,4	543	**21,5**
Non-salaririés	276	12,2	367	14,7	341	**13,5**
Dont femmes	111	4,9	153	6,1	146	**5,8**
Dont temps partiel	31	1,4	56	2,2	44	**1,7**

Source, Balises

En 2017, on compte 2 522 emplois dans la zone de Saint Renan qui se subdivisent en 86,5% d'emplois salariés et 13,5% de non-salariés. La majorité des salariés sont des femmes, pour 52,5%, alors qu'à l'opposé la majorité pour des non-salariés sont des hommes avec 94,2 %. Les contrats à temps partiels représentent plus d'un cinquième des contrats salariés ce qui va de pair avec la féminisation de ces emplois.

Les observations faites sont affinées grâce au tableau ci-dessous qui précise le statut de ceux qui travaillent sur le territoire communal. Plus de 77 % des hommes et 78 % des femmes bénéficient d'un statut favorable avec un CDI ou étant titulaires de la fonction publique.

1.4 - STATUT ET CONDITION D'EMPLOI POUR LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN 2017

	HOMMES	%	FEMMES	%
Ensemble	**1 747**	**100**	**1 679**	**100**
Salariés	**1 530**	**87,5**	**1 552**	**92,5**
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	1 350	77,3	1 319	78,5
Contrats à durée déterminée	101	5,8	182	10,8
Intérim	39	2,2	9	0,5
Emplois aidés	4	0,2	20	1,2
Apprentissage-stage	36	2,1	23	1,4
Non-salaririés	**218**	**12,5**	**127**	**7,5**
Indépendants	94	5,4	74	4,4
Employeurs	122	7	49	2,9
Aides familiaux	2	0,1	4	0,2

Source, Insee

Concernant les non-salariés, il s'agit principalement d'employeurs pour plus de 78 %, on notera que dans cette catégorie il y a pratiquement trois fois moins de femmes que d'hommes.

Population active est la population qui occupe un emploi ou est à la recherche d'un emploi.

Population active occupée est la population qui, au moment du recensement, est en activité.

Population inactive : Population âgée de moins de 15 ans, et de 65 ans et plus. C'est population d'âge actif ni occupée ni au chômage : personnes au foyer, étudiants non-salariés, chômeurs en formation, personnes en congé de longue maladie, personnes en dispense de recherche d'emploi.

Le taux d'activité : Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

2 TAUX D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI EN 2018

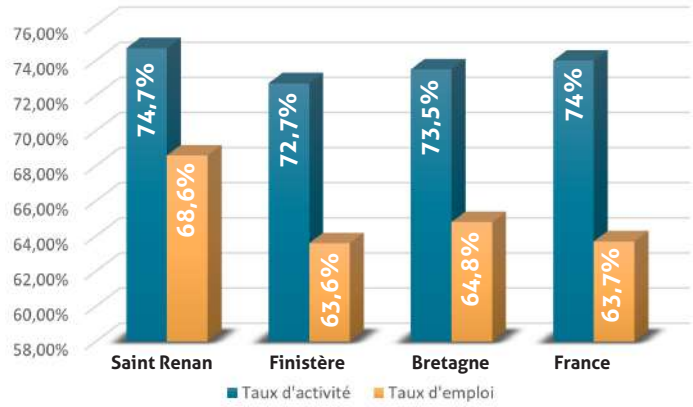

Les chiffres du taux d'activité témoignent que Saint Renan dispose d'une population composée à près de 75 % de potentiels actifs, ce qui pour la dynamique de la ville et son attractivité est un réel atout. Le taux d'emploi, quant à lui, met en valeur un marché de l'emploi dynamique et qui propose un nombre de postes bien supérieur en comparaison des autres territoires. Cela confirme les observations précédentes sur le grand nombre de renanais en situation d'emploi.

2.1 - PART DES RENANAIS TRAVAILLANT ENTRE 55 À 64 ANS

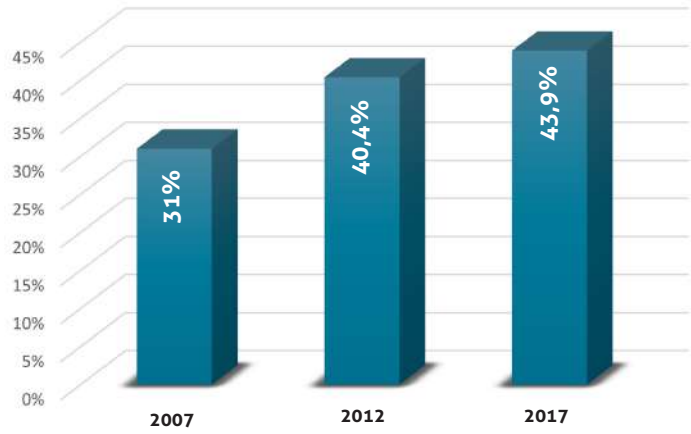

Source, Balises

Avec l'allongement de la vie professionnelle et le recul de l'âge de la retraite, on observe que la part des Renanais qui travaillent entre 55 et 64 ans ne cesse de croître. Conformément à ce que l'on peut observer à l'échelle nationale, elle n'atteint cependant pas la moitié de cette classe d'âge. Saint Renan se situe cependant sous les moyennes de comparaison puisque pour le territoire national la moyenne se situe à 49,3 %, à 44,4 % pour le Finistère et à 45,8 % pour la Bretagne.

Pour autant l'évolution est constante et particulièrement forte puisqu'entre 1999 et 2017, ce taux a cru de 24,7 points. Sa croissance est amenée à se poursuivre.

3 LE CHÔMAGE

3.1 - EVOLUTION DU CHÔMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) ENTRE 2007 ET 2018 À SAINT RENAN

	2007	2012	2017	2018
Nombre de chômeurs	208	308	309	310
Taux de chômage en %	6,2%	8,7%	8,3%	8,3%
Taux de chômage des hommes en %	4,5%	8%	7,9%	7,9%
Taux de chômage des femmes en %	8%	9,4%	8,7%	8,7%

Source, Insee

Avec 8,3 % en 2018, le taux de chômage de Saint Renan est en légère baisse par rapport à la période 2012-2017 après avoir connu une hausse (+ 1,5 point) entre 2007 et 2012. Il se situe en dessous du taux national (9,1%) mais au-dessus de ceux du Finistère (7,75%) et de la région Bretagne (7,5%).
On observe également une forte inégalité entre hommes et femmes puisque le taux de chômage de ces dernières est systématiquement supérieur à celui des hommes tout au long de la période étudiée même si l'écart ne cesse de se réduire passant de 3,5 points en 2007 à 0,8 points en 2017.

Le graphique ci-après étudie la répartition du taux de chômage en fonction de l'âge et du sexe des demandeurs d'emplois.

Celui-ci est particulièrement fort chez 15-24 ans se situant à 24,8 % pour les hommes et 21,8 % pour les femmes, cela s'explique par les difficultés rencontrées pour entrer sur le marché du travail et trouver un premier emploi. On observe également que l'allongement de la durée des études, plus important, chez les femmes se traduit par un taux de chômage moindre sur cette tranche d'âge.
A l'inverse la situation est défavorable au public féminin pour les deux tranches suivantes 25-54 ans et 55-64 ans.

Enfin, conformément aux observations faites lors de l'étude de la population active, on constate que le chômage des séniors est relativement important et spécifiquement chez les femmes.

3.2 - TAUX DE CHÔMAGE SELON LE SEXE ET L'ÂGE EN %

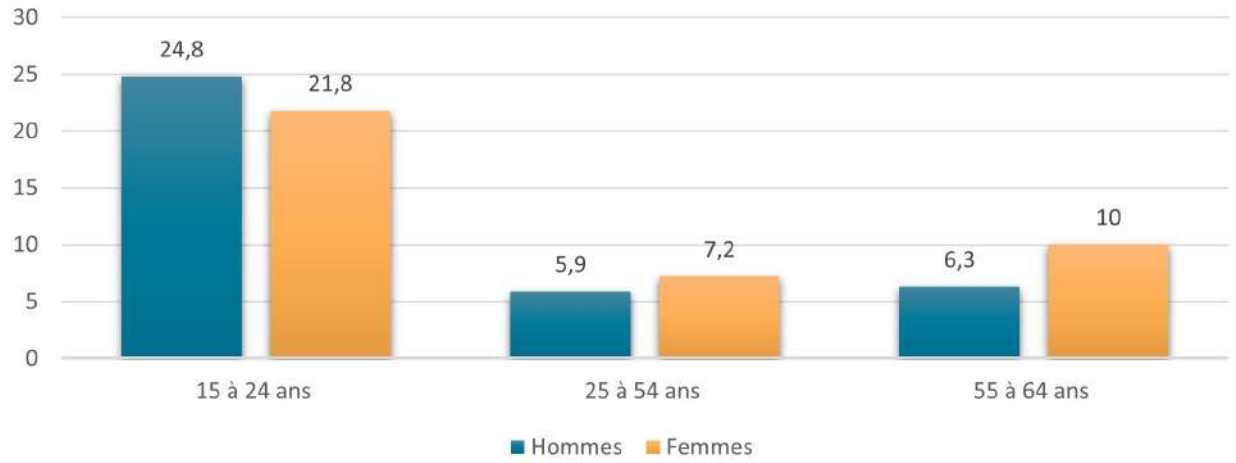

Source, Insee

3.3 - LES ACTIONS FAVORISANT LE RETOUR À L'EMPLOI

Le territoire compte plusieurs acteurs travaillant à favoriser le retour à l'emploi : la maison de l'emploi portée par la communauté de communes du pays d'Iroise en est le principal. Elle propose, un certain nombre de services d'accompagnement aux demandeurs d'emploi comme aux employeurs pour les aider à aboutir dans leurs recherches.

Pour les demandeurs d'emploi, elle propose :

- Un accueil et un accompagnement personnalisé
- Des ateliers et des prestations d'accompagnement adaptées aux besoins du demandeur d'emploi
- L'affichage quotidien des offres d'emploi et une mise en relation directe avec les demandeurs d'emploi
- Un soutien aux démarches administratives
- Une première information sur la formation professionnelle et la Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Une aide à la mobilité
- Un accès libre à un espace informatique et à un centre de ressources documentaires
- Des informations et conseils sur la création d'activité

Pour les employeurs :

- Une aide pour les recrutements
- Une aide dans la définition du ou des profils recherchés et dans la recherche de candidats
- Une Information sur les mesures d'aide à l'embauche La valorisation et le suivi des offres d'emploi transmises
- La mise à disposition de locaux pour les entretiens de recrutements
- Des actions ciblées par métiers et secteurs d'activités
- Des opérations de recrutement (forum emploi, « job dating » …)
- Des réunions d'information thématique
- Des rencontres employeurs-demandeurs d'emploi (les Mardis de l'agriculture, forum pour l'emploi des personnes handicapées…)

Par ailleurs, la maison pour l'emploi organise de nombreux temps forts tout au long de l'année comme un forum pour les jobs d'été ou des jobs dating.
Cette structure fonctionne avec de nombreux partenariats institutionnels ou associatifs. Plusieurs d'entre eux effectuent des permanences dans ses locaux et y accueillent le public ainsi de la mission locale du pays de Brest, du plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du pays de Brest, ou de Pôle emploi. Plusieurs associations spécialisées dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'insertion travaillent également avec la maison de l'emploi : En route pour l'emploi et Rail emploi service.

L'association Rail Emploi Service intervient également sur le territoire communal (cf. annexe). Elle se définit comme une passerelle permettant l'accompagnement des personnes vers l'emploi en valorisant leurs acquis. Elle met en place des parcours d'insertions pour les personnes qu'elle accompagne afin de leur permettre d'intégrer (ou réintégrer) pleinement le marché du travail. L'association travaille spécifiquement sur les publics sans emploi depuis 2 ans et plus.

4 LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'étude de la nature des emplois présents sur le territoire communal, des différents secteurs d'activités et du profil des entreprises vient compléter les informations sur le marché de l'emploi.

4.1 - LE PROFIL DES ENTREPRISES RENANAISES

- **Les établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2018**

	TOTAL D'ENTREPRISES	PART DU TOTAL DES ENTREPRISES	0 SALARIÉ	1 À 9 SALARIÉS	10 SALARIÉS OU PLUS
Agriculteur, sylviculture et pêche	**7**	**2,8%**	**1**	**6**	**0**
Industrie	**19**	**7,4%**	**1**	**13**	**5**
Construction	27	10,5%	2	20	5
Commerce, transports, services divers	165	64,5%	10	132	23
Dont commerce et réparation automobile	58	22,7%	3	46	9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	38	14,8%	2	20	16
TOTAL	**256**	**100%**	**16**	**191**	**49**

Source, Insee

Les statuts d'entreprises comprenant 0 salarié sont des entreprises pouvant avoir plusieurs créateurs et/ou sont des petites entreprises qui se dirigent sans le besoin de salariés.

Saint Renan compte 256 entreprises dont près de 65 % appartiennent au secteur des services, du commerce et des transports. Viennent ensuite les administrations publiques, établissements d'enseignement ou de santé et d'action sociale qui représentent presque 15 % des entreprises du territoire. Les établissements du secteur secondaire (industrie et construction) représentent respectivement 7,4 % et 10,5 % et enfin l'agriculture 2,8%.

Le tissu économique de Saint Renan est principalement composé de très petites entreprises pour presque 75 % d'entre-elles, il compte également quelques unités d'entreprises moyennes de plus de 50 salariés.

La répartition des emplois en fonction de la taille des entreprises et par secteur ne recoupe pas totalement le tableau ci-dessus. En effet, bien que ne représentant que 14,8 % des entreprises renanaises, la catégorie des établissements d'enseignement, de santé, d'action sociale et administrations publiques pèse pour 40,6 % des emplois.

• Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2018

	TOTAL DES POSTES	PART DU TOTAL DES POSTES	1 À 9 SALARIÉS	10 SALARIÉS OU PLUS
Agriculteur, sylviculture et pêche	**9**	**0,4%**	**9**	**0**
Industrie	**148**	**6,3%**	**59**	**89**
Construction	151	6,4%	77	74
Commerce, transports, services divers	1 090	46,3%	477	613
Dont commerce et réparation automobile	499	21,2%	193	306
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	956	40,6%	61	895
TOTAL	**2 354**	**100%**	**683**	**1 671**

Source, Insee

Tandis que la catégorie du commerce, transports et services ne représente que 46,3 % des emplois pour 64,5 % du total des entreprises renanaises. Enfin, on observe que ce sont les établissements de plus de 10 salariés qui sont les principaux pourvoyeurs d'emplois avec près de 71 % d'entre eux.

La comparaison de la structure des établissements employeurs de Saint Renan avec celle du département et du pays montre le profil particulier de la commune. En effet, elle compte beaucoup moins de micros entreprises, plus de trois points de moins, mais beaucoup plus d'établissements de 10 salariés ou plus, pour plus de 10 points de plus.

Cette situation est particulièrement intéressante pour le marché de l'emploi puisque, comme on l'a vu dans le tableau ci-dessus, ces établissements sont les premiers pourvoyeurs d'emplois du territoire.

• Tabeau comparatif des établissements actifs employeurs par taille année 2017

- **Les employeurs particuliers**

Le particulier employeur est une personne qui emploi un salarié à domicile ou à proximité de celui-ci en vue de répondre à des besoins relevant de sa vie personnelle et non de sa vie professionnelle.

A Saint Renan en 2017, on compte 458 particuliers employeurs. 260 d'entre-eux emploient une assistante maternelle

4.2 - LES ENTREPRISES CRÉEES À SAINT-RENAN 2019

	ENTREPRISES CRÉÉES 2019		DONT ENTREPRISES INDIVIDUELLES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	2	3,6	1	50
Construction	7	12,7	4	57,1
Commerce, transports, hébergement et restauration	13	23,6	9	69,2
Information et communication	5	9,1	4	80
Activités financières et d'assurance	3	5,5	1	33,3
Activités immobilières	4	7,3	2	50
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	11	20	6	54,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1	1,8	1	100
Autres activités de services	9	16,4	8	88,9
Ensemble	55	100	36	65,5

Source, Insee

Le premier secteur de création d'entreprises est celui des entreprises liées au commerce, à la restauration, l'hébergement ou au transport, avec 13 créations soit 23,6 % du total. Le second est celui des activités spécialisées avec 11 nouvelles entreprises pour 20 % du total. On observe, par ailleurs, que pour plus de 65 % des créations il s'agit d'entreprises individuelles.

- **Evolution des créations d'entreprises entre 2010 et 2019**

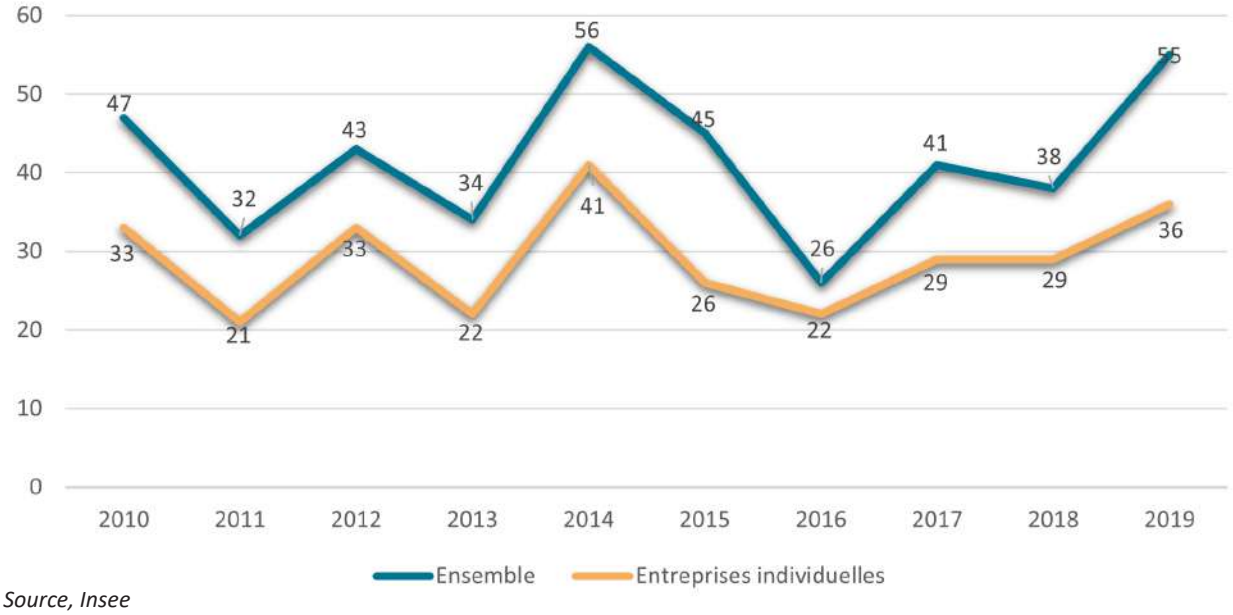

Source, Insee

En 2019 ce sont 55 entreprises qui ont été créées à Saint Renan, ce chiffre est conforté par celui de l'année 2020 qui a vu 59 créations d'entreprises et ce malgré le contexte de crise sanitaire qui a profondément marqué l'activité économique tout au long de l'année 2020.
Ces deux chiffres témoignent de l'attractivité du territoire comme de sa dynamique économique.

POUR RÉSUMER

- Saint Renan est une commune qui bénéficie d'une dynamique économique très positive. Elle propose de nombreux emplois sur son territoire ce qui permet à la majorité de Renanaises et de Renanais de travailler. Le taux d'activité comme le taux d'emploi du territoire communal sont largement supérieurs aux autres territoires de comparaison et le taux de chômage y est inférieur à celui constaté pour le territoire national.

- Le nombre d'emplois disponibles sur le territoire communal a cru de 15,37 % entre 2007 et 2018.

- Les familles les plus précaires dont les revenus dépendent à 50 % voire 100 % des aides sociales de la CAF représentent respectivement 4,64 % et 2,55 % du total des ménages renanais ce qui est très peu. Pour les aider à accéder aux services publics, le CCAS a mis en place plusieurs dispositifs d'aides attribuées en fonction du quotient familial.

- Le niveau de vie des Renanais est important, avec 22 812 euros, le revenu annuel médian de Saint Renan est supérieur à celui observé à l'échelle nationale qui se situe 21 468 euros par an (2017). Parmi les sources qui viennent alimenter le revenu des ménages, une large majorité est issue de leurs activités professionnelles (76%).

- Avec un rapport interdécile de 2,3, le niveau de vie à Saint Renan est également nettement plus homogène que dans tous les territoires de comparaison.

TROISIÈME PARTIE : LOGEMENT ET HABITAT

Les précédentes parties ont mis en évidence que la ville de Saint Renan se caractérise par une forte attractivité qui lui permet de connaitre une croissance démographique d'environ 1% par an et fait preuve d'un fort dynamisme économique qui a permis d'augmenter, dans des proportions très importantes, le nombre d'emplois présents sur le territoire.

En corollaire le nombre de logements a, lui aussi, connu une forte augmentation. Il a été multiplié par un peu plus de 3 depuis 1968 avec une croissance très forte jusqu'en 1990 et qui reste très soutenue depuis.

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENT À SAINT RENAN EN 2017

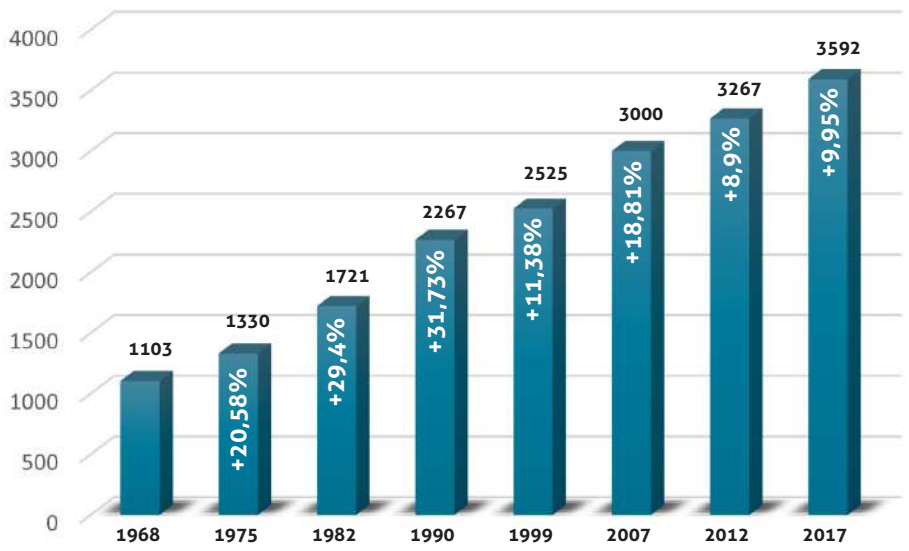

Source, Balises

Malgré cela, lors des entretiens avec les acteurs du territoire, c'est ce point qui a été souligné comme posant le plus de difficultés, tant le marché de l'immobilier à Saint Renan est tendu. L'offre, aussi bien en termes d'achat de bien que de location, reste très inférieure à la demande. Saint Renan offre un cadre de vie harmonieux couplé à des services de proximité dont de nombreux commerces locaux et bénéficie d'un positionnement géographique qui lui assure une très bonne desserte.

Présenter et analyser la dynamique du logement à Saint Renan est l'enjeu principal de cette partie.

A LE PROFIL DE L'HABITAT DES RENANAIS

Saint Renan est une ville dans laquelle une très large majorité d'habitants est propriétaire de son logement. Bien qu'en légère baisse, de -3,8 points entre 1990 et 2017, la part de propriétaires reste très importante puisqu'elle se situe à 71,9 %. Elle est nettement supérieure aux moyennes de comparaison puisque celle-ci se situe à 68,9 % dans le Finistère, 66,1 % en Bretagne et 57,6 % en France métropolitaine.

1 EVOLUTION DE LA PART DES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES À SAINT RENAN EN 2017

1990	1999	2007	2012	2017
75,7%	73,5%	72%	73,1%	71,9%

Source, Balises

Concernant le parc locatif, la majorité des ménages renanais louant leur logement le font dans le secteur privé (18,6%) tandis que 8,5 % bénéficient d'un logement social.

2 PART DES MÉNAGES VIVANT DANS LE PARC LOCATIF EN 2017

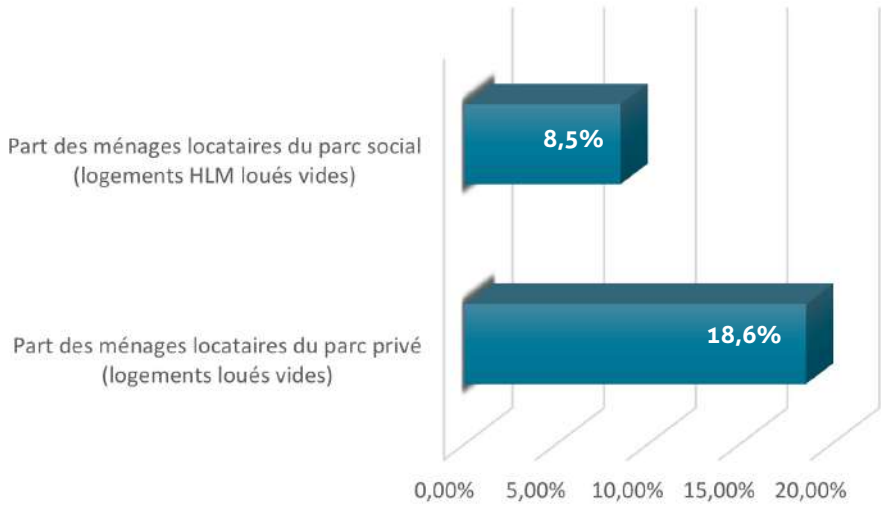

Enfin, 1% des ménages renanais bénéficient d'un logement à titre gratuit (logement prêté ou mis à disposition par l'employeur en fonction de certaines contraintes.)

Source, Balises

3 RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION À SAINT RENAN

	2007		2012		2017		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Ancienneté moyenne d'emménagement en années
Ensemble	2 849	100	3 075	100	3 362	100	16,3
Propriétaires	2 051	72	2 249	73,1	2 418	71,9	20,4
Locataire	769	27	803	28,2	911	27,1	5,6
Dont d'un logement HLM loué vide	246	8,6	243	7,9	287	8,5	8,7
Logé gratuitement	29	1,0	24	0,8	33	1,0	10,2

Source, Insee

En 2017, les propriétaires représentent 71,9% de la part des logements, ce sont également les ménages les plus anciens avec en moyenne une présence de 20,4 années dans leur logement. Les locataires, de leur côté, représentent 27,1% du parc avec une moyenne d'ancienneté de 5,6 années. On observe que l'ancienneté est beaucoup plus importante dans le parc social où elle est de 8,7 années.

On remarque que depuis 2007 le nombre de locataires augmente, passant de 769 personnes à 911 personnes, même si la proportion globale reste stable à environ 27%.

4 LOGEMENTS À SAINT RENAN DEPUIS 1968

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Résidences principales	1028	1265	1627	2110	2412	2849	3075	3362
Résidences secondaires et logements occasionnels	6	14	32	58	49	28	28	35
Logements vacants	69	51	62	99	61	123	163	195

Source, Balises

Les résidences principales ont plus que doublées depuis 1968 passant de 1028 à 3362 résidences, et ce du fait de l'attractivité constante de la commune.
Concernant les résidences secondaires et logements occasionnels, ils demeurent très anecdotiques. Bien que la commune soit touristique, les résidences secondaires sont quasi exclusivement en zone littorale dans le secteur, et Saint Renan, tout en demeurant un axe de passage vers le littoral, en est éloigné.

5 CATÉGORIE ET TYPE DE LOGEMENT EN 2017

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	**3000**	**100%**	**3267**	**100%**	**3592**	**100%**
Résidences principales	2849	95%	3075	94%	3362	93,6%
Résidences secondaires	28	0,9%	28	0,9%	35	1%
Logements vacants	123	4,1%	163	5%	195	5,4%
Maison	2275	75,8%	2525	77,3%	2742	76,3%
Appartement	722	24,1%	739	22,6%	842	23,4%

Source, Insee

Suivant l'évolution démographique de la commune, les résidences principales ont logiquement augmenté en proportion. Tandis que la répartition résidences principales / secondaires reste globalement stable, de même que les logements vacants qui ne représentent qu'une infime part du parc de logements existant sur le territoire communal. Logements vacants, à propos desquels il convient de préciser qu'ils ont été identifiés comme tels au moment du recensement de l'INSEE mais ne le restent généralement pas compte tenu de la tension sur ce marché.

6 RÉSIDENCE PRINCIPALE SELON LE NOMBRE DE PIÈCE

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	**2849**	**100**	**3075**	**100**	**3362**	**100**
1 pièce	49	1,7	41	1,3	44	1,3
2 pièces	241	8,5	242	7,9	283	8,4
3 pièces	364	12,8	373	12,1	408	12,1
4 pièces	414	14,5	4925	16	517	15,4
5 pièces	1781	62,5	1927	32,7	2110	62,8

Source, Insee

Les maisons étant largement majoritaires sur la commune, les logements 4 pièces (15.4 %) et surtout les 5 pièces (62.8%) dominent très nettement. Les logements d'1 à 3 pièces ne représentent au total que 21.8% du total des logements référencés sur Saint Renan.

7 RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2017 SELON LA PÉRIODE D'ACHÈVEMENT

	NOMBRE	%
Résidences principales construites avant 2015	3246	100
Avant 1919	159	4,9
De 1919 à 1945	105	3,2
De 1946 à 1970	575	17,7
De 1971 à 1990	1255	38,7
De 1991 à 2005	615	18,9
De 2006 à 2014	537	16,5

16.5% du parc de logements a moins de 10 ans, et 74.1 % a moins de 50 ans, en cohérence avec l'évolution de la population communale depuis les années 70.

8 RÉSIDENCES PRINCIPALES EN 2017 SELON LE TYPE DE LOGEMENT ET LA PÉRIODE D'ACHÈVEMENT À SAINT RENAN

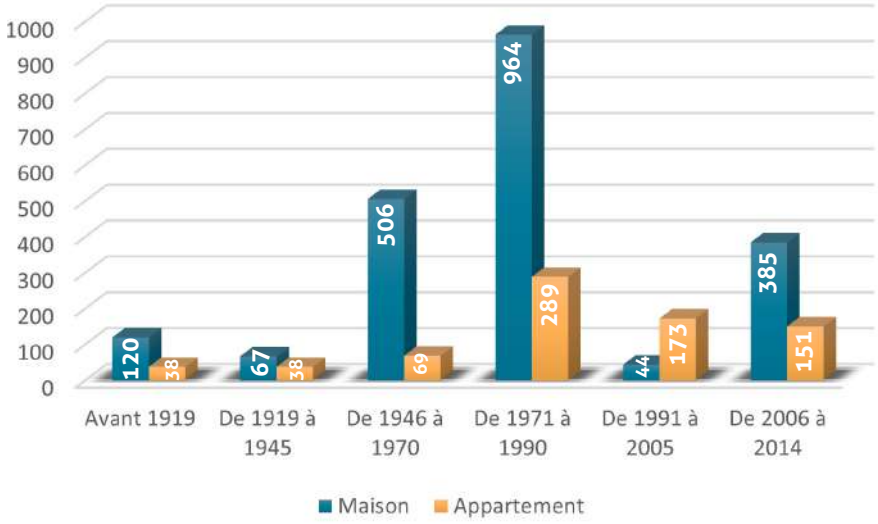

En cohérence avec les éléments présentés dans les sections précédentes, les constructions de maisons sont majoritaires avec les constructions de logements collectifs.

Toutefois, et en lien avec les besoins en logements sociaux évoqués précédemment, on constate que le rapport s'est inversé durant la période 1991 à 2005. Peu de maisons ont été édifiées durant cette période (44 contre 964 sur les vingt années précédentes), la construction s'étant concentrée sur les appartements (173).

Les maisons sont redevenues majoritaires depuis 2006 (385), mais la construction de collectifs se maintient à un rythme soutenu (151 en 9 ans contre 173 sur les 15 années précédentes).

9 ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT DANS LA RÉSIDENCE PRINCIPALE EN 2017

	NOMBRE DE MÉNAGES	PART DES MÉNAGES EN %	POPULATION DES MÉNAGES	NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR :	
				LOGEMENT	PERSONNE
Ensemble	3362	100	7833	4,9	2,1
Depuis moins de 2 ans	431	12,8	957	4,1	1,8
De 2 à 4 ans	572	17	1291	4,1	1,8
De 5 à 9 ans	575	17,1	1582	4,7	1,7
10 ans ou plus	1783	53	4003	5,5	2,4

Source, Insee

Au sein des 3362 ménages recensés sur la commune, en 2017, 53% vivent depuis 10 ans ou plus dans leur habitation, ce qui explique la faible rotation des logements sur la commune. Concernant ces familles, elles vivent dans les logements les plus grands, soit les 5 pièces correspondant pour la très grande majorité aux maisons. Les taux de rotation sont plus importants sur les petits logements, et notamment les appartements dont la libération à court/moyen terme se constate régulièrement, et plus particulièrement pour ceux du parc privé.

Près de 30 % des Renanais habitent depuis moins de 4 ans dans leur habitation, chiffre à recouper avec l'importante construction récente de ces dernières années ainsi qu'avec le solde migratoire très positif vu en première partie.

10 ANCIENNETÉ DES EMMÉNAGEMENTS À SAINT RENAN

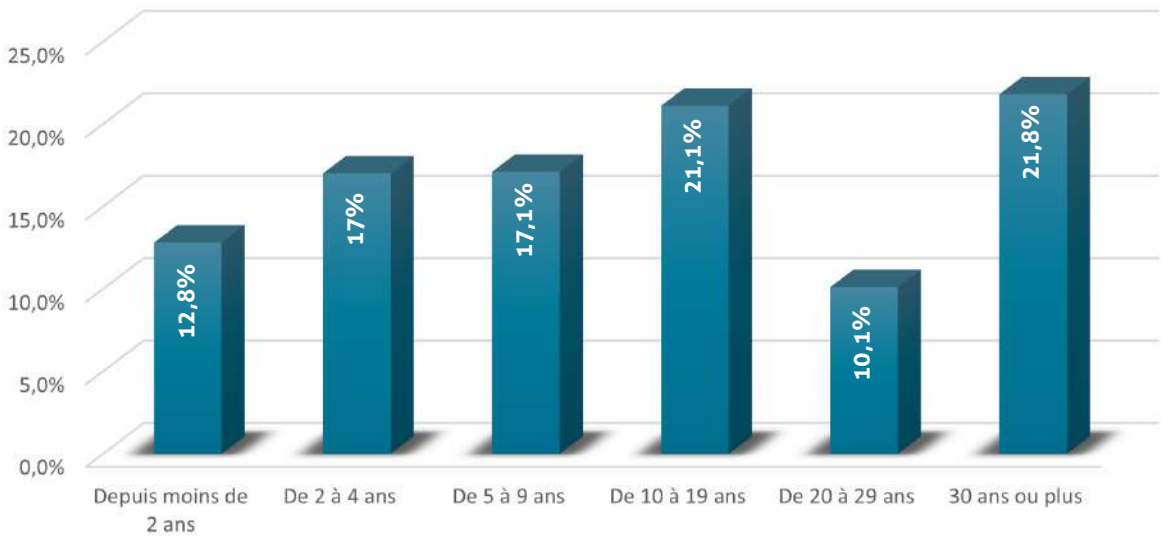

Source, Insee

Les ménages s'étant installés à Saint Renan depuis plus de 10 ans sont majoritaires et représentent 53% du total, démontrant ainsi l'attachement général des habitants à la commune.
30% des ménages résident à Saint Renan depuis moins de 4 ans, ce qui atteste en parallèle de l'attractivité de la commune pour les nouveaux arrivants.

11 CONFORT DES RÉSIDENCES PRINCIPALES À SAINT RENAN

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	**2849**	**100**	**3075**	**100**	**3362**	**100**
Salle de Bain avec baignoire ou douche	2808	98,6	1041	98,9	3308	98,4
Chauffage central collectif	44	1,5	30	1	23	0,7
Chauffage central individuel	1651	57,9	1724	56,1	1911	56,8
Chauffage individuel tout électrique	948	33,3	1048	34,1	1112	33,1

Source, Insee

Sans surprise, la quasi-totalité des logements (98,4 %) est équipée des commodités standards, à savoir une salle de bain avec baignoire ou douche.
Le chauffage individuel est également très largement majoritaire à 89,9 %, répartis entre système central classique ou système électrique. Le chauffage central collectif, typique des immeubles anciens ne représentent plus que 0,7 % du parc.

B | LE PARC SOCIAL

Le parc social est composé des logements locatifs gérés par des organismes HLM.

Il existe 4 bailleurs sociaux sur le territoire renanais dont le patrimoine est présent sur l'ensemble de la ville (cf. cartographie).

Avec 249 logements, le principal d'entre eux est BMH puis viennent Armorique habitat (43 logements) et Espacil (18 logements). Les autres bailleurs ne disposant que d'un tout petit nombre de logements (cf. cartographie).

1 EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENT SOCIAUX OCCUPÉS EN 2017 À SAINT RENAN

	1990	1999	2007	2012	2017
Nombre de logements sociaux	162	184	246	243	287
Part des logements sociaux	7,14%	7,28%	8,20%	7,63%	8%

Source, Balises

Le nombre de logements sociaux augmente tout au long de la période étudiée passant de 162 en 1990 à 287 en 2017, soit une hausse de plus de 100 logements sociaux en plus (+ 77,16 %), en cohérence avec l'augmentation proportionnelle des logements sur la même période. Si la part des logements sociaux représente 8 %, le taux global des logements locatifs conventionnés est de 10 % répondant en cela aux attentes du schéma de cohérence territorial du Pays de Brest qui fixe, pour les pôles structurants, comme l'est Saint Renan, un taux de logements conventionné de 10 %.

Malgré une situation socio-économique plutôt favorable (cf. seconde partie), la demande en logements sociaux est importante à Saint Renan et connait une augmentation. Les élus sont quotidiennement sollicités pour l'attribution de tels logements. Pour répondre à cette attente, le PLU voté en février 2017 prévoit que la plupart des opérations d'aménagements doivent inclure un pourcentage défini de logements sociaux dans le périmètre du projet, et ce afin de garantir le développement de ces logements en proportion des constructions de logements privés.

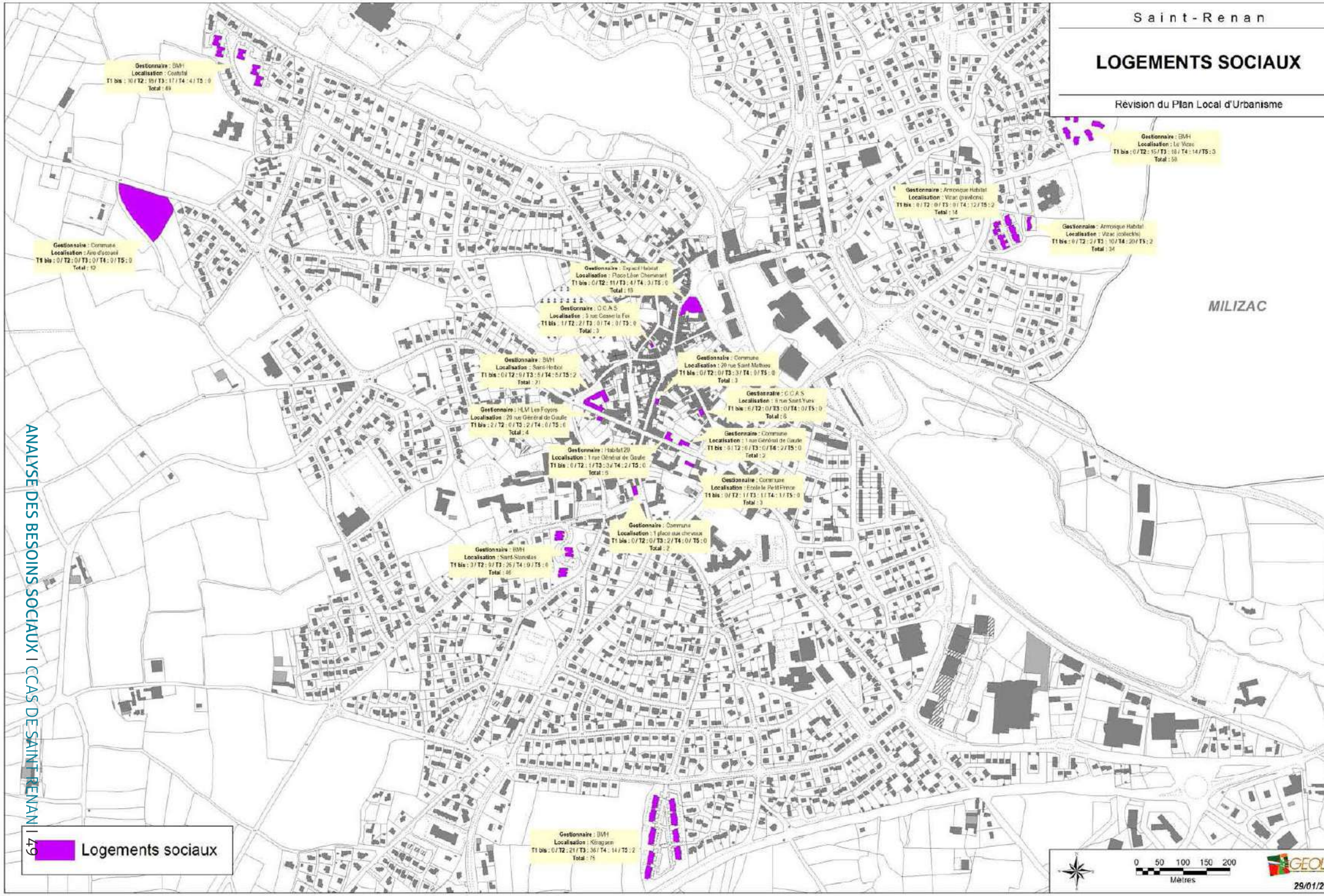
Saint-Renan
LOGEMENTS SOCIAUX
Révision du Plan Local d'Urbanisme
Gestionnaire : BMH
Localisation : Coatutal
T1 bis : 10 / T2 : 15 / T3 : 17 / T4 : 4 / T5 : 0
Total : 46
Gestionnaire : Commune
Localisation : Aire d'accueil
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 0 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 12
Gestionnaire : BMH
Localisation : Le Vizac
T1 bis : 0 / T2 : 15 / T3 : 10 / T4 : 14 / T5 : 3
Total : 58
Gestionnaire : Armorique Habitat
Localisation : Vizac (pavillons)
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 0 / T4 : 12 / T5 : 2
Total : 14
Gestionnaire : Armorique Habitat
Localisation : Vizac (collectifs)
T1 bis : 0 / T2 : 2 / T3 : 10 / T4 : 20 / T5 : 2
Total : 34
Gestionnaire : Espace Habitat
Localisation : Place Léon Chominant
T1 bis : 0 / T2 : 11 / T3 : 4 / T4 : 3 / T5 : 0
Total : 18
Gestionnaire : C.C.A.S.
Localisation : 5 rue Cosse la Fox
T1 bis : 1 / T2 : 2 / T3 : 0 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 3
Gestionnaire : BMH
Localisation : Saint-Herbot
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 6 / T4 : 5 / T5 : 2
Total : 21
Gestionnaire : Commune
Localisation : 20 rue Saint Mathieu
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 3 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 3
Gestionnaire : C.C.A.S.
Localisation : 8 rue Saint Yves
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 0 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 0
Gestionnaire : HLM Les Foyers
Localisation : 29 rue Général de Gaulle
T1 bis : 2 / T2 : 0 / T3 : 2 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 4
Gestionnaire : Commune
Localisation : 1 rue Général de Gaulle
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 0 / T4 : 2 / T5 : 0
Total : 2
Gestionnaire : Habitat 29
Localisation : 1 rue Général de Gaulle
T1 bis : 0 / T2 : 1 / T3 : 3 / T4 : 2 / T5 : 0
Total : 6
Gestionnaire : Commune
Localisation : Ecole le Petit Prince
T1 bis : 0 / T2 : 1 / T3 : 1 / T4 : 1 / T5 : 0
Total : 3
Gestionnaire : Commune
Localisation : 1 place aux chevaux
T1 bis : 0 / T2 : 0 / T3 : 2 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 2
Gestionnaire : BMH
Localisation : Saint-Stanislas
T1 bis : 3 / T2 : 9 / T3 : 26 / T4 : 0 / T5 : 0
Total : 46
Gestionnaire : BMH
Localisation : Kérappon
T1 bis : 0 / T2 : 21 / T3 : 36 / T4 : 14 / T5 : 2
Total : 75
MILIZAC
Logements sociaux
0 50 100 150 200
Mètres
29/01/2

2 TABLEAU COMPARATIF DE LA PART DES LOGEMENTS SOCIAUX EN 2017

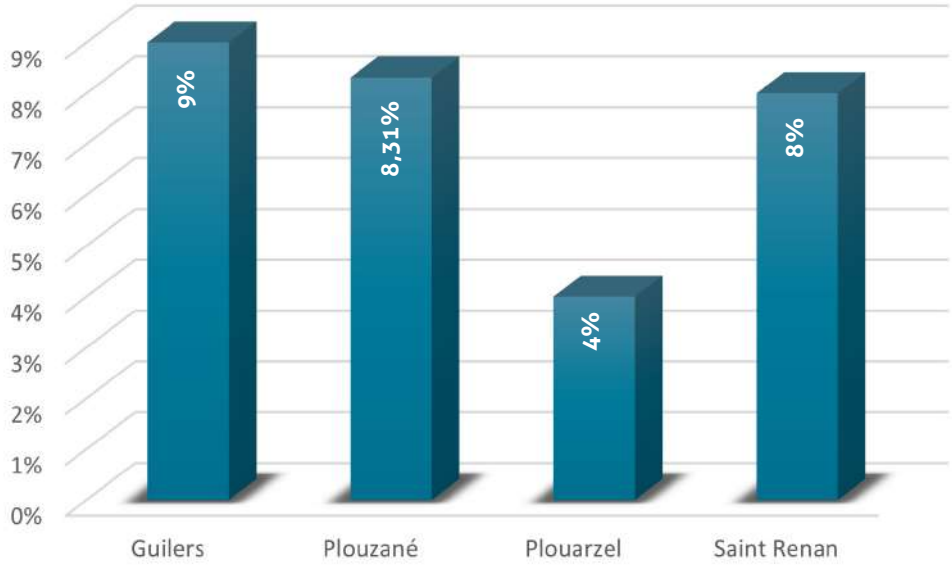

Source, Balises

Avec 8 % de logements sociaux Saint Renan se situe pratiquement au même niveau que les territoires de comparaison.

3 TAUX DE ROTATIONS DES LOGEMENTS

En 2017, l'ancienneté moyenne dans les logements sociaux renanais est de 8,7 années. Les départs sont donc relativement faibles et les familles, sauf importante évolution de leur composition ou de leur statut socio-économique, restent dans le logement qui leur a été attribué. Les occupants de ces logements sociaux ont tendance à y demeurer sur de longues périodes, bien plus que les occupants du parc privé qui évoluent souvent vers l'achat. Les listes d'attentes de candidats à ces logements sont donc importantes et il faut compter plusieurs mois pour obtenir une attribution.

Il existe sur le territoire communal trois logements d'urgences, ayant vocation à offrir une solution temporaire d'hébergement à des habitants en situation difficile. Ces logements ne sont toutefois pas assimilables à des logements sociaux, puisqu'il ne peut s'agir de logements pérennes.

4 RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON L'ÉTAT DE SUROCCUPATION EN % (HORS STUDIOS OCCUPÉS PAR UNE PERSONNE)

La suroccupation est le nombre d'occupants dans la résidence dépassant la capacité moyenne ou prévue.

SUROCCUPÉ	**0,5%**
NON SUROCCUPÉ	**95,5%**

Source, Insee

La suroccupation concerne donc moins d'1% des logements et ne constitue donc pas une problématique sur la commune.

POUR RÉSUMER

- La population de Saint Renan ne cesse de se développer et les logements suivent logiquement cette tendance. Les logements sont très majoritairement des habitations individuelles de taille confortable, cependant la construction de collectifs se développe également. Les logements secondaires ou occasionnels sont très faibles, la résidence principale représentant la quasi-totalité du parc.

- Les propriétaires sont très nettement majoritaires, et les locataires, qui représentent 27% des habitants, se répartissent entre le parc privé (18.6%) et les logements sociaux (8.5%). Ces derniers logements sont en progression constante sur la commune pour répondre à la demande, et leur développement dans les années à venir est soutenu par le P.L.U. de la commune qui leur assure une place dans les opérations d'aménagement.

- Les résidents de longue durée représentent plus de la moitié de la population, même si les nouveaux arrivants sont en proportion significative.

- Les renanais sont attachés à leur commune et semblent y avoir trouvé une stabilité, ce qui explique le nombre majoritaire de résidants depuis plus de 10 ans.

QUATRIÈME PARTIE : COMMENT BIEN VIEILLIR À SAINT RENAN ?

Seniors, jeunes retraités, personnes âgées, grand âge,… malgré leurs grandes différences ces publics sont au cœur de l'action communale et d'une politique sociale locale. En s'intéressant tout particulièrement à leur situation, il s'agit d'anticiper les conséquences prévisibles du vieillissement de la population et de prendre en compte les besoins et les attentes des personnes âgées dans toutes les politiques publiques : le social, mais aussi l'urbanisme, le logement, le sport, la culture, …

Dans toute politique sociale, une attention particulière doit être portée aux plus fragiles, que ce soit au titre de leur santé, de leurs revenus et/ou de leur isolement.

Les personnes âgées constituent également une population ressource qui contribue au dynamisme et à l'attractivité d'un territoire : engagement bénévole, participation citoyenne, moteur de la «silver economy»

Qu'en est-il des conditions de vie des personnes âgées au sein du territoire renanais ? Quelles sont les projections pour l'évolution de ce public dans les années à venir ? Comment favoriser le bien vieillir à Saint Renan ? Telles sont les questions auxquelles ce focus tentera d'apporter des réponses.

A LA PLACE DES SÉNIORS À SAINT RENAN

1 LA POPULATION RENANAISE DE 60 ANS ET PLUS

PART DANS LA PPOPULATION TOTALE (EN %)	
60-74 ans (2017)	25%
75 ans et plus (2017)	9,2%
PART DANS LA POPULATION DE 60 ANS ET PLUS (EN %)	
60-74 ans (2017)	63,1%
75 ans et plus (2017)	36,9%

Source, Insee

En 2017, un quart de la population recensée à Saint Renan est âgée de plus de 60 ans et plus soit 2 030 personnes.

Pour comparaison, la même catégorie de population représente 29 % de la population du Finistère et 26 % de celle de la France métropolitaine.

La pyramide des âges en 2017

Source : Insee, Rp 2017

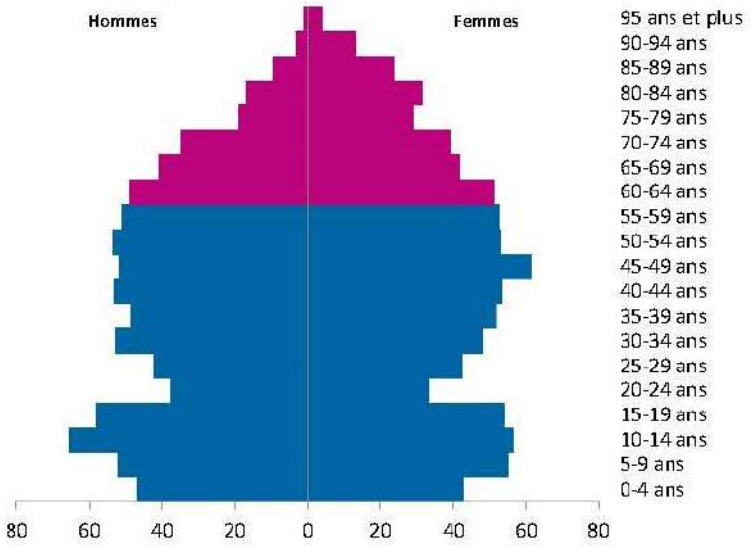

Parmi ces 2 030 personnes agées de plus de 60 ans, 1 280 ont entre 60 et 74 ans soit 16 % de la population totale tandis que celle de plus de 75 ans sont 750 et représentent 9 % de la population renanaise. Pour autant, ainsi que cela a été exposé dans la première partie Saint Renan est une ville relativement jeune dont l'indice de jeunesse se situe à 1,1 contre 0,8 pour le Finistère et 0,9 pour la France.

1.1 - L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS, DEPUIS 1990

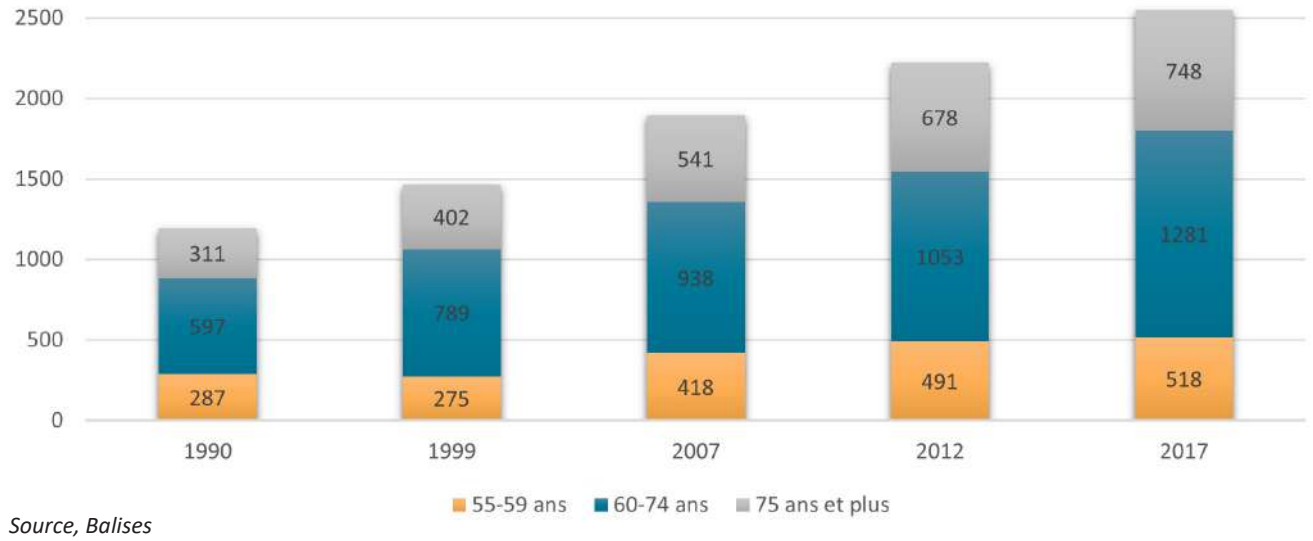

Source, Balises

Conformément à ce qui s'observe dans l'ensemble des pays développés, le vieillissement s'accèlere et la part que représente cette tranche de la population, s'accroit. Ainsi le nombre de Renanais âgé de plus de 55 ans a cru de 113,14% entre 1990 et 2017. Les 75 ans et plus ont augmenté de 140,5% et les 60-74 ans de 114,5%.

1.2 - LA PART DES PERSONNES ÂGÉES DANS LA POPULATION TOTALE DES PLUS DE 60 ANS

Indice d'évolution des générations âgées. Il rapporte pour un territoire donné, la population de 60 à 74 ans à la population de 75 ans et plus. Plus l'indice est élevé plus le vieillissement attendu dans le territoire est important.

L'indice de viellissement de Saint Renan, de 1,7 personne de 60-74 ans pour une personne de plus de 75 ans est similaire à celui du département comme à celui du pays. Saint Renan va donc être confronté aux mêmes problématiques que celles qui sont déjà en cours à l'échelle nationale : hausse des besoins médicaux, adaptation des logements, problématique d'isolement et d'accès aux services, etc.

2 LES PERSPECTIVES DE VIEILLISSEMENT ET LES PROBLÉMATIQUES EN RÉSULTANT

2.1 - LES PERSPECTIVE VIEILLISSEMENT 2020 À 2026

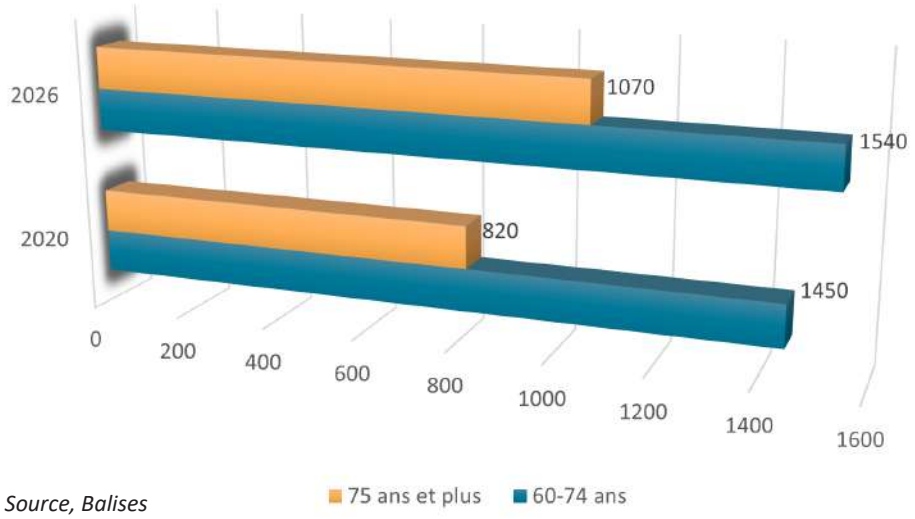

Source, Balises

Les projections réalisées par le cabinet Compas* prévoit une hausse de 15 % du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans sur le territoire de Saint Renan, soit 340 personnes en plus dans cette catégorie de population. En 2026, la population âgée de plus de 60 ans pourrait représenter 29 % de la population totale. La tranche des 60-74 ans devrait augmenter de 6 % et celle des 75 ans et plus de 30 %. C'est donc la part la plus âgée de la population qui devrait connaître l'augmentation la plus importante.

*** Cabinet Compas : Société d'études des territoires et d'observation de la société.**

Cette tranche d'âge correspond à la génération du « baby-boom » de l'après seconde guerre mondiale qui se situe aujourd'hui entre la fin de l'activité professionnelle et les premières années de retraite. Elle impacte fortement les effectifs des séniors, à tel point que les démographes évoquent désormais un «papy-boom.»

Cette forte hausse se traduit également par une perspective, à moyen terme, plus problématique avec la croissance du nombre de personnes âgées en perte d'autonomie.

2.2 - LE RATIO AIDANTS ET AIDÉS À SAINT RENAN

Répondre aux besoins des personnes âgées de la commune, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie, une prise en charge par les générations suivantes.

Même si le premier aidant est le conjoint, lorsqu'il est encore vivant, ce sont souvent les enfants, fils et/ou fille âgés d'une soixantaine d'années qui répondent à ce besoin. Cette génération, même si rien ne garantit sa proximité géographique, peut être considérée comme une ressource de présence ou d'alerte en cas de besoin.

C'est ce potentiel d'aide que le ratio aidants / aidés cherche à décrire.

Le ratio aidants et aidés rapporte la population des 55-64 ans aux 85 ans et plus vivant à domicile et sur un même territoire.

2.3 - EVOLUTION DU RATIO AIDANTS À SAINT RENAN

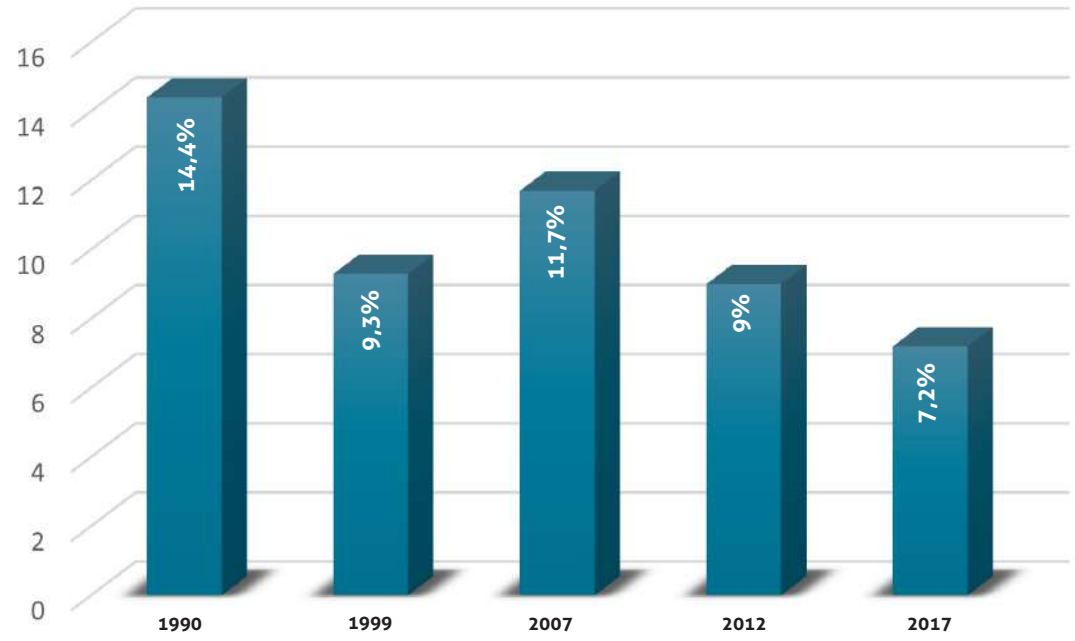

Source, Balises

Depuis 1990 le ratio renanais a été divisé par deux, pour autant il reste largement supérieur à la moyenne nationale puisqu'il est de 7,2 en 2017 contre 4,9 pour la France métropolitaine. Cependant les projections démographiques l'amènent à poursuivre sa réduction pour atteindre 4,3 en 2026.

Cette forte baisse, qui se retrouve à l'échelle du territoire nationale et qui correspond au vieillissement évoqué dans le paragraphe précédent, invite à développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des plus âgés. Il s'agit des actions favorisant le maintien à domicile développées par le CCAS qui feront l'objet d'un paragraphe spécifique.

Parallèlement, la professionalisation de cette aide va être amenée à se poursuivre et à s'amplifier générant de nombreux emplois et permettant le développement de la "silver economy." Plusieurs entreprises de servcies à domicile sont d'ores et déjà implantées sur le territoire de Saint Renan.

B ACTIVITÉS ET REVENUS DES SÉNIORS

1 SÉNIORS ACTIFS ET RETRAITÉS

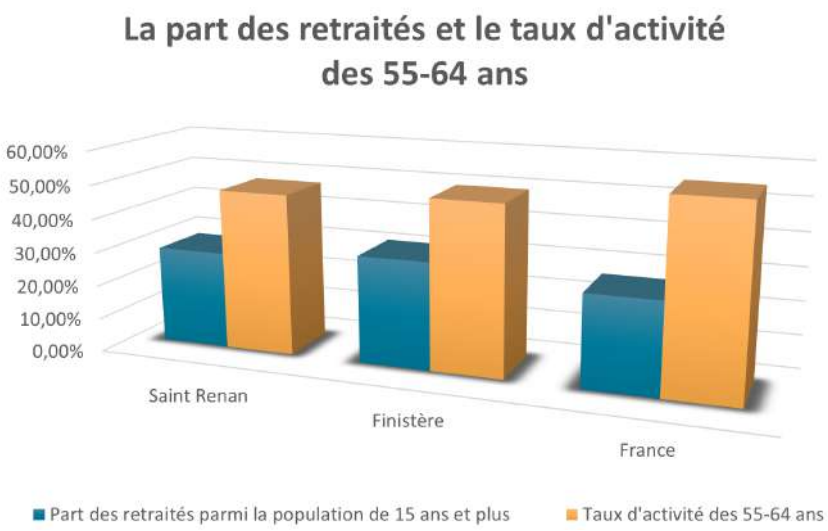

En 2017, les retraités représentent 29% de la population de 15 ans et plus à Saint Renan soit 1 880 personnes. Cette part est inférieure à la moyenne départementale qui se situe à 32% mais supérieure à la moyenne nationale qui est de 27%.

Par ailleurs, on compte 490 actifs parmi les 55-64 ans soit un taux d'activité de 48 % (cf. la seconde partie portant sur l'emploi), taux inférieur à la moyenne départementale comme nationale, il est cependant en croissance continue depuis 1990.

2 LE NIVEAU DE VIE DES SÉNIORS À SAINT RENAN

2.1 - LES REVENUS MENSUELS SELON L'ÂGE DU RÉFÉRENT DU MÉNAGE

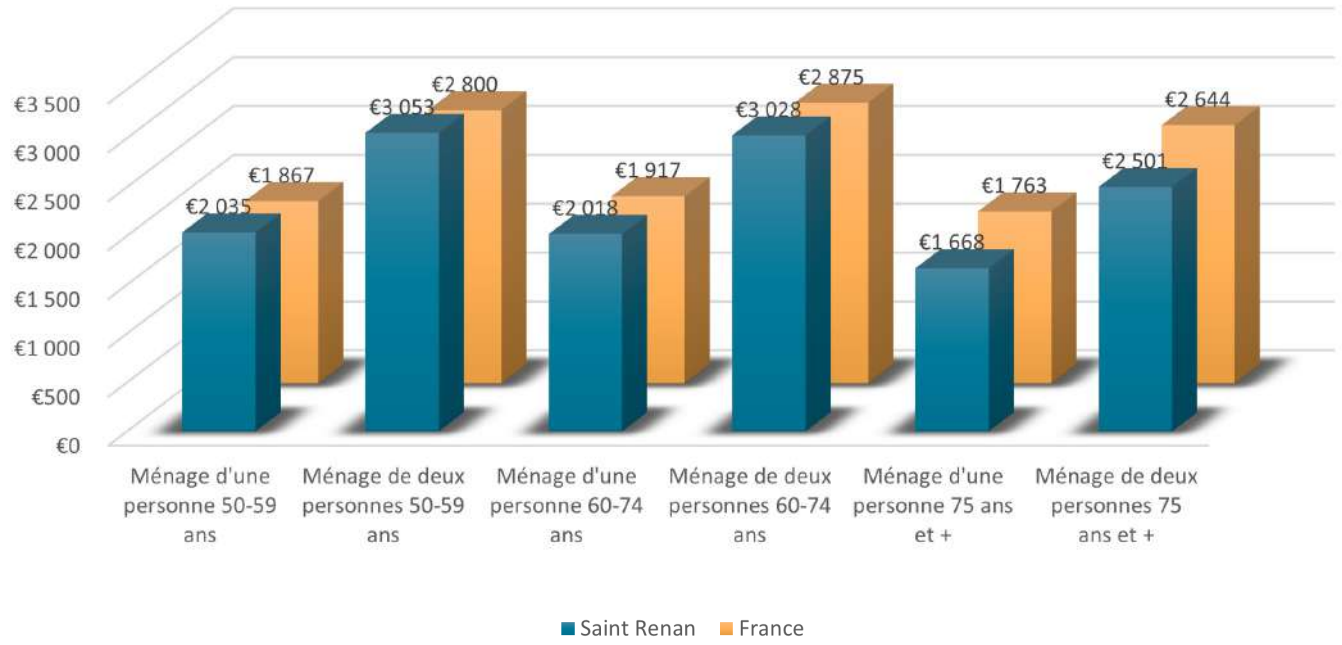

Globalement, en 2017, le niveau de vie médian mensuel des personnes âgées de 60-74 ans résidant à Saint Renan est supérieur à celui de la France métropolitaine alors qu'il est inférieur, mais de très peu, pour la tranche d'âge des 75 ans et plus.

Comme au niveau national, à Saint Renan les revenus des retraités les plus jeunes, entre 60 et 74 ans, sont plus élevés que ceux de leurs aînés. Les différences de niveau de vie entre ces deux générations sont également le reflet de parcours d'activité plus favorables et donc de niveaux de retraites plus élevés pour la génération des 60-74 ans au regard de celles qui les ont précédées. Cette situation pourrait s'inverser dans les prochaines années, en fonction des évolutions des régimes de retraite.

Un second élément joue un rôle déterminant dans le niveau de vie des aînés, il s'agit de la structure du ménage. Cette dernière évolue avec l'âge. Les ménages de la tranche d'âge des 60-74 ans sont, le plus souvent, composés de deux personnes; tandis que ceux de la tranche suivante, sont plus d'une fois sur deux, composés d'une personne seule.

La disparition du conjoint entraîne, la plupart du temps, une diminution significative des revenus de la personne restante qui peut être amenée à faire des choix budgétaires se répercutant sur son mode de vie et, de manière indirecte, sur ces relations sociales avec la réduction des loisirs ou des déplacements.

L'avenir des ressources des personnes âgées est incertain. Comparer les niveaux de vie des retraités actuels et de ceux qui le deviendront demain (la tranche d'âge 50-59 ans) donne une indication sur la situation à venir et permet d'anticiper une éventuelle précarisation.

2.2 - LE NIVEAU DE VIE MENSUELS DES MÉNAGES SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE

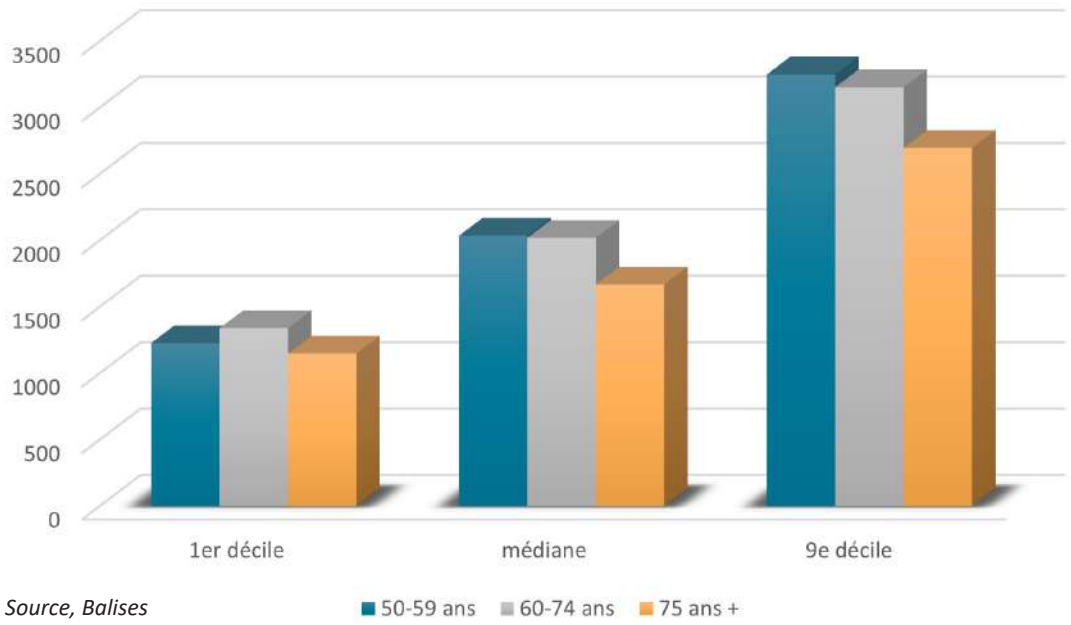

Source, Balises

Le niveau de ressources des futurs retraités renanais (50-59 ans) les plus précaires, c'est-à-dire ceux du premier décile, est de 1 227 €. Il est inférieur à celui des retraités les plus précaires qui disposent de 1 339 € de revenu. Sachant qu'à l'arrivée à la retraite la tendance des niveaux de ressources est à la baisse, il est possible que certains nouveaux retraités rencontrent des difficultés économiques. A minima, il est probable que l'on observe un ralentissement de l'augmentation des niveaux de ressources des retraités.

Il convient également de noter que le niveau de vie des 50-59 ans est inférieur à celui de la génération précédente jusqu'au 4e décile.

Enfin, 10 % des personnes âgées de plus de 75 ans vivant à Saint Renan disposent de moins de 1 148€ par mois pour vivre. Ce groupe de personnes disposant de peu de revenus et rencontrant des difficultés socio-économiques bénéficient de l'aide des services publics d'action sociale.

C LE LOGEMENT DES SÉNIORS À SAINT RENAN

1 QUELLES MODALITÉS DE LOGEMENT ?

En 2017, à Saint Renan 87 % des ménages dont le référent est âgé de 65 ans ou plus sont propriétaires de leur logement, soit 780 ménages concernés. Ce chiffre est particulièrement élevé et doit être comparé à la moyenne des ménages renanais qui sont propriétaires de leur logement à 73 % mais également à la moyenne départementale (86%) comme nationale (76,5%).

Cette situation est conforme aux observations réalisées sur l'ensemble du territoire : le patrimoine augmente avec l'âge. La proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus.

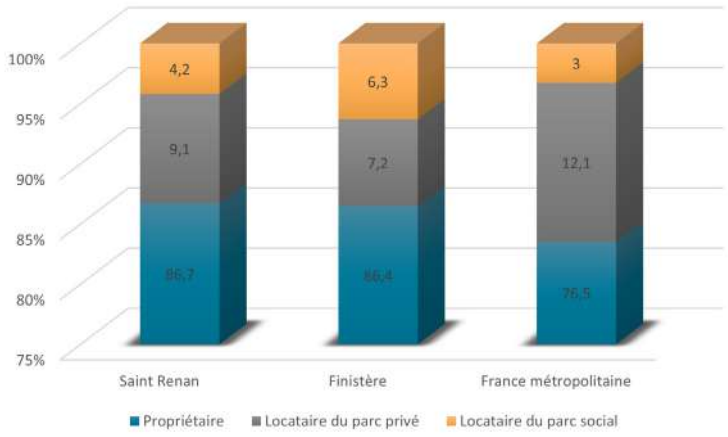

Source, Balises

Cette situation présente un certain nombre d'atouts mais également plusieurs problématiques :

- Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour aider les retraités à faire face aux problématiques de la dépendance. Sa liquidation peut permettre de financer l'entrée dans une institution ou l'achat d'un bien adapté.
- Il peut également permettre de favoriser le maintien à domicile dans un lieu où les personnes âgées ont vécu une grande partie de leur vie et se sentent chez elles.

Cependant le logement peut ne pas être adapté et va se poser la question de son aménagement face au vieillissement au fur et à mesure que les limitations fonctionnelles des résidents augmentent : installation de barres d'appui, adaptation de la salle de bain ou des toilettes, accessibilité d'éventuelles parties communes, problématique d'escaliers, etc.

Se pose également la question des parcours résidentiels des personnes âgées. En effet, une partie de ces dernières peut vivre dans des logements beaucoup trop grands et difficiles à entretenir. Pour ce faire, il convient de favoriser le développement de logement intermédiaires, de soutenir les projets d'habitats partagés, intergénérationnels ou médicalisés qui peuvent permettre de répondre aux besoins de cette population.

2 LA RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LA TAILLE DES LOGEMENTS ET L'ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE

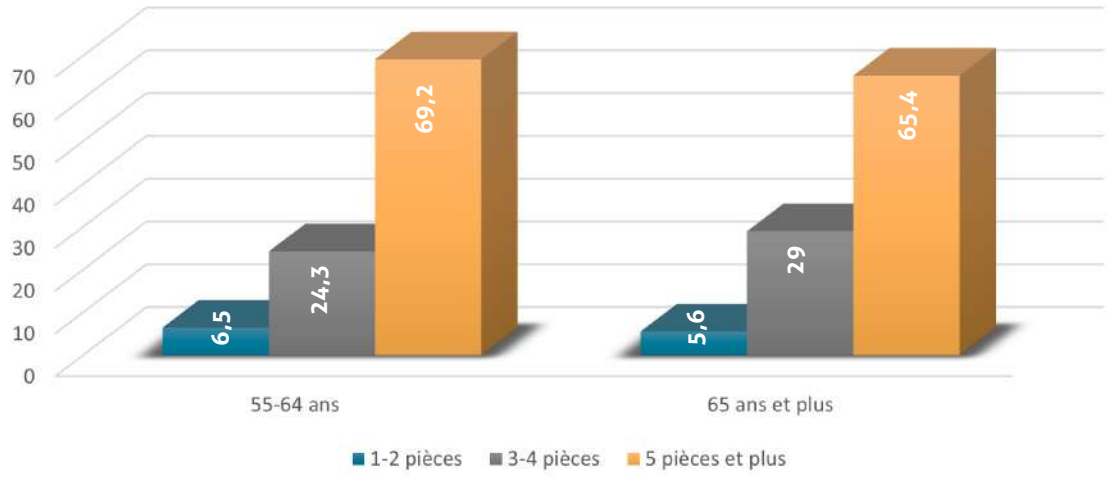

Le diagramme ci-dessus montre qu'une très large majorité des ménages (supérieur à 65%) de plus de 55 ans vit dans des logements de 5 pièces ou plus. Cette situation soulève deux problématiques d'abord la question du sous-peuplement de ces logements par des ménages qui n'ont plus, nécessairement, besoin d'autant d'espace et qui peuvent, également, rencontrer d'importantes difficultés à les entretenir. Et, en corollaire, la capacité des familles avec enfants de trouver des logements adaptés à leurs besoins.

Sous-peuplement : Les fichiers de l'INSEE permettent de construire des indicateurs d'occupation des logements basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages. Pour déterminer le niveau d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réels du logement et le nombre de pièces nécessaires.

En 2017, 90 % des ménages de Saint Renan dont le référent est âgé de plus de 60 ans ou plus vivent en situation de sous peuplement, soit 1 120 ménages. La part des ménages en situation de sous-peuplement est légèrement moins élevée chez les ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus (89%). Cela peut s'expliquer par le fait que certains de ces ménages, ayant déjà rencontré des difficultés liées à l'adaptation de leur logement, ont fait le choix de s'installer dans un appartement plus petit et mieux adapté. Par ailleurs, parmi ces 1 120 ménages en sous-peuplement, 96 % sont en situation de sous-peuplement prononcé, soit 1 070 ménages.

La tendance à la sous-occupation chez les ménages séniors s'explique par la relative stabilité des aînés dans leurs logements : attachement à son « chez-soi », capacité à recevoir la famille, attachement à son quartier, sa rue, son voisinage et à son réseau social.

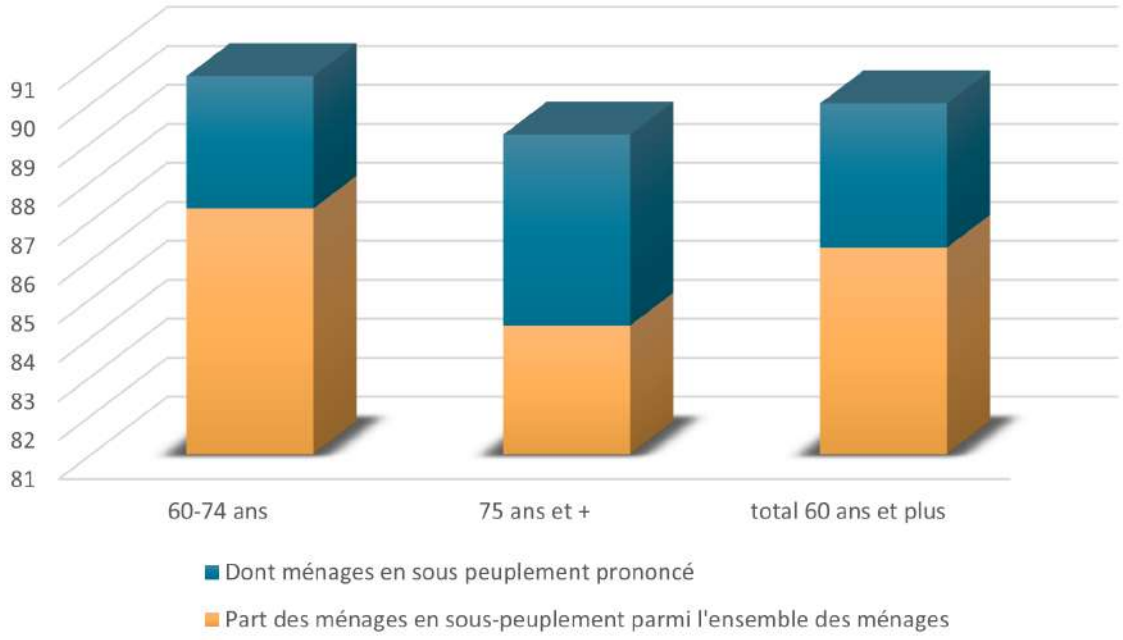

D | LA PROBLÉMATIQUE DU MAINTIEN À DOMICILE

Le bien-vieillir à domicile est aujourd'hui un enjeu social mais avant tout un enjeu de bien-être. Ainsi, 80 % des personnes âgées souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible. Il favorise la réponse aux besoins fondamentaux des aînés. Des besoins d'ordre psychologique tout d'abord, car en demeurant dans un environnement familier, le senior est plus à même de continuer à garder la maîtrise de ses choix, à parler, et à se confier. Il peut aussi conserver la possibilité de transmettre son patrimoine. Des besoins sociologiques ensuite, dans la mesure où rester chez soi permet au senior de demeurer à proximité d'individus (famille, amis, voisins, commerçants, etc.) et de lieux qui lui servent de repères. Un consensus fort existe aujourd'hui pour privilégier aussi longtemps que possible le maintien à domicile des personnes âgées, car il correspond à la fois à l'aspiration majoritaire des seniors de vieillir dans un environnement familier et choisi, et à une logique économique qui éloigne ces populations du seuil de dépendance et réduit la charge financière pour la collectivité que représentent les situations de dépendance.

1 LES PERSONNES SEULES

En 2017, Saint Renan compte près de 600 ménages composés d'une seule personne âgée de 60 ans ou plus soit 56 % des ménages d'une seule personne. Ces données sont supérieures aux moyennes de comparaison : 49 % pour le Finistère et 47 % pour la France métropolitaine. Dans le détail, 33 % des ménages d'une seule personne sont composées d'une personne dont l'âge est compris entre 60 et 74 ans (26 % dans le Finistère et 25 % en France), soit 350 personnes et 23% (24 % dans le Finistère et 22 % en France) d'une personne dont l'âge est de 75 ans ou plus (245 personnes).

1.1 - TABLEAU DES MÉNAGES COMPOSÉS D'UNE SEULE PERSONNE

	MÉNAGE D'UNE PERSONNE	PART
60 À 74 ANS	349	32,7%
75 ANS ET PLUS	245	22,9%

Source, Balises

2 LES PERSONNES ÂGÉES VIVANT SEULES À LEUR DOMICILE

Parmi l'ensemble des personnes âgées de plus de 60 ans et plus (et non plus seulement les ménages d'une personne seule) la proportion de celles vivant seules à leur domicile augmente avec l'âge, tout comme au niveau national.
En 2017, 28 % des personnes âgées de 60-74 ans vivent seules à leur domicile contre 43 % de celles de 75 ans et plus, cette part atteint 52,5 % chez les 80 ans et plus.

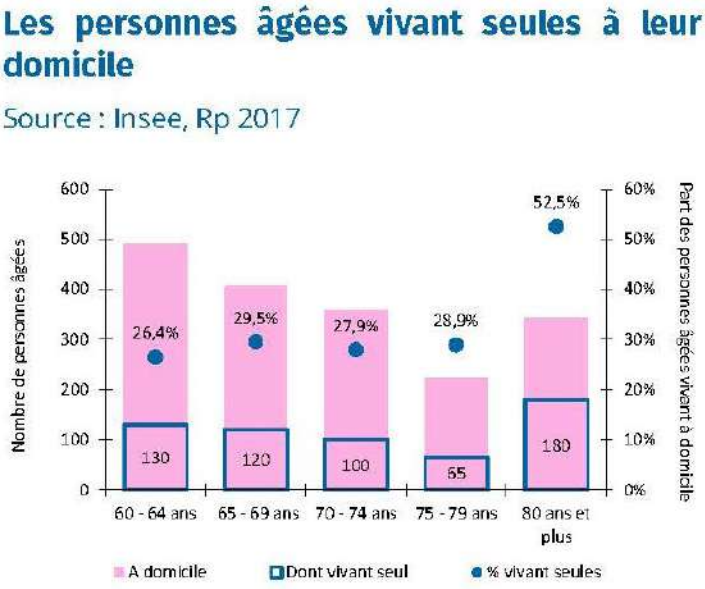

Jusqu'à l'âge de 75 ans, les aînés résidant à Saint Renan vivent, très majoritairement, à domicile quel que soit le sexe. Après 75 ans, 76 % des personnes âgées vivent encore chez elles et donc 24 % en établissement.

A partir de 75 ans des différences en termes de lieux de vie sont à noter : sur la majorité des territoires à âge égal, la part des femmes en établissement est beaucoup plus importante que celle des hommes. C'est l'espérance de vie qui explique cet écart : les hommes vivent moins longtemps, de ce fait ils sont rarement le conjoint survivant. Vivant en couple plus souvent, cela leur bénéficie pour favoriser le maintien à domicile. A 90 ans, 35% des hommes vivent encore chez eux contre 28% des femmes.

2.1 - LE PROFIL, SELON L'ÂGE ET LE SEXE, ET LES PERSONNES ÂGÉES VIVANT À DOMICILE SUR LE TERRITOIRE

NOMBRE D'HOMMES VIVANT À DOMICILE	
60-74 ans (2017)	607
75 ans et plus (2017)	201
NOMBRE D'HOMMES VIVANT À DOMICILE	
PART PARMI L'ENSEMBLE DES HOMMES DE LA MÊME TRANCHE D'ÂGE (EN %)	
60-74 ans vivant à domicile (2017)	98,4%
75 ans et plus vivant à domicile (2017)	81,9%
NOMBRE DE FEMMES VIVANT À DOMICILE	
60-74 ans (2017)	648
75 ans et plus (2017)	366
PART PARMI L'ENSEMBLE DES FEMMES DE LA MÊME TRANCHE D'ÂGE (EN %)	
60-74 ans vivant à domicile (2017)	98,6%
75 ans et plus vivant à domicile (2017)	72,8%

Source, Balises

3 LES ACTIONS EN FAVEUR DU MAINTIEN À DOMICILE

Le CCAS de Saint Renan a développé de nombreuses actions dont l'objectif est de favoriser le maintien à domicile des Renanais.

Ainsi, il propose un service de portage des repas en lien avec l'association Les Amitiés d'Armor. Avec une autre association, Loisirs Amitié, une aide pour accompagner les aînés dans leurs déplacements a été mise en place : cours, rendez-vous médicaux ou administratifs, pharmacie sont les principales destinations de ce service.

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées le CCAS a mis en place un certain nombre d'événements tout au long de l'année : repas, goûters, spectacles, célébration des «noces d'or.» Ces activités permettent aux aînés de se rassembler et d'entretenir les liens sociaux qui les unissent.

La communauté de commune est chargée de l'animation du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), il propose plusieurs services et notamment des aides en faveur du maintien à domicile.

Le CCAS est également partenaire de nombreuses autres associations favorisant le maintien à domicile des aînés vers lesquelles ils orientent les usagers, c'est particulièrement le cas avec l'ADMR du Pays d'Iroise. L'ADMR, (Aide à Domicile en Milieu Rural), est un acteur important de l'action en faveur des séniors, ses principales missions sont de maintenir l'autonomie, de répondre aux besoins des familles et d'accompagner en sortie d'hospitalisation. Cela passe notamment par la proposition de services à domicile tels que : courses et livraisons, aide à la préparation et à la prise des repas, entretien du linge et du logement : ménage, vitres, rangement, etc. Aide à la toilette : au lever, au coucher, au déplacement, aide à la vie sociale : promenade, accompagnement, écoute, lecture, rendez-vous médicaux, démarches administratives, etc.

L'association propose également des conférences pour accompagner le vieillissement et prévenir les risques chez les personnes âgées. En Pays d'Iroise, elle compte plus de 40 bénévoles et intervient sur l'ensemble du territoire intercommunal, soit 19 communes.

L'association Loisirs Amitié est également un partenaire majeur du CCAS de Saint Renan, avec 596 adhérents et une intervention s'étendant à deux domaines très larges : le loisir (activités culturelles et sportives) le social (courses, initiation à l'informatique, repas et fêtes), elle est un acteur majeur du maintien des liens sociaux, de la lutte contre l'isolement et de l'action en faveur du maintien à domicile (cf. annexe).

4 LES ALTERNATIVES

Lorsque la vie à domicile n'est plus possible, il existe différentes possibilités sur le territoire communal permettant d'accueillir les plus âgés :
Les structures d'accueil de Saint Renan qui relèvent de l'hôpital Lejeune sont au nombre de 3, il y a deux EHPAD comptant 174 lits, respectivement Lescao : 92 lits et Kernatous : 82 lits, ainsi qu'un centre de Soins et de Service de Réhabilitation (SSR) comportant 34 lits.

Avec ces trois structures Saint Renan dispose d'un taux d'équipement de 24,5 %, à comparer au taux d'équipement national qui est de 10,1% tandis que la moyenne des taux d'équipement du Finistère est de 19,3%.

La Maison partagée «Au jardin des mirabelles» propose 5 appartements entre 30m^2 et 55m^2. Ce sont des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Cette maison s'est créée dans le but de garder un lien social tout en leur permettant d'être autonome. Elle a pour but d'éviter l'isolement chez les personnes âgées. Au sein de l'établissement une salle de convivialité permet aux personnes y habitant de se retrouver (cf. annexe).

POUR RÉSUMER

- 2 030 personnes âgées de 60 ans et plus en 2017 à Saint Renan (dont 750 âgées de 75 ans et plus), soit 25% de l'ensemble de la population (9% pour les 75 ans et plus)
- 490 actifs de 55-64 ans recensés à Saint-Renan, soit un taux d'activité de 48% en 2017.
- 340 personnes âgées de 60 ans et plus supplémentaires attendues entre 2020 et 2026 (dont 250 âgées de 75 ans et plus).
- 43% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile en 2017, soit 240 personnes.
- 7,2 personnes aidantes pour une personne à aider en 2017 : un ratio d'aidants potentiels supérieur à celui estimé au niveau de la France métropolitaine.
- 10% de la population des ménages âgés de 75 ans et plus (âge du référent fiscal) vit avec moins de 1 150€ par mois en 2017.
- En 2017, 4% des personnes âgées de 65 ans et plus vivent dans un logement social.
- Des besoins en mode d'accueil sont à prévoir dans les années à venir.
- Des logements adaptés pourraient être mis en place pour éviter une future précarité.

ANNEXES :
LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

TABLE DE MATIÈRES

LES ANNEXES

1 | LA MAISON DES TROIS LACS....P.69
2 | LE GROUPE MEDICAL DE PEN AR C'HOAT P.70
3 | BREST METROPOLE HABITAT P.71
4 | L'HOPITAL LE JEUNE P.73
5 | LE CENTRE D'ACTION SOCIALE SAINT RENAN....P.75
6| L'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL PAYS D'IROISE P.76
7 | LE CABINET INFIRMIER PLACE SAINT ANTOINE....P.77
8| LA RESIDENCE AU JARDIN DES MIRABELLES....P.78
9 | L'ASSOCIATION RAIL EMPLOI SERVICES P.79
10 | LOISIRS AMITIE....P.80
11 | MR BRICOLAGE P.81
12 | CARREFOUR P.82
13 | LES SERRES CLOITRE P.83
14 | L'ECOLE NOTRE DAME DE LIESSE P.84
15 | LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES P.85
16 | L'ECOLE DIWAN P.86
17 | LES DIRECTRICES ET LE DIRECTEUR DES ÉCOLES PUBLIQUES....P.87
18 | L'ASSOCIATION LES CANAILLOUX....P.88

RDV ABS | COMPTE RENDU

14 MAI 2021 | SALLE PONTAVENEC

MADAME MARIE MOALIC – DIRECTRICE MAISON DES TROIS LACS – ASSOCIATION DON BOSCO

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

La Maison des Trois lacs est un établissement médico-social ouvert depuis 2012, du Pôle Action Médico-sociales de l'Association Don Bosco, dont le siège social est à Landerneau. L'établissement accueille en hébergement permanent 40 personnes en situation de handicap, orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), réparties pour 20 personnes en foyer de vie et 20 autres en foyer d'accueil médicalisé. La Maison des Trois lacs est habilitée par arrêté conjoint du Conseil départemental du Finistère et de la Préfecture du Finistère. Le foyer de vie accueille des personnes disposant d'une autonomie suffisante dans les actes de la vie quotidienne, de la possibilité d'accéder à des activités occupationnelles mais ne pouvant vivre en milieu social ordinaire et nécessitant un hébergement permanent. Le foyer d'accueil médicalisé accueille des personnes adultes présentant une dépendance dans les actes de la vie quotidienne, nécessitant des soins constants et une surveillance médicale renforcée. L'établissement délivre un ensemble de prestations : prestation d'administration générale, prestation d'accueil et d'hébergement, prestation de restauration, prestation d'entretien, prestation de lingerie, prestation d'animation de la vie sociale, prestation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, prestation d'accès aux soins médicaux et paramédicaux. Il est ouvert 365 jours de l'année et 24h/24.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Les adultes en situation de handicap ou troubles associés. Les situations sont très diverses avec comme point commun, des troubles de la déficience intellectuelle, des troubles envahissants du développement dont l'autisme et des situations de handicap psychique.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

La liste d'attente importante témoigne des besoins existants, qui ne couvrent pas les notifications de la CDAPH.
On constate également des inadéquations entre les propositions faites et les besoins des personnes accompagnées mais dont la réponse n'est pas spécifiquement adaptée. Pouvoir accéder à une offre supplémentaire en répondant aux besoins et aux souhaits des personnes en situation de handicap serait très positif . Dans ce cadre, l'accompagnement en établissement doit s'adapter en étant plus souple et modulaire afin de proposer des solutions cohérentes avec la fluidité du parcours.

4 Typologie des publics touchés par votre activité

On remarque des freins organisationnels notamment liés au manque de moyens humains. Il est difficile de trouver des remplaçants sur les postes du secteur médico-social (agents de service, aides-soignants(e) …)

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Répondre à une demande de garde d'enfants pour le personnel ayant des horaires atypiques.
Projet de développer un accueill de jour. Acquérir ou louer à Saint Renan, une maison qui permettrait d'accompagner les personnes en situation de handicap vers l'autonomie et la vie à domicile : l'habitat inclusif, le « vivre ensemble », ceci en adéquation avec le 5ème schéma départemental en faveur des personnes en situation du handicap.

RDV ABS | COMPTE RENDU

23 AVRIL 2021 | GROUPE MÉDICAL

DOCTEUR MARYLINE MAZE – GROUPE MEDICAL DE PEN AR C'HOAT

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Le cabinet médical est composé de six médecins généralistes, acteurs de soins primaires pour les patients du secteur de Saint Renan et des communes extérieures notamment la patientèle du Dr MONTOUX, sur Trézien, Guilers et Plouzané. Le cabinet médical est ouvert de 8h30 à 19h ainsi que le samedi matin. Les médecins font des visites à domicile et interviennent à l'Ehpad de Saint Renan tous les mardis matin et sur appel du personnel soignant. Cette année, présence des médecins pour les séances de vaccination Covid-19 à l'Espace Culturel.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tous les publics : les personnes âgées, la pédiatrie, la gynécologie préventive, les gestes techniques d'urgence (soins plaies et sutures).

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Oui. Un cabinet médical et un médecin généralise au centre-ville.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Le Dr MAZE souligne que pour les proches aidants des personnes dépendantes à domicile, il n'y a pas de répit. Il n'est plus possible de faire des entrées sur l'Hôpital Le Jeune, du fait de la suppression des lits de médecine.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Que le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) Ty Mad de l'Hôpital Le Jeune soit accessible aux patients renanais et à leur famille. Il accueille depuis 2014, en journée, les résidents de l'Ehpad ayant des troubles du comportement modérés, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leur capacité fonctionnelle, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

RDV ABS | COMPTE RENDU

08 AVRIL 2021 | SALLE PONTAVENEC

MONSIEUR ALAN PIQUET – BMH - CHEF DE L'AGENCE DE BREST PONANT

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Brest Métropole Habitat est un Office Public de l'Habitat anciennement dénommé OPAC. Le 1er champ d'action est la construction de logements sur Brest et métropole, pays d'Iroise, pays Côte des Légendes, pays de Landerneau Daoulas, Pays de Morlaix… La construction de résidences pour personnes âgées ou foyers médicalisés pour personnes dépendantes : maisons de retraite, logement social conventionné. Le second champ d'action est l'attribution de logements, rôle de bailleur social. Le candidat locataire doit établir une demande (renouvelable chaque année). L'enregistrement de la demande est ainsi effectué dans le fichier unique partagé du Finistère à l'aide du formulaire CERFA. Ce fichier est commun à tous les organismes habitats du Finistère ce qui permet aux ménages d'avoir accès à l'ensemble des logements sociaux de son territoire. Il doit justifier de ressources égales ou inférieures aux plafonds réglementés. Ces plafonds varient selon le type de logement social. Ceux-ci sont désignés selon le mode de financement qui a permis à les construire : logements PLI (financés par le prêt locatif intermédiaire), ou PLS (financé par le prêt locatif social). Ces deux types de logements sont attribués aux locataires pouvant prétendre aux locations HLM mais ne disposant pas de revenus suffisants pour se loger dans le parc privé. Les logements PLUS (financés par le prêt locatif à usage social correspondent aux locations HLM et répondent à l'objectif de mixité sociale), et les PLAI (financés par le prêt locatif aidé d'intégration correspondent à des situations de grandes précarités) correspondent aux ménages les plus fragiles. BMH sous la marque Tymmo est partenaire des collectivités pour les projets de construction dédiés à l'accession sociale. Le PSLA (prêt social location-accession) correspond à l'accession aidée dans le neuf. L'accession sociale dans l'ancien avec la proposition par BMH des logements anciens à la vente, issus de son parc HLM.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Toute personne de nationalité française ou admise à séjourner sur le territoire français et dont les revenus imposables des 12 derniers mois ne dépassent pas les plafonds fixés par l'Etat est susceptible de pouvoir prétendre à un logement social. Tout public qui vit des prestations (RSA, AAH), tremplin pour les jeunes qui s'installent, les familles, les personnes âgées, les personnes handicapées ou en perte d'autonomie, le public ressortissant du ministère de la défense (action sociale des armées). C'est 70 % de la population qui est éligible au logement social.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Les besoins sont bien couverts et correspondent à l'échelle de la population renanaise. L'habitat public est bien intégré dans le paysage ; l'offre est intéressante et diversifiée. Les logements de « Coatufal »(1982) sont excentrés. Ceux de « St Stanislas » sont qualitatifs. On constate que le quartier « Kéraguen » est vieillissant, il est donc à prévoir une réhabilitation. Dans la résidence « Le Vizac » les logements récents très lumineux mais excentrés.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Depuis le début de la pandémie, de nouvelles exigences sont apparues : la nécessité pour les locataires d'accéder à des espaces paysagers (balcon, jardin). De plus, les locataires se sentent oppressés. La montée de l'agressivité envers les gardiens d'immeubles, les violences intrafamiliales exacerbées par le contexte particulier du confinement. De plus en plus de personnes isolées (addiction, pathologie psychiatrique, syndrome de Diogène). Le confinement imposé vient renforcer la solitude et la détresse des personnes les plus précaires.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Il pourrait être interessant que soit disponible pour les locataires un agent de formation sociale comme un conseiller en économie sociale et familiale (CSF) ou un éducateur.
Par ailleurs, il conviendra de répondre aux besoins de la population vieillissante afin d'anticiper la construction de résidences adaptées pour les séniors.

RDV ABS | COMPTE RENDU

31 MAI 2021 | SALLE PONTAVENEC

MADAME BEGOC ISABELLE – DIRECTRICE DE L'HOPITAL LE JEUNE

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

L'hôpital Le Jeune relève de la fonction publique hospitalière, il est divisé en 3 pôles :
1. Sanitaire : médecine addictologie (CSA) possédant 18 lits, dont 4 places en accueil de jour et consultations de suivi.
2. Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) : 31 lits et 3 lits de soins palliatifs (CISP).
3. Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) : comprend des hébergements permanents, et un projet de vie personnalisé pour chaque résident, comportant un point sur le soin, un autre sur les temps de vie commune en rapport avec les attentes de la personne. Il y a 174 places : 82 à « Kernatous » et 92 à « Lescao »

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Au sein du pôle SSR, c'est un public avec une forte orientation gériatrique. Les résidants sortent généralement d'hôpital ou de clinique mais peuvent également venir de leur domicile si le maintien à domicile ne peut plus se faire correctement. Pour les soins palliatifs, la majorité des personnes sont des personnes âgées, il y a également quelques jeunes personnes.
Le pôle d'addictologie accueille des personnes ayant un problème d'addiction à l'alcool voire de multi-addiction (drogue), ce pôle ne prend pas en charge les personnes atteintes des troubles mentaux non stabilisés. La cure dure 3 semaines. Une semaine est consacrée au sevrage et les deux autres à la réinsertion sociale. Après ces trois semaines, la personne peut être accompagnée en hôpital de jour ou bénéficier d'un suivi par un médecin addictologue.
A l'EHPAD, la moyenne d'âge est de 87 ans lors de l'entrée et la moyenne d'âge global est de 85 ans. Ce sont principalement des personnes dépendantes physiquement et/ou psychologiquement (grille d'évaluation GIR 1 et 2) voire des personnes isolées.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Les besoins sont bien couverts et notamment à l'échelle de la population renanaise, en ce qui concerne les places en EPHAD ou en SSR. Une enquête sur les besoins de la population, en ce qui concerne un accueil de jour et un accueil temporaire, devrait être réalisée car il y a très peu de place dans le secteur. Elle se fera en lien avec la CCPI. Il serait également nécessaire d'évaluer si les places en unité Alzheimer sont suffisantes sur le territoire.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Les freins rencontrés sont le manque de personnel soignant en EHPAD, dû à un problème de recrutement sur les postes aide-soignant et d'infirmier mais aussi de moyens pour le faire. De plus en plus de postulants demandent à bénéficier d'horaires « normaux » ainsi que de ne pas travailler les week-ends. Mme Bégoc souligne que les personnes auraient plus de facilité à s'orienter vers ces professions si la charge de travail était moins importante.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Madame Begoc constate le manque d'hébergement individuel pour les personnes âgées. Cet hébergement serait un intermédiaire entre le placement en EHPAD et le maintien à domicile. Elle souhaiterait la mise en place d'un schéma directeur sur les besoins médico-sociaux. Elle nous a évoqué le manque de communication entre les différents partenaires, notamment avec le CLIC, il serait nécessaire de faire un point sur les structures et les aides existant sur la commune, ce qui permettrait, en outre de créer du lien entre les partenaires. Il été évoqué l'idée de mettre en place une crèche à horaires atypiques, permettant de répondre aux besoins du personnel hospitalier.
Au sein de sa structure, elle aimerait obtenir des financements pour la réalisation de travaux au sein de l'unité «Kernatous» qui est devenue vétuste et qui ne possède pas de salle de bains dans les chambres. Elle pense également à accueillir des associations dans les locaux pour créer un lien intergénérationnel. La structure hospitalière a pour projet de requalifier une unité Alzheimer (présentation sur 5 ans, CEPOM).

RDV ABS | COMPTE RENDU

31 MAI 2021 | SALLE COMIREN

MONSIEUR DALBESIO PHILLIPPE – DIRECTEUR CDAS SAINT RENAN

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Le Centre Départementale d'Action Sociale (CDAS) est un service du département. Dans le Finistère, il existe 3 grandes antennes, Morlaix, Quimper et Brest dont nous dépendons. Le siège de Brest est divisé en 7 antennes : Brest Rive Droite, Brest Lambézellec, Brest Saint-Marc, Brest Bellevue, Saint Renan (CCPI, CCPA), Landerneau, Lesneven, Châteaulin, Crozon.
L'antenne de Saint Renan possède deux bretelles, une à Lannilis et l'autre à Ploudalmézeau.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Le CDAS intervient dans l'accompagnement d'action sociale auprès :
1. Des enfants
2. Des familles

La protection de l'enfance, contextualise, puis appelle le service d'évaluation dans le cas d'une situation préoccupante.
Il met en place des Contrats Jeunes Majeur (CJM) pour les 18-21 ans, qui ne peuvent bénéficier d'allocation et qui ont besoin d'aide pour trouver un emploi ou pour poursuivre leurs études.
Les agents du CDAS ont pour mission de soutenir les familles avec l'aide des TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et familiale), ou des éducateurs.Ils accueillent les enfants et font une demande de placement si cela est nécessaire.
Le CDAS aide au niveau administratif, social, l'insertion et le logement, à construire les dossiers RSA, de la MDPH ou autres.
Il assure aussi le suivi des bénéficiaires du RSA, et vient en aide aux personnes en situations de handicap ou les personnes vulnérables en évaluant leurs besoins avec trois choix possibles : 1/ la personne ne peut bénéficier d'aide supplémentaire, 2/ la personne peut bénéficier d'aide et l'accepte, alors des procédures sont entamées, 3/ la personne peut bénéficier d'aide mais ne veut pas, les professionnels alertent la situation de la personne auprès des curatelles ou tutelles.
Les agents aident les personnes âgées pour monter les dossiers de l'APA, l'insertion logement…
Une astreinte est à la disposition de toute personne habitant dans le département et voulant bénéficier d'une aide d'urgence (colis alimentaire, hébergement…).

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Les besoins sont à peu près bien couverts sur le secteur mais il est à noter qu'il y a, parfois, un manque de places dans les foyers.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Dans le secteur de Saint Renan, il est constaté qu'il n'y a pas assez d'hébergement pour le placement des enfants. Le manque de psychologues se ressent.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Sur le secteur de Ploudalmézeau, sont mis en place des projets de lutte contre l'isolement permettant de proposer des sorties, des participations au jardin partagé.

RDV ABS | COMPTE RENDU

31 MAI 2021 |SALLE PONTAVENEC

MADAME MARIE FRANCE LE JEUNE - ADMR

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Les champs d'actions de l'ADMR sont principalement de l'aide à domicile. Il y a des auxiliaires de vie chargés de l'entretien du domicile, également du ménage et des actions quotidiennes de la vie. L'ADMR propose des conférences tournées sur différents sujets importants afin de prévenir les risques. Il s'agit de conférences sur les conduites à risque , sur les chutes, et la nutrition. Une nouvelle forme de prévention est arrivée à Saint Renan, l'ADMR propose la téléassistance ils en ont déjà posé deux.
L'ADMR se compose de 47 bénévoles sur les 17 communes.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

L'ADMR est une association ouverte aux besoins de tous, la garde d'enfant est une activité importante qui répond à des besoins très forts venant des familles monoparentales ou également de couples qui sont tous les deux actifs.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

Les besoins sont suffisamment couverts, l'accompagnement par exemple des personnes âgées dès leurs sorties d'hôpital est prise en charge. Grâce aux subventions de la commune, l'action de l'ADMR se poursuit et vient répondre aux besoins des Renanais.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Aucun.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Des visites à domicile plus réguliers pourraient éviter l'isolement des personnes âgées. D'autant plus qu'elles restent chez elles **de plus en plus longtemps.**
La représentante de l'AMDR fait part des difficultés de recrutement.

RDV ABS | COMPTE RENDU

31 MAI 2021 | SALLE COMIREN

MADAME CECILE LANDRIAU – CABINET INFIRMIER PLACE SAINT ANTOINE – 2 INFIRMIÈRES

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Le cabinet infirmier comprend 7 professionnels, 5 infirmiers associés – 2 remplaçants.
L'action vise essentiellement à apporter les soins à domicile, sur ordonnance du médecin traitant et/ou du médecin de sortie d'hospitalisation.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tout public, les patients chroniques, les patients psychiatriques mais surtout les personnes âgées de 80 ans et plus, dans l'aide au quotidien.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

4 cabinets infirmiers couvrent le territoire. Avant la crise sanitaire, c'était suffisant. Les interventions du personnel médical à domicile se sont intensifiées en raison du confinement. Les familles étaient moins présentes auprès de leurs aînés, par crainte de circulation du virus. Un surcroît de travail dû aux tests PCR et aux soins post hospitalisation de courte durée. Il est à noter une recrudescence des hospitalisations en psychiatrie. La bonne organisation des collaborateurs du cabinet, les aidants (ADMR, portage de repas, téléalarme) font que la gestion se passe sereinement, malgré la surcharge de travail.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Le frein prédominant est que le territoire est classé en zone « sur-dotée » par la sécurité sociale ; de ce fait, le cabinet ne peut pas conventionner de nouveaux collaborateurs associés (2 remplaçants). La commune s'agrandit et le cabinet est par moment dans l'obligation de décliner des demandes de soins, de les diriger vers un autre cabinet infirmier, ceci par crainte de ne pouvoir assurer des soins de qualité.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

L'aide aux personnes âgées dans le quotidien. Les petits services comme changer une ampoule, les conduire à des rendez-vous médicaux, les accompagner pour les dossiers administratifs. Les infirmières sont régulièrement confrontées à ces demandes. Il est souligné que l'utilisation du minibus pour les courses est très appréciée. Observations : Mme Cécile LANDRIAU nous remercie de les avoir accueillies et salue cette initiative où les professionnels peuvent donner leur avis.
Elle rajoute un souhait : « Est-ce que la commune peut intervenir auprès de la CPAM pour la sur-dotation de notre zone ».

RDV ABS | COMPTE RENDU

12 MARS 2021 | SALLE PONTAVENEC

MADAME MARIE-DOMINIQUE LAMOUR – AU JARDIN DES MIRABELLES

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

« Au jardin des Mirabelles » est une maison partagée pour seniors située au 13 rue de l'Aber.
Cinq appartements à louer de 30 m² à 55 m². Tous les espaces sont adaptés pour les personnes à mobilité réduite. L'objectif étant de construire un lieu de vie à taille humaine, dans le but de créer du lien et ainsi rompre l'isolement qui est source de perte d'autonomie. C'est une structure alternative aux établissements médicalisés dont l'initiatrice propriétaire est aide médico-psychologique de profession. Ouvert depuis novembre 2020. Seul le temps du repas de midi doit être pris en commun; les repas sont préparés par le personnel de l'ADMR. Différents services sont proposés : soutien administratif, animations, sorties, service médical et paramédical, etc…

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Personnes âgées isolées et/ou qui n'ont plus de lieu de vie adapté.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Non les besoins ne sont pas assez couverts. Il faudrait qu'il existe davantage de structures d'accueil pour l'hébergement des personnes âgées sans que cela devienne un business.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

3 appartements sur 5 sont occupés, malgré les difficultés rencontrées dans le contexte actuel de crise du Covid-19. C'est un investissement important pour la propriétaire qui considère que ce n'est pas satisfaisant, qu'elle ne bénéficie pas assez de soutiens financiers au projet et aussi la méconnaissance de l'existence de cette maison partagée.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Travailler ensemble, faire des activités ensemble par le biais des associations de Saint Renan. Continuer à développer ces structures d'accueil, à taille humaine (6 à 8 résidents maximum), pour que la seule alternative ne soit pas, lorsque le domicile n'est plus adapté, le placement en Ehpad.

RDV ABS | COMPTE RENDU

8 MARS 2021 | SALLE PONTAVENEC

MADAME DELPHINE DESJARDINS – DIRECTRICE RAIL EMPLOI SERVICES PLOUDALMEZEAU

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Deux champs d'action : intervient en tant qu'association intermédiaire, depuis 1992, qui a pour mission la mise à disposition de salariés, l'accompagnement des personnes vers l'emploi, en agissant sur les freins à l'emploi et en valorisant les acquis.
Le second champ d'action : porteur du poste de référent/parcours PLIE (Pays de Brest) depuis 2017 à la CCPI, mise en place d'un parcours d'insertion par l'intermédiaire de donneurs d'ordre (particuliers, entreprises, associations, collectivités locales et territoriales), accompagnement des demandeurs d'emploi pendant 6 mois, l'objectif étant d'aller vers un emploi durable.
L'association bénéficie de financements européens.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tout public sans emploi et plus particulièrement les personnes sans emploi depuis deux ans et plus.
Sont exclus du champs d'intervention les jeunes en recherche de jobs d'été.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

Il y a de la demande sur le territoire, des clients mais pas assez de demandeurs d'emploi inscrits et particulierement de Saint Renan.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Le manque d'inscriptions de demandeurs d'emploi, par manque de mobilité et par méconnaissance de l'existence du RAIL.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

L'action à mettre en œuvre serait de façon générale, la mise à disposition de véhicules sans permis afin de pallier au manque de mobilité des personnes en recherche d'emploi.
Le dispositif « en route vers l'emploi » du conseil départemental prévoyait la mise à disposition de véhicule en location mais les projets ont été remis en raison de la crise sanitaire.
Observations : Le Rail Emploi Services n'est pas un employeur à long terme mais une passerelle.
Permanences au CDAS de Saint Renan, à Lannilis et Lanrivoaré.
- 40 % de l'activité relève du « service à la personne »
- 2/3 des inscrits sont des femmes sans emploi
- 19 000 heures de travail subventionnées à hauteur de 5 % par l'Etat, mais elles ne sont pas suffisantes pour répondre à la demande.

RDV ABS | COMPTE RENDU

22 MARS 2021 | SALLE PONTAVENEC

MONSIEUR BERNARD FORICHER – PRESIDENT LOISIRS AMITIÉ – M. HENNETIER ET M. NICOLAS.

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

L'association « Loisirs Amitié » compte 596 adhérents. Le but de cette association est de rompre l'isolement des personnes retraitées.

Deux actions : le loisir et le social.

1 - Le loisir se décline en trois domaines :

1. Les jeux de société (cartes, belote, scrabble, domino…)
2. Le culturel (chorale, dictée, modélisme et voyages…)
3. Le sport (tennis de table, marche, piscine, pétanque…)

2 - Le social en cinq domaines :

1. Les courses du jeudi
2. Le lien par les repas en interne du club et aussi les invitations organisées par la mairie
3. La traditionnelle fête de l'amitié organisée par le club et pour les adhérents
4. L'initiation à l'outil informatique
5. Les sorties locales à la journée comprenant une visite avec déjeuner pris en commun ; les personnes n'ayant pas les moyens financiers ou la possibilité d'entreprendre seules.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tout public retraité de Saint Renan et des alentours. Pour exemple, 40 personnes sont issues des communes avoisinantes adhèrentes pour l'activité tennis de table.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

Les besoins sont bien couverts et notamment à l'échelle de la population renanaise. Pas moins de 14 sections : Pétanque, tennis de table, jeux de société, chorale, dictée, informatique, scrabble, voyages et séjours, gymnastique, marche, tarot, modélisme, piscine, l'orchestre « Retour de notes ». Il manque l'activité danse (de société ou country).

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Aucun frein. La seule chose serait qu'il faut anticiper à l'avance une demande de salle pour se réunir.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Des actions auprès des personnes seules, aide informatique, accompagnement administratif. Poursuivre le projet de création de logements adaptés au centre-ville.

Observation : M. FORICHER ajoute que l'intervention des chauffeurs du club auprès des personnes, les mardis et jeudis, participent à réduire l'isolement des personnes âgées. Les résidents de la maison de retraite y participent également.

Il est à souligner que la finalité est que la confiance est acquise entre les aidants et les aidés et chacun s'enrichit de ce lien social.

RDV ABS | COMPTE RENDU

15 MARS 2021 | MONSIEUR BRICOLAGE

MONSIEUR PASCAL MORVAN ET MADAME CATHERINE COADOU – MONSIEUR BRICOLAGE

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Acteur économique de la ville de Saint Renan

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tout public, dont 99 % du particulier et 1 % du professionnel.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Les besoins sont bien couverts. Il y a peu d'autres commercants proposant des artcies de jardinage et de bricolage à Saint Renan

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Il n'y a pas de freins.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Les commercants soulignent les difficultés que rencontre les employés pour trouver un logement à Saint Renan. Le marché du logement est tendu et ce fait cher.
Il manque des restaurants de moyenne gamme pour permettre aux salariés n'étant pas de Saint Renan de pouvoir s'alimenter pas loin du lieu de travail et pour une gamme de prix correct.
- Concernant les seniors, proposer plus de logements adaptés. Il manque également un pédiatre et un gérontologue.
- Le recrutement est difficile, car il n y a pas de boïte d'interim à Saint Renan.
- Les horaires pour garder les enfants sont trop justes, il faudrait que les enfants soient gardés jusqu'a la fin de service de chacun afin que cela ne soit plus un frein pour les salariés dans leur travail.

RDV ABS | COMPTE RENDU

DATE DE LA RÉUNION | HEURE 22 MARS 2021 | LIEU DE LA RÉUNION SALLE PONTAVENEC

MONSIEUR KERJEAN – CARREFOUR

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Le champ d'action de carrefour est de nourrir la population.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tout le monde.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

Oui, et encore plus maintenant grâce à internet.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Aucun frein dans la commune.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

S'occuper des familles en difficultés qui deviennent plus présentes sur le territoire. Les restos du cœur profitent des invendus de Carrefour.
Les associations sont importantes notamment pour le cadre de la vie dont ils s'occupent comme l'association des pêcheurs qui s'occupent des lacs. Sans oublier les associations sportives qui permettent aux jeunes d'avoir beaucoup d'activités. Une demande qui ne cesse de grandir.
Concernant la situation économique de Saint Renan elle est bonne.
Le recrutement : les transports en commun compliquent l'accès au travail. L'insuffisance des modes d'accès comme les bus limite le recrutement.
Cela génère également des problèmes au sein du service de livraison qui doit se faire plus tard car il n'y a pas de possibilité d'arriver plus tôt pour les salariés.

RDV ABS | COMPTE RENDU

Les Serres Cloître

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

C'est une entreprise agricole de production de tomates sur trois hectares. 30/35 personnes y travaillent en été (haute saison) et 12 en basse saison

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Tout type de public. Les salariés sont en contrat de 8 mois et il y a des saisonniers toute l'année.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

Deux serres, 150 emplois, très peu de personnes de Saint Renan.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Le recrutement est difficile à Saint Renan. Etudiants pour l'été. Non recrutons principalement des étudiants pour la période éstivale.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

-Pour les personnes voulant venir à Saint Renan il serait nécessaire de construire une Maison intergénération ainsi qu'une maison d'autonomie pour les personnes agées.
Saint Renan est une ville agréable bien desservie disposant de nombreux services professionnels ou administratifs.

RDV ABS | COMPTE RENDU

DATE DE LA RÉUNION | HEURE 6 MAI 2021 | LIEU DE LA RÉUNION INCONNU

M.Bégoc - Notre Dame de Liesse

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Notre Dame de Liesse est une école privée

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Les enfants.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

D'un point de vue économique, les familles renanaises sont plutôt à l'aise. 90 à 95 % d'entre-elles n'ont pas de problème et vivent bien.
Quelques familles qui ont des revenus légèrement supérieurs aux plafonds des QF témoignent de leurs difficultés à payer la cantine sans aucune aide.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Aucun frein dans la commune.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

L'école a mis en place une caisse de solidarité mais certaines familles en difficulté refusent de l'utiliser. Le directeur peut également réduire les frais de scolarité pour quelques mois lorsqu'il y a des difficultés. La question de l'accompagnement des enfants porteurs de handicap est, ensuite, abordée. L'école dispose de 14 AESH alors qu'il lui en faudrait 18. La gestion de ces personnels va évoluer et être pilotée à l'échelle des circonscriptions de l'Education Nationale.
Un des points les plus problématiques que M.Bégoc observe depuis quelques années est la dégradation des conditions de suivi des familles par les services, particulièrement départementaux, qui en ont la charge avec un allongement très important des délais de prise en charge. Des situations ont nécessité 2-3 R.I.P (relevés d'informations préoccupants) pour qu'une action soit engagée.
Les éventuels axes d'amélioration concernent les champs de la prévention et de la sensibilisation :
- En direction des parents en proposant un dispositif d'accompagnement à la parentalité (par exemple des échanges de pratiques)
- En direction des enfants et des parents sur les dangers du numérique et des écrans. Il a pu constater des situations de dépendance aux écrans chez des enfants de CM1 ou CM2.

RDV ABS | COMPTE RENDU

DATE DE LA RÉUNION | HEURE 26 MARS 2021 | LIEU DE LA RÉUNION SALLE PONTAVENEC

CAF (caisse d'allocations familiales)

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

La CAF se présente en deux volets :
- Prestations individuelles : Allocations, RSA…
- Action sociale collective : Aide aux structures (crèches, animation de la vie sociale…)

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Des publics fragiles. Le service des prestations individuelles s'occupent des demandes de RSA et des allocations familiales et l'action sociales s'occupent du soutien aux structures et des actions de discriminations positives dans les quartiers fragiles.
Un plan pauvreté a été mis en place pour soutenir les familles précaires et l'insertion professionnelle. Afin de permettre aux familles de pouvoir mettre leur enfant en crèche et pour les enfants en situation de handicap d'aller à l'école en milieu ordinaire.

3 Dans votre domaine les besoins vous semblent-ils bien couverts ? Et plus largement à l'échelle de la population renanaise ?

La CCPI est un territoire couvert par les services notamment ceux en faveur de la petite enfance.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Le réseau de partenaires étant assez large les freins sont de trouver un équilibre entre eux pour pouvoir coordonner tous les réseaux. Car le contexte est toujours en mouvement ainsi que la réglementation. De ce fait, il faut être en veille tout le temps.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

Il faut avoir une vision sur la parentalité.
Concernant la petite enfance et l'ALSH, la situation est très positive.
Des actions en faveur de la parentalité pourraient être mises en place.

RDV ABS | COMPTE RENDU

10 MAI 2021

M.MESNARD - Ecole Diwan

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

L'école Diwan compte 29 familles qui sont, à quelques exceptions près, toutes renanaises.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Les familles.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

Il n'y a pas de demandes pour les aides proposées par le CCAS concernant la cantine. Pour M. Mesnard les familles qui fréquentent l'école n'y sont sûrement pas éligibles. Aucune d'entre elles ne perçoit d'aide sociale, il s'agit principalement de familles de cadres, de professions médico-sociales ou libérales.
L'adhésion à l'association des parents d'élèves est de 90 € et représente la somme annuelle des frais de scolarité, aucune famille n'a de difficulté pour payer.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Aucun frein

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

D'une manière générale, les enseignants et les familles sont satisfaits : « il fait bon vivre à Saint Renan et c'est agréable d'y enseigner. Le lien aux familles, aux enfants comme à la commune est très positif. »
La relation avec la personne qui habite le logement d'urgence est très bonne, les enfants de la classe de maternelle lui ont même fait un carnet de dessins.
M. Mesnard note que la crise sanitaire a un impact lourd pour les enfants, en effet plusieurs d'entre eux sont suivis et pour quelques-uns de 7-8 ans des dépressions ont été diagnostiquées

RDV ABS | COMPTE RENDU

1ÈR JUIN 2021

Mesdames Léal et Barbé-Bedel et Monsieur Le Mentec,

Directrices et Directeur des écoles publiques

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

Les écoles publiques de Saint Renan.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Les familles.

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

La ville de Saint Renan donne des moyens importants pour le bon fonctionnement des écoles, qui sont même supérieurs à ceux de certaines grandes villes. Les présences de l'agent de la médiathèque comme de l'animateur sportif enrichissent l'offre pédagogique. Lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés d'ordre social, les directeursorientent les familles vers le CDAS. Le soutien des infirmières PMI est trèsprécieux. Cependant ces situations sont très rares et ils sont très rarement sollicités sur des problématiques financières. Le soutien des infirmièrs PMI (protection maternelle infantile) est très précieux. Cependant ces situations sont très rares et ils sont très rarement sollicités concernant des problématiques financières.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

La qualité de vie de Saint Renan est très appréciée mais la difficulté pour trouver un logement peut poser problème pour certaines familles. Les familles installées restent ensuite sur place.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

La question des places en centre de loisirs peut être une source d'inquiétude pour certains parents. Depuis, les familles monoparentales rencontrent des difficultés avec le portail Familles qui permet d'avoir un seul compte.

RDV ABS | COMPTE RENDU

20 MAI 2021

MADAME RAOUL – ASSOCIATION LES CANAILLOUX

1 Présentation du champ d'action et dispositifs portés par votre structure

L'association « Les Canailloux » est une association d'assistants(es) maternels(les) qui accueillent à leur domicile des enfants, de la petite enfance, dès 2 mois et demi jusqu'à l'âge de 3 ans. Elles réalisent également l'accueil occasionnel d'enfants en temps périscolaire.

2 Typologie des publics touchés par votre activité

Les familles dont les 2 parents travaillent, ou des familles monoparentales.
Les demandes d'accueil portent parfois sur des horaires atypiques. (infirmièrs, médecins...)

3 Les besoins sont ils assez couverts notamment à l'échelle renanaise

A Saint Renan, les assistants (es) maternels (les) sont en nombre suffisant.

4 Quels sont les freins que vous rencontrez dans le cadre de vos activités ?

Ces derniers temps des difficultés sont rencontrées, notamment avec l'isolement du au du Covid-19. De ce fait, l'association n'a pu organiser les activités habituelles.
Certains parents rencontrent des difficultés pour trouver les assistantes maternelles qui s'adaptent à leurs horaires.

5 Dans le domaine social, quelles actions supplémentaires seraient, selon vous, à mettre en œuvre sur le territoire renanais ?

L'association souhaiterait pouvoir faire davantage d'activités avec le Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) ;
Participer aux activités de l'association est intéressant et enrichissant tant pour les enfants que pour les assistants(es) maternels(les). Cela permet des échanges de pratiques mais aussi de bénéficier de temps de partages avec des intervenants.

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE SAINT RENAN

ÉLÉMENTS DE PERSPECTIVE PAR GILLES MOUNIER, MAIRE DE SAINT RENAN, PRÉSIDENT DU CCAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU FINISTÈRE.

L'action sociale est un domaine dans lequel aucune institution n'agit seule. Pour répondre à la complexité des situations rencontrées ou des projets engagés, le travail partenarial et le soutien de l'ensemble des acteurs est indispensable. L'analyse des besoins sociaux de Saint Renan s'est construite collectivement à partir des retours d'expérience et des partages de pratiques. Et, c'est en fonction de tous ces éléments que me revient, aujourd'hui, la tâche de tracer des perspectives.

Pour répondre à la forte demande de logements qui représente un enjeu majeur pour Saint Renan, puisque le solde migratoire est le moteur de la croissance de la commune, nous allons poursuivre les projets de construction dont plusieurs prévoient la réalisation de logements sociaux. Parallèlement, nous allons continuer de proposer des programmes permettant de favoriser l'installation des jeunes Renanais qui rencontrent, parfois, des difficultés à se loger.

Pour permettre aux plus âgés des Renanais de rester dans la commune, nous allons continuer d'offrir des services en faveur du bien vieillir à Saint Renan et un effort important sera fait sur la création de logements adaptés qui permettront d'accompagner le parcours résidentiel des Aînés en favorisant prioritairement le maintien à domicile. C'est aussi l'objectif poursuivi par les actions visant à favoriser le développement du commerce en centre-ville qui permet d'offrir de nombreux services en proximité.

Pour répondre aux besoins des séniors, notamment en termes d'offre de santé, la municipalité, en partenariat avec l'association des professionnels de santé (CPTS) du Pays d'Iroise, entend favoriser l'installation de médecins généralistes et spécialistes et de professionnels de santé notamment en les aidant à trouver des locaux répondant à leurs besoins. L'hôpital Le Jeune, quant à lui, va engager prochainement la rénovation des EPHAD Kernatous et Lescao, ainsi que celle de l'unité Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) et du Centre de Soins en Addictologie (CSA).

Pour accueillir les enfants, notamment de maternelle, qui ne trouvent pas toujours de place au centre de loisirs, le CCAS a engagé un projet d'agrandissement qui conduira, à terme, au doublement des places proposés chez les 3-5 ans comme chez les 6-11 ans. Le projet permettra également la rénovation de la structure actuelle afin de recevoir les enfants dans des locaux de grande qualité.

Ce projet viendra renforcer l'action de la commune en faveur de l'enfance et de la réussite scolaire. C'est ainsi que des agents communaux interviennent dans chaque école élémentaire pour proposer des actions en faveur de la lecture, de la pratique sportive, de la prévention des risques avec les permis piétons et internet ou la formation aux gestes qui sauvent.

Ce sont également les objectifs poursuivis avec les subventions communales en faveur des projets pédagogiques, de la voile scolaire ou de l'apprentissage de la natation. La commune déploiera, à partir de 2022, un plan numérique permettant d'améliorer et de moderniser les équipements des écoles dans le domaine des nouvelles technologies.

Enfin, parce que le tissu associatif de Saint Renan est l'une de ses grandes richesses, qu'il offre aux Renanais de tous âges l'accès aux loisirs, au sport, à la culture, au savoir et qu'il renforce le lien social, la municipalité entend poursuivre son soutien aux associations renanaises. Aujourd'hui, elles bénéficient des nombreuses infrastructures prêtées à titre gracieux dont certaines très récentes comme l'Amphi ou le complexe sportif Trévisquin. Et, chaque année, la commune engage un budget de presque 140 000€ pour soutenir leur fonctionnement. Elles savent que pour demain, elles pourront continuer de s'appuyer sur la municipalité pour faire perdurer leurs activités.

Tels sont les principaux axes du travail qui va être engagé à la suite de cette ABS et qui viendront enrichir le panel de l'offre de services proposé aux Renanais.

VILLE DE
SAINT RENAN

Centre Communal d'Action Sociale

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale
12 place Léon-Cheminant 29290 Saint Renan | mairie@saint-renan.fr | 02 98 32 43 20